

Troisième partie :

L'analyse de la rencontre entre les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes en vue de la sécurité alimentaire : Etude comparative de 2 cas de projets au Kasai occidental

Introduction

Comment les projets de développement agricole se confrontent-ils aux dynamiques paysannes dans la recherche de la sécurité alimentaire ? Avec quels résultats ? Ces questions centrales pour notre recherche pourront trouver des réponses adéquates au cours de cette partie du travail. Ainsi, nous prendrons suffisamment de temps pour analyser, de manière transversale et dans la durée, à partir de 2 cas de projets au Kasai occidental, comment les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes se confrontent réellement sur le terrain à travers leurs logiques respectives. L'espace d'interaction que génère leur rencontre et qui constitue cette arène locale où s'imbriquent des logiques diverses pourra être analysée en profondeur pour saisir les logiques réelles et identifier les principales pratiques des acteurs en présence.

Dans cette partie, nous pourrions tour à tour présenter les lignes maîtresses de chaque projet et observer, comment les deux entités parviennent à nouer les contacts, comment elles parviennent à définir le cadre de leur travail commun, identifier les principaux acteurs intervenant dans le processus ainsi que les stratégies et les logiques animant chacune des parties, sans oublier les contraintes majeures qui se dressent et les défis qui se présentent dans cette action. Quels sont les rapports de pouvoir entre les différents acteurs dans la recherche de la sécurisation alimentaire ?

Les effets de différentes interventions sur les pratiques paysannes seront effleurés sans oublier les diverses ripostes paysannes.

Une sorte de bilan ou d'impact de différentes actions présentées tant sur la sécurité alimentaire que sur l'environnement socio-économique des acteurs va être abordé, dans le cadre de ces projets analysés.

Toutes ces analyses aboutiront à la proposition d'une grille et d'un cadre d'analyse de différents processus en cours autour d'une intervention de développement, en l'occurrence un projet de développement agricole.

Une série de réflexions sur les diverses thématiques interpellantes dans le secteur vont être présentées et serviront juste à ouvrir le débat dans le cadre des perspectives futures, quitte à les approfondir et les enrichir au cours de prochaines recherches.

Chapitre Huit : La rencontre entre les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes au Kasaï occidental

La deuxième partie du travail que nous venons de voir a d'une part, présenté le contexte d'intervention des dynamiques locales et des projets de développement agricole et d'autre part, commencé l'analyse de différents facteurs d'insécurité alimentaire tant au niveau du contexte national que des dynamiques locales.

Comment les projets se confrontent-ils aux dynamiques paysannes et que faire pour que cette confrontation se déroule de manière plus ou moins harmonieuse et débouche sur des perspectives réelles de sécurisation alimentaire au Kasaï occidental ? Ce sont là quelques unes des questions que nous nous sommes posé dès le départ. A partir des hypothèses que les projets se confrontent à travers leurs logiques respectives et que le déclenchement du processus de sécurisation ou de celui d'insécurité alimentaire dépend de la manière dont l'action commune se négocie et améliore les chances d'aboutir à la sécurité ou à l'insécurité alimentaire selon les cas, nous allons au cours de ce chapitre, aborder le déclenchement et le déroulement de l'interaction entre les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes. Comment les projets sous examen sont-ils arrivés à la base ? Quelles sont les différentes modalités et procédures suivies par les deux acteurs pour le démarrage de l'action ? Comment leur rencontre s'est-elle déroulée ? Quelles sont les réalisations, les forces et les faiblesses des projets ? Ce chapitre essaiera de clarifier ces questions à la base de cette recherche et d'y apporter des réponses adéquates conformément à nos données recueillies sur terrain, en commençant par présenter ces projets.

8.1. Brève présentation des interventions de développement agricole analysées dans le cadre de cette étude

Comme nous l'avons relevé dans la section relative à la méthodologie du travail, nous avons retenu deux cas de projets que nous analysons profondément dans le cadre de cette étude. Au cours de cette section, nous tenterons de présenter, de manière sommaire, la philosophie générale et le fil conducteur de ces projets, leur analyse approfondie s'étalant tout au long du chapitre. L'objectif pour nous sera de parvenir à établir des convergences et/ou des discontinuités dans les actions retenues et de pouvoir en tirer les leçons qui s'imposent. Les deux projets retenus diffèrent de par leurs bailleurs, leurs approches et leurs méthodologies, ce qui permettra leur comparaison.

a) L'appui aux organisations paysannes dans le territoire de Mweka : Partenariat Union des Organisations Paysannes pour la production et la Commercialisation du Maïs, UOPCM – INADES-Formation – Broederlijk Delen BD

Le partenariat UOPCM-INADES-BD a une histoire d'une dizaine d'années. Tout remonte à fin 1997 lorsque la Coopérative pour le Développement de Bongo « CODEBO » venait de voir le jour. Cette coopérative est l'œuvre des jeunes du village de Bongo dans le territoire de

Mweka. Au départ « déplombeurs¹¹⁹ », bandits, voleurs, cambrioleurs sur les trains de passage dans leur village, et endettés, ces jeunes décidèrent de se lancer dans des activités de développement en vue de leur stabilité. Ils optèrent dans un premier temps pour une mutuelle de consolation en cas de deuil. Ils découvrirent par la suite qu'il ne fallait pas seulement attendre la consolation – tout le monde ne pouvant avoir un deuil – mais qu'il fallait envisager quelque chose de durable. Ils décidèrent de la création d'une association en vue d'activités champêtres. À leur début, ils se débrouillaient comme ils le pouvaient, sans formation réelle ni dans la gestion, ni dans l'organisation de leur structure, ni dans la conduite de leurs activités. Ils dépêchèrent leur représentant à Kananga pour établir des contacts avec des bailleurs installés dans la province. Arrivé à l'INADES-Formation, ce dernier sera informé que cette structure n'était pas en mesure de les financer avec des moyens matériels et financiers, mais pouvait bien les accompagner dans l'organisation et la gestion de leurs propres activités en renforçant leurs capacités à travers le volet formation. Ils démarrèrent leur partenariat par une formation sur l'analyse de leur contexte d'action qui déboucha sur l'élaboration d'un programme d'orientation et d'action. L'INADES leur donna une série de formations, dont le coût était partiellement pris en charge par eux-mêmes (logement et nourriture pour les formateurs et pour les participants) dans un certain nombre de domaines vitaux pour eux : analyse du contexte, organisation et gestion d'une organisation paysanne, techniques agricoles, conservation des produits, mobilisation des ressources, auto-évaluation...

L'approche « Appui aux dynamiques organisationnelles paysannes » ADOP utilisée visait l'autopromotion des producteurs et le renforcement de leurs capacités d'auto-analyse, de réflexion et d'action, ce qui différait bien des approches traditionnelles et semble donner aujourd'hui des résultats probants. Petit à petit, les membres de cette Organisation devinrent les animateurs communautaires de leur milieu et permirent la création de beaucoup d'autres organisations paysannes sur d'autres axes. Six organisations paysannes plus ou moins stables ainsi créées se mirent ensemble pour former leur première Union paysanne qu'elles nommeront UOPCM en 2000. La mission de l'Union était donc d'appuyer les OP dans la production agricole à travers les formations diverses et de faciliter la commercialisation des produits des membres. Elle se veut donc un cadre de concertation où les membres des OP se retrouvent après leurs planifications respectives pour discuter et échanger sur les principales orientations. Notons que dans l'analyse du contexte de départ, la CODEBO et toutes les autres OP ensuite, ont opté pour la filière maïs : ils décidèrent de s'investir dans cette culture jugée porteuse pour eux, et dans la maîtrise de toute la filière et tout son cycle, de l'ouverture des champs à la commercialisation.

Comme les activités de la coopérative, puis de l'Union donnaient de bons résultats (augmentation de superficies cultivées et des quantités produites), des difficultés certaines dans le stockage et la commercialisation commencèrent à se poser. L'INADES les

¹¹⁹ Le terme « déplombeur » est un syllogisme créé dans les villages le long du chemin de fer et souvent utilisé pour qualifier les voleurs de grand chemin qui opèrent sur les trains de marchandises. Ceux-ci forcent et cassent les wagons et containers en les « déplombant », c'est-à-dire en cassant les scellés parfois de fer et de plomb, comme ils sont en principe hermétiquement fermés.

mit en contact avec son propre bailleur, l'ONG belge Broederlijk Delen. Au départ, BD les soutenait via INADES et son appui devint plus ou moins direct à partir de 2002 : outillage aratoire, sacs vides, financement de la commercialisation des produits à travers un fonds tournant sur les axes pour la location des wagons. Leur partenariat grandit et permit d'autres financements complémentaires : moyens de transport (vélos) pour l'évacuation des produits, construction des greniers et dépôts, financement de la coopérative agricole, etc. Dans le même temps, l'Union grandit et donna naissance à cinq autres. Ensemble, elles ont formé le premier réseau paysan dans le territoire. L'UOPCM se veut un cadre de concertation de diverses organisations paysannes membres. Elle appuie ses 55 OP membres¹²⁰ dans la production et la commercialisation de leurs produits agricoles. La convention de partenariat signée entre l'UOPCM et INADES-Formation arrive à expiration en 2010. Les deux partenaires sont en train de préparer le désengagement d'INADES pour permettre à l'UOPCM de continuer à voler de ses propres ailes.

b) Le Projet Sécurité alimentaire – Kananga (Caritas-Développement Kananga/Caritas International Belgique/Fonds belge de survie

Le projet « Renforcement de l'auto-promotion pour la sécurité alimentaire durable des ménages de la ville de Kananga et son hinterland, Kasai Occidental, RD Congo » s'inscrit dans le Cadre Stratégique 2002-2011 Fonds belge de survie « FBS »-Caritas International. Ce programme cofinancé par le FBS et Caritas International-Belgique, comprend plusieurs projets de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire des populations les plus pauvres dans quatre pays d'Afrique (Rwanda, Ethiopie, RD Congo et Burundi) (Caritas International, 2007). Financé pour une durée de 5 ans, le projet a démarré en février 2005 à Kananga et prend fin en janvier 2010, avec un coût total de 2.295.966 euros. Il succède au Programme Quinquennal DGCD – Caritas International en RDC, cofinancé par la DGCD et Caritas International qui a été exécuté depuis janvier 2004. Le thème principal de ce programme était la sécurité alimentaire dans un contexte de vulnérabilité mitigée (Caritas International, 2004) avec pour objectif de réduire la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire de la population. Sa zone d'intervention se situe essentiellement dans la partie rurale de la ville de Kananga et touche certains secteurs des territoires entourant la ville, qui présentent une importance particulière pour sa sécurité alimentaire. Concrètement, le projet se déploie sur onze axes dans un rayon de 50 km autour de la ville de Kananga et devrait toucher 10.000 ménages au total.

Afin de contribuer à la réduction des problèmes d'insécurité alimentaire et de la pauvreté, les actions du projet sont réparties en sept résultats intermédiaires. Ainsi, le projet appuie la production vivrière et pérenne ; la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; l'accès à l'eau potable ; la production des semences ; la constitution des stocks vivriers et surtout la mise sur pied des structures à assise communautaire pour la durabilité de l'action.

¹²⁰ Données de 2009.

Le projet entend renforcer les capacités d'auto-production des ménages encadrés et leur pouvoir d'achat. Il contribue ainsi directement à la sécurité alimentaire de ces populations rurales et indirectement à la sécurité alimentaire des populations urbaines. Dans l'aire du projet (69 villages de l'hinterland de Kananga répartis sur 11 axes¹²¹), les activités sont menées en faveur des ménages démunis de manière à créer une impulsion pour un développement durable et le projet touche non seulement les autorités coutumières, mais également les personnalités politiques, administratives et techniques en accordant une part essentielle aux femmes¹²².

Caritas Développement Kananga (CDKa), une des structures de développement de l'archidiocèse de Kananga, est le partenaire institutionnel local du projet. Sa mission est de sensibiliser et accompagner les populations afin qu'elles parviennent à une auto-prise en charge effective.

Le projet repose sur une vision globale de la sécurité alimentaire en travaillant sur ses divers aspects. Il envisage un désengagement progressif à partir de la troisième année pour laisser la relève aux mains des Comités Locaux de Développement Communautaire qu'il a mis en place. Ces structures devraient jouer un rôle capital dans la réussite et la durabilisation des actions ainsi que l'auto-prise en charge des bénéficiaires pour leur développement. Mais la manière dont les choses se déroulent sur terrain permet-elle d'atteindre cet objectif ?

8.2. Comment ces projets sont-ils entrés en contact avec les dynamiques paysannes ?

Les projets de développement et les organisations paysannes étant des structures relevant de mondes différents, nous nous sommes intéressé au mode opératoire des organisations paysannes du milieu et des projets avec lesquels elles travaillent pour comprendre comment ils ont pu nouer leur premier contact en vue de l'action qu'ils mènent ensemble.

Les deux projets analysés fournissent deux schémas différents de contacts noués entre les projets et les associations paysannes pour démarrer leur partenariat.

8.2.1. Contact ascendant et partenariat triangulaire, fruit des efforts à la base

Dans le cadre du premier projet, nous nous sommes trouvé dans un cas de figure où une association qui venait de voir le jour et qui avait lancé ses premières activités s'est retrouvée bloquée à un certain niveau, sans expertise et sans moyens nécessaires pour entreprendre des actions d'une grande ampleur comme elle le souhaitait. Elle décide toute seule d'aller à la rencontre d'un ou de plusieurs partenaires qui lui viendraient en aide. Elle délègue un de ses membres qui quitte le village et va en ville à près de 300 Km pour rencontrer une ONG et lui soumettre ses doléances. Celle-ci lui rappelle qu'elle-même n'a pas de financements à donner, mais qu'elle pourrait aider leur structure à renforcer ses capacités sur les plans organisationnel

¹²¹ Les 11 axes du projet ont été restructurés en 4 Zones du projet : Nord, Sud, Est et Ouest. Au lieu d'un animateur par axe, on en a désormais 2 ou 3 par zone.

¹²² Notre entretien avec Valentin Tshibangu Kabundama, Coordonnateur local du projet, Kananga, août 2007.

et technique pour qu'ils envisagent leur avenir avec lucidité. Le délégué accepte et invite l'ONG à venir sur terrain visiter leurs réalisations, ce qu'elle accepte.

Le partenariat démarre, sans promesses de dons et au contraire, l'organisation locale prend en charge le séjour des membres de l'ONG sur terrain en vue de différentes formations : analyse du contexte, détermination des besoins, définition des actions, techniques culturelles, structuration, gestion de l'association et des récoltes, etc. Au fur et à mesure des formations, les paysans évoluaient en maturité, et devenaient des animateurs de leur milieu, d'autres associations voient le jour par effet boule de neige et ensemble, elles forment une union paysanne. Le mouvement prenant de l'ampleur, l'ONG décide de les mettre en contact avec son propre bailleur qui, désormais, établira un contact avec l'union paysanne et commencera à financer ses actions en passant par l'ONG. Un circuit triangulaire s'est ainsi formé entre l'Union paysanne du territoire de Mweka (UOPCM), son organisme accompagnateur (INADES-Formation) et leur bailleur commun, l'ONG belge Broederlijk Delen BD. L'Union paysanne et l'ONG définissent les actions qu'ils soumettent au bailleur qui finance la structure paysanne en passant par l'ONG qui, les premières années, gère les fonds de la base. Nous pouvons noter que toute la phase de formations consistait en la préparation des associations paysannes membres de l'Union aux défis qui les attendaient et à mieux les relever. Ces associations ont ainsi appris à vivre de leur travail en priorité et à savoir compter d'abord sur eux-mêmes dans le cadre de la stratégie d'autopromotion que développe l'ONG partenaire. L'aide du partenaire vient ainsi en appui aux activités que déploient les organisations sur terrain mais qui rencontrent certaines difficultés que le partenaire est censé aider à résoudre.

8.2.2. La coopération descendante avec consultation de la base : une manne tombée du ciel

À la différence du premier projet analysé, le scénario du deuxième projet se présente en sens inverse. Caritas International Belgique qui venait d'obtenir du Fonds Belge de Survie un financement pour un programme de lutte contre l'insécurité alimentaire à Kananga et ses environs organise, par le biais de son partenaire local, des consultations avec les acteurs locaux pour fixer les grandes lignes du projet. Ceci offre l'image d'une manne tombée du ciel, venue surprendre les « bénéficiaires » qui ne s'y attendaient pas du tout et qui ne s'y étaient pas préparés. Il s'agit d'un projet de la coopération conçu à l'étranger pour résoudre les problèmes de la faim se posant dans l'hinterland de Kananga. Du coup, les ménages habitant ce rayon d'action sont de fait éligibles au projet.

Une fois sur terrain et après avoir recruté les animateurs techniques, le projet décide d'aller à la rencontre de son public cible. Les animateurs du projet parcourent les différents axes enchaînant réunions de sensibilisation et contacts formels et informels, dans le but d'informer les habitants du milieu de l'arrivée d'un nouveau projet qui a besoin de recruter les associations avec lesquelles il doit mener son action. Comme le projet transite par un partenaire local qui est une structure de l'église catholique (Caritas Développement), les

paroisses et les communautés ecclésiales de base sont des canaux sûrs pour passer le message de sensibilisation en vue du recrutement des structures paysannes.

Les ménages intéressés se présentent et décident de travailler avec le projet qui a identifié ses partenaires et les a structurés selon ses schémas d'action (organisations paysannes, plates-formes associatives, comités locaux de développement communautaire). Les activités déjà prévues dans le document technique et financier du projet commencent à être mises en œuvre. De l'identification au démarrage effectif des activités, il n'y a pas eu de phase transitoire consacrée à la préparation à l'action.

Ces deux scénarii de rencontre ressemblent à ce qui a été qualifié de rencontre sans intermédiaires par Pierre-Joseph Laurent (1998). Bien que celle-ci se déroule sous forme triangulaire dans le premier scénario, l'ONG qui a démarré le contact avec l'organisation paysanne est moins un simple intermédiaire qu'un vrai partenaire, assurant toutes les actions du volet technique et formations sur la base d'une convention de partenariat signée entre les deux acteurs et qui joue davantage le rôle de représentant du bailleur dans le volet financier et matériel.

Cette forme de rencontre présente un avantage indéniable et une garantie pour la suite de l'activité. Sur le plan stratégique et technique, les deux partenaires dans le second cas et les trois dans le premier scénario discutent directement de leur action et savent prendre des décisions adéquates au moment opportun, sans attendre que les observations, recommandations ou réclamations de l'un ne soient transmises à l'autre par une tierce personne, avec tout le risque d'altération du message. Sur le plan logistique, l'insertion d'une personne ou structure intermédiaire ne va pas sans coût financier et matériel. Non seulement une partie des ressources devra être disponibilisée pour l'intermédiaire, mais celles prévues pour le destinataire peuvent en partie ou en globalité être détournées par ce dernier comme on l'a vu au cours du chapitre six.

Pendant que les paysans, les services étatiques et certains indépendants plaident pour cette forme de travail direct entre les projets et les dynamiques paysannes, la majorité des ONG rencontrées sur terrain y sont opposées. Dans leur argumentation, elles estiment que les paysans n'étant pas suffisamment formés et ouverts, ne sachant pas faire des rapports, ils ne sont pas capables de bien négocier les termes de référence et par conséquent, ils risquent d'être maltraités, « dupés » et « floués ». D'où, elles se présentent comme garantes et protectrices de ces associations contre d'éventuels abus de la part des bailleurs et projets. Même si une partie de leur argumentaire reste valable théoriquement, l'analyse des cas sous examen a démontré le contraire. Certaines organisations paysannes s'en sont bien sorties contrairement aux allégations. Par ailleurs, les abus que les ONG commettent sont aussi nombreux que ceux des projets. Une lecture entre les lignes de leurs motivations laisse transparaître qu'elles tiennent mordicus à la survie de leurs structures et qu'elles cherchent tout simplement à se rendre indispensables, à éviter leur descente aux enfers, et donc leur effacement à travers ce type de coopération. Il s'agit là d'une illustration parfaite de la diversité, voire de la divergence et de la contradiction des logiques d'acteurs, à la base de conflits d'acteurs.

Alors que les organisations paysannes ont été préparées à l'action à travers le renforcement de leurs capacités dans divers domaines dans le premier cas, on constate que l'action a démarré sans préparation suffisante de la base dans le second, ce qui aura certes des conséquences sur la suite et la durabilité des actions. Par ailleurs, lors des prospections et des visites de terrain dans le projet du second scénario, il s'est observé des phénomènes de ruse et de mise en spectacle expérimentés par Pierre-Joseph Laurent (1998) chez les Mossi du Burkina Faso. En effet, nous nous sommes rendu compte que certaines structures paysannes essaient de tout mettre en œuvre à ce niveau pour séduire les responsables et agents de projets qui viennent visiter leurs activités. De grands festins sont organisés à leur arrivée pour justifier et prouver, parfois seulement de façade, l'existence réelle et l'effectivité de groupements villageois, leur fonctionnement harmonieux, leur dynamisme et divers cadeaux (chèvres, poules, peau de léopard, ivoire, œuvres d'art) leur sont remis. La visite d'un expatrié, ou tout simplement d'un gestionnaire de projet qui a le pouvoir de décider du financement au bénéfice de la collectivité donne parfois lieu à une démonstration de force au village, à travers une mobilisation tous azimuts de tous ses membres. Les meilleures réalisations, même destinées à d'autres activités sont exhibées comme garanties pour appuyer leur demande.

Ces dons, cadeaux, exhibitions participent des stratégies paysannes permettant aux dynamiques locales d'entrer en contact avec les donateurs et d'accaparer à leur tour la rente du développement. C'est une occasion qui s'offre à eux, étant donné qu'elles sont toujours limitées par les faibles capacités de rédaction de demandes viables et empêchées par les courtiers, en l'occurrence les ONG qui tiennent à garder le monopole des contacts extérieurs. Ces dons comme ruse ainsi que la mise en spectacle des activités facilitent l'obscurantisme des donateurs visiteurs qui se voient liés, réellement pris dans les mailles des stratégies paysannes et forcés d'intervenir. L'on peut toutefois reconnaître que les villages et communautés qui parviennent à ce niveau sont réellement des communautés et groupements dynamiques alors que les communautés paresseuses ne peuvent pas facilement se permettre de tels exploits.

8.3. Comment les actions ont-elles été définies dans le cadre de ces projets ?

La définition des actions à entreprendre apparaît comme une charnière essentielle pouvant déterminer la suite du travail entre les partenaires. Il est ressorti deux schémas tout aussi différents dans la définition des actions entreprises dans le cadre de ces deux interventions.

8.3.1. Les activités prédéfinies dans le document du projet : consultation et « adhésion » des acteurs paysans

Le projet sécurité alimentaire de Caritas International est arrivé sur terrain avec un document technique et financier rédigé à la suite de la phase d'identification avec les acteurs provinciaux. Ce document circonscrivait le cadre d'intervention et indiquait l'ensemble des actions à exécuter : rayon d'action, cible, objectifs et résultats, activités, moyens, chronogramme, le tout avec un budget déjà bien ficelé dans un cadre logique. La phase de

terrain consistait ainsi simplement à lancer et à exécuter les activités telles que définies dans le document de base et suivant le rythme indiqué. Les organisations paysannes sélectionnées suivant ce schéma n'avaient qu'à adhérer aux actions ainsi proposées, sans amendements notables. Les animateurs du projet recherchaient ainsi les groupes et structures qui pouvaient bien répondre aux exigences dictées pour obtenir les résultats escomptés.

Comme dit plus haut, le projet est au départ venu se ressourcer dans la province en vue de la rédaction du document. À l'époque, le partenaire institutionnel local (CDKa) avait réuni un certain nombre d'acteurs : services techniques provinciaux, autorités politico-administratives, responsables des ONG, représentants des organisations paysannes pour analyser le contexte de la province et formuler le projet, ce qui a permis de prendre en compte les réalités locales et de proposer des activités plus ou moins cohérentes et en adéquation avec le vécu quotidien des gens. Aussi en cours de projet, on a noté une certaine flexibilité, bien qu'avec une certaine lourdeur, pour intégrer les propositions paysannes, ce qui est une bonne chose et donc un pas important en rapport avec le processus participatif et la régulation conjointe. C'est le cas du volet alphabétisation qui n'était pas prévu au départ par le projet, mais qui a été proposé par les bénéficiaires en vue de faciliter l'application des techniques apprises, ce que le projet a fini par accepter mais avec difficulté car l'activité n'était pas budgétisée. On peut aussi mentionner d'autres activités intégrées en cours comme la savonnerie, la pisciculture de même que les cultures pérennes comme le cocotier et autres arbres fruitiers qui ont été proposées par les paysans en complément aux cultures vivrières, priorité du projet.

8.3.2. Les paysans définissent eux-mêmes leurs activités avec l'appui technique d'un partenaire et les soumettent au deuxième partenaire pour financement

Dans la seconde intervention, les paysans qui exécutent sont les mêmes que ceux qui ont participé du début à la fin du processus de définition des activités appuyées par le partenaire. En d'autres termes, ce sont leurs activités qu'ils exécutent quotidiennement mais pour lesquelles ils sont bloqués par manque de moyens suffisants en vue de leur bonne exécution et que le partenaire accepte d'appuyer. Une partie de ces actions, notamment les formations sont prises en charge par eux-mêmes. À la différence du premier cas, les organisations paysannes qui préexistent au financement maîtrisent le rythme de l'intervention et peuvent l'orienter selon leurs besoins ; elles connaissent tous ses tenants et aboutissants et font déjà quelque chose par elles-mêmes, le financement du partenaire venant les aider à résoudre des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur fonctionnement.

Dans le premier cas par contre, même s'il y a eu consultation des acteurs du secteur pour la formulation des grandes lignes du projet, la plupart des exécutants n'ont pas pris part à ces consultations et plusieurs de ces organisations ont été mises en place juste pour participer au projet. Elles ne maîtrisent pas le rythme de l'intervention qui est dicté par le projet dans son cadre logique. Certaines activités sont apparues imposées à certains groupes sans tenir compte de leur contexte et de leurs besoins spécifiques, voire sans étude de faisabilité suffisante. C'est le cas de certains greniers, bâtiments bien construits dans certains villages mais qui ne

sont jamais utilisés par les paysans ; c'est aussi le cas de certaines égreneuses qui sont largement sous-exploitées ou d'une unité de transformation d'ananas de Beya Dibala qui reste sous-exploitée et moins rentable, faute de marché. Concrètement, certaines réalités spécifiques de certains groupes et villages n'ont pas été prises en considération, ce qui crée des difficultés dans l'exécution que l'on ne peut facilement résoudre car il faut s'en tenir aux prévisions. Pour intégrer les réalités locales indispensables, il faut l'autorisation de la hiérarchie qui peut venir après plusieurs jours. On se trouve ainsi en face du cas d'un projet qui joue le rôle d'un « sauveur » avec sa vision normative, donc sa régulation de contrôle ainsi que son pouvoir d'argent pour imposer sa perception du « bien-être » aux « bénéficiaires ».

De manière générale, les projets aux cadres logiques souvent rigides et tenant absolument à leurs résultats prévus et à la réalisation de leurs indicateurs¹²³ en vue de l'évaluation pour justifier les moyens engagés qui sont souvent colossaux, ne laissent aucune marge de manœuvre à la discussion éventuelle sur terrain et à l'actualisation ainsi que l'adaptation du projet aux réalités locales, souvent complexes et dynamiques. D'où, ils apparaissent souvent anachroniques, en déphasage et en déconnexion avec les réalités locales et produisent plus d'effets pervers en lieu et place d'un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie des gens pour lesquels ils ont été conçus. Or, les projets devraient privilégier la flexibilité et leur inscription dans un processus pour prendre en compte le contexte dynamique et changeant ainsi que les réalités locales assez complexes en vue de garantir une réelle appropriation par les bénéficiaires.

Dans ce type de projets, la logique technique, voire techniciste et économiciste est bien mise en avant. L'on dira que l'on a mis en place autant d'associations ; oui, mais de quelle nature ? Sont-elles viables et suffisamment fortes ? Quels sont les vrais problèmes à résoudre ? L'on affirmera que chaque association encadrée a labouré 35 hectares et récolté 40 tonnes ; vrai, mais les mêmes paysans sont-ils en mesure de le faire après le départ du projet ? L'association survivra-t-elle ? Ses membres sont-ils capables de reproduire les mêmes techniques dans leurs champs ?

Les technocrates et experts de ces projets estiment ne pas avoir de temps, qui est de l'argent, à perdre dans les discussions parfois interminables pour identifier les projets, discuter et négocier avec les « bénéficiaires » et exécutants directs. Ils privilégient la simplicité et estiment en plus ne pas savoir s'écarter du cadre logique et des prévisions, et donc de travailler sur des choses précises, de peur de compliquer le travail de l'évaluation. Or, ce

¹²³ Très souvent, on aboutit au phénomène de vampirisation des indicateurs dans ce genre de projets, le projet recherchant seulement la réalisation des indicateurs, ce qui est une bonne chose mais n'est pas synonyme d'atteinte des objectifs et d'un impact significatif sur les conditions de vie des bénéficiaires. Prenons l'exemple d'un projet sanitaire qui se propose de réduire la prévalence des maladies hydriques dans un village à travers la construction de latrines et l'aménagement des sources d'eau potable, jugées à la base du problème. Le projet peut construire autant de latrines et aménager autant de sources, mais pas réduire les maladies si d'autres précautions particulières, notamment les habitudes culturelles des gens, ne sont pas prises en compte. Ces populations peuvent abandonner les latrines et les sources et continuer à aller faire leurs besoins dans la brousse et s'approvisionner en eau insalubre si elles n'ont pas été consultées et convaincues de l'intérêt de ces infrastructures, si elles ne les ont pas intériorisées et se sont approprié le projet.

temps de négociation est indispensable, il balise le terrain en vue de la collecte et de la confrontation de divers points de vue, de la construction d'une certaine manière de travailler ensemble, la construction d'une capacité d'action commune, ce qui permet d'éliminer une grande partie des divergences et de résistance aux actions à entreprendre et garantit l'appropriation et la durabilité.

La recommandation de Pierre Claver Damiba (1996, 32-33) tombe bien à propos : « il est plus sage de « perdre » du temps à ajuster un programme aux conditions réelles des pauvres, en les y associant même au travers de palabres diverses, que de « gagner » du temps en le faisant approuver entre collègues de technostructures. Car son déraillement ultérieur, faute de palabres antérieures, fera perdre davantage de temps et d'argent ».

Comme le dénonce clairement Daniel Fino (1996, 18-19), les conceptions qui dominent le champ de la coopération au développement sont encore largement prisonnières d'une vision réductrice des relations entre le Nord et le Sud : d'un côté il y aurait les pauvres, les mendiants, les peuples à développer, les ignorants, et de l'autre côté les riches, les généreux, les citoyens développés, ceux qui détiennent le savoir. Cette vision est de fait inhérente au système d'aide, puisque les situations sont effectivement inégales sur le plan matériel. La coopération met ainsi en rapport des partenaires inégaux quant à la disponibilité des moyens et, par conséquent, qui se trouvent dans des positions de force différentes. Forts de leur supériorité matérielle, les professionnels de la coopération sont généralement imbus d'une certaine arrogance, tant au stade conceptuel de leur travail qu'au moment des opérations. Cette attitude, conclut-il, est le fruit de la transposition arbitraire du modèle de développement des pays industrialisés dans les pays du Tiers-Monde.

Le pouvoir de l'argent semble ainsi déterminant pour accorder ce « permis » de décider à la place de l'autre. Edith Sizoo (1993, citée par Valérie Bouloudani et Serge Ghinet (1996, 170) ne croyait pas si bien dire en déclarant que l'aide au développement est couplée avec le pouvoir de l'argent et le pouvoir de l'argent s'identifie au droit de décider de quelle manière on va intervenir. Les interventions visent à apporter des changements de situation pour les populations locales dans un sens que les financiers jugent rationnel.

À ce titre, il y a même des projets conçus à l'insu des services publics chargés de l'encadrement paysan comme on peut le constater dans les récits suivants :

« Les projets sont souvent parachutés ; on ne connaît pas les vrais problèmes. Les services techniques ne sont pas consultés, mais les bailleurs viennent s'installer, ils se choisissent les associations, et même les coins où exercer leurs activités : par exemple, seulement le sud de la province, ou seulement la Ceinture Verte. Or, ici le sol est pauvre. Ils sont alors contents d'avoir bousillé l'argent¹²⁴ ».

¹²⁴ Notre entretien avec Marcel Ilunga Tshikemu, Inspecteur provincial du Développement rural, Kananga, juillet 2007.

« Les projets tombent comme ça. Vous pouvez voir un rapport qui vous tombe et vous ne connaissez rien du tout de ce projet là : quand et comment s'est-il installé, rien. Les expatriés ne vivent que de ça, ils apportent des projets qui rapportent pour eux-mêmes¹²⁵ ».

L'appropriation s'avère très souvent nulle dans ce genre d'interventions et les échecs très courants. Dès que l'appui extérieur cesse, les activités disparaissent et il ne reste aucune trace dans les villages. C'est ainsi que vous entendrez très souvent parler de « champ du Prodal, d'Alisei », du « moulin de Cederim », juste pour insinuer que ce n'est pas leur affaire et ce n'est pas leur bien.

Dans la région, les intervenants nous ont fait part des préoccupations relatives à l'imposition des vues par les projets qui imposent des décisions politiques, stratégiques, techniques, alors que les structures locales et les paysans sont réduits au rang de simples exécutants, comme s'en plaignent quelques interlocuteurs :

« Les bailleurs sont trop contraignants et trop exigeants. Ils imposent tout, et ne laissent pas les associations libres de se décider sur certains points. Ils viennent avec tout déjà fait, ne suivent pas les réalités de terrain. Un bailleur vient imposer le semis maïs en mars ! , semis niébé en avril ! Comme on tend la main, on n'a pas la décision. Le bailleur vient et dit : moi, je veux ceci, je veux cela, on n'y peut rien, on ne sait pas dire non, on y va quand même¹²⁶ »

« Dans le cadre du projet de réhabilitation au Kasai, l'Union Européenne vient et impose des cribs alors que nous, sur base des réalités de terrain, on prônait un modèle de dépôt. Ces cribs ont été abandonnés, des tôles et des treillis emportés ; combien d'argent enterré dans le ciment ? Si on avait dit non, l'argent serait parti, on a accepté malgré nous mais ces cribs n'ont servi à rien, c'est du ciment gaspillé. Quand ils arrivent, ils prennent en charge une partie du personnel affecté au projet et d'autres sont abandonnés, comme le personnel de l'atelier ; ces artisans se sont découragés. Le bailleur ne tient pas compte des réalités et problèmes réels de la structure. Il fallait venir appuyer le processus ; or là, on vient arrêter le processus avec des injonctions : faites ceci, ne faites pas cela. Ils ne veulent pas discuter tout de suite de l'après-projet. C'est comme si on ne faisait qu'accompagner tous leurs programmes. On ne tient qu'à la période indiquée et fixée pour le projet. Or, l'autopromotion exige beaucoup de temps de discussions, de négociations. Ils ne tiennent pas compte de la formation du personnel trouvé et créent un dédoublement des services injustifié : une double structure, une double comptabilité ; ils considèrent moins nos organes de gestion et gèrent eux-mêmes à leur manière alors qu'il doit y avoir une cogestion, quelle est alors la responsabilité des communautés de base ? On évalue le financement et non les activités¹²⁷ ».

Dans ce chapitre, il a aussi été fait mention de l'imposition du personnel expatrié et du matériel provenant des pays donateurs pour absorber le financement dans le cadre de l'aide liée. Avec le personnel et le matériel, les pays donateurs récupèrent la grande partie du financement et l'on peut alors se demander qui aide qui ?

Au Programme de Réhabilitation du Kasai (à Masuika), « un technicien est même venu de Londres pour installer une radiophonie à Masuika ! ». Ses honoraires, son transport, son logement, etc. pour l'installation d'une seule phonie pouvaient permettre l'achat et

¹²⁵ Notre entretien avec Désiré BUJIRIRI, Chef de Division Agriculture, Développement rural et Environnement, Direction des secteurs productifs, Ministère du Plan, Kinshasa, juin 2007.

¹²⁶ Betty Mbombo et Bernard Dusolo, respectivement Animatrice du Centre Nkata à Masuika et Vice-Président de l'ONG AVODEC

¹²⁷ Florimond Monamanga Nzadi, Conseiller technique du Centre Nkata à Masuika, Luiza.

l'installation sur place de plus de dix appareils ! La même inquiétude vaut pour le matériel acheté dans les pays donateurs, qui coûte trop d'argent et n'est parfois pas adapté aux réalités locales. Les houes, les machettes, les haches, etc. viennent d'ailleurs, des pays donateurs, au lieu de soutenir et promouvoir l'artisanat local. On a vu au projet d'Alisei des décortiqueuses électriques destinées aux paysans en brousse où il n'y a pas d'électricité comme nous le raconte un intervenant :

« Dans le projet PRK, il y avait obligation d'achat de tout le matériel dans les pays de l'Union Européenne : jeeps, motos, moulins, machines à coudre, tôles, treillis, égreneuses à moteur pour des villages non électrifiés, très coûteux, exigeants en carburant et entretien, donc non adaptés, ce qui a conduit à un autre achat des égreneuses manuelles sur place au Kasai oriental¹²⁸ ! ».

Au sujet de la présence du personnel expatrié conditionnée par certains bailleurs, notre entretien avec Emilie Cordelier, de nationalité française, Coordinatrice expatriée du projet Caritas FBS à Kananga a permis d'avoir des éléments supplémentaires pour éclairer notre religion et celle des lecteurs. Elle estime en effet qu'il y a effectivement des compétences locales de bon niveau pour gérer les projets, mais que le regard extérieur semble un plus. De plus en plus, la présence de l'expatriée rassure les paysans qui trouvent que le projet a encore de beaux jours devant eux, ils ont alors cette confiance qu'ils n'ont pas toujours dans leurs frères. Aussi, étant donné que les cadres locaux et les communautés se connaissent déjà avant, cela constitue une faiblesse à ses yeux. Elle conclut en disant que sa présence peut être importante au début, mais le sera de moins en moins avec le temps.

Sur ce point, il y a lieu de reconnaître que certaines populations congolaises ont perdu confiance et manifestent une certaine méfiance à l'égard de certains de leurs compatriotes chargés de la gestion, étant donné les bavures et dérives à différentes échelles de gestion du pays depuis des années. Dans ces conditions, la présence d'un expatrié à la tête d'un projet est synonyme de garantie et d'assurance, même si certains en abusent aussi. C'est un effet psychologique indéniable dont il faut tenir compte, mais qu'il faudra à tout prix démonter grâce aux contre-exemples solides.

Reconnaissons toutefois que dans le cadre des discussions et négociations en vue de l'identification ou la définition des projets, des difficultés majeures liées aux rapports de force et au pouvoir de l'argent persistent. Les observations de Bernard Lecomte (1996) sur les freins réels à une véritable négociation et une autonomie des organisations du Sud avec la complicité des élites locales dans le processus trouvent effectivement leur place. En effet, les influences des méthodes et des modèles du Nord, entraînées souvent par l'argent et provoquées par le modèle, amènent les responsables des organisations du Sud à adapter leurs demandes et leurs façons de faire à ce qu'ils connaissent des priorités et des tabous de chaque donateur. Dans ces conditions, une véritable négociation est rare. Une négociation où l'on s'écoute complètement l'un l'autre, où chacun affirme ce qui lui paraît important, où l'on cherche les plages d'intérêt commun, où l'on repère les zones de divergences et s'y attaque pour trouver des compromis, ce mode de négociation-là est exceptionnel. Une sorte d'autocensure intervient dès la rédaction d'une demande de financement ou d'une recherche

¹²⁸Chantal Mbuyi, Ancienne Administratrice financière du projet PRK à Masuika, Kananga, août 2007.

de partenariat. En quelque sorte, chaque responsable du Sud est tenté, consciemment ou inconsciemment, d'adapter le contenu de sa demande à ce qu'il suppose être les priorités et les interdits de son vis-à-vis. Chaque responsable conçoit alors ses propres programmes, non plus en fonction de ses priorités et des contraintes locales mais en fonction de ses chances d'obtenir leur réalisation grâce à une négociation facile de l'aide. Le document de projet est donc souvent le lieu de cette compromission. Avant même d'être négocié, il est déjà un projet d'aide et non plus le projet, ou le programme, du demandeur.

Nous sommes en face d'une forme adaptée de mise en scène des projets à partir de la rédaction des demandes devant rentrer dans le moule du bailleur, ce qui freine les capacités réelles des acteurs locaux. On peut alors comprendre que les processus participatifs sont complexes et que la participation ressemble parfois à un monstre à plusieurs têtes ; on y assimile tout et parfois du n'importe quoi. Nous y reviendrons largement à la fin de la recherche.

8.4. Principales réalisations des projets

Nous avons enregistré sur terrain des réalisations notables des projets que nous allons analyser. Celles-ci se manifestent généralement sur les plans organisationnel, technique, et matériel ou logistique dans leurs principaux domaines d'activités. Sans entrer dans les tout petits détails et sans verser dans une énumération de toutes les actions entreprises, nous pouvons simplement retenir de grandes tendances dans le cadre de ces réalisations pour nos deux projets. Notre démarche reste identique : nous présentons les réalisations des deux projets séparément et les comparons pour en tirer des leçons et des conclusions utiles.

8.4.1. Les principales réalisations du Partenariat UOPCM-INADES-BD

Plusieurs réalisations sont enregistrées à la suite de ce partenariat démarré par une seule association, la Coopérative pour le Développement de Bongo CODEBO avec INADES-Formation au départ. Nous pouvons regrouper ces réalisations dans les principaux domaines de la structuration et de l'organisation à la base, la production agricole, la commercialisation des produits et l'appui aux actions de développement communautaire.

a) Structuration et organisation à la base

Dans ce domaine, on peut retenir la constitution et l'encadrement de 55 organisations paysannes primaires comptant au total plus de 2000 membres et disséminés sur 7 axes comme l'indique le tableau suivant.

Toutes ces associations sont effectives, mais seules 32 sont réellement en règle avec les statuts de l'UOPCM en ce qui concerne l'agrément et les cotisations. Les autres sont soit encore en observation, soit non en règle de cotisation.

Chaque organisation paysanne comprend en moyenne 20 à 40 membres et la majorité sont des associations mixtes, formées des ménages (homme et femme ; famille monoparentale : femme chef de ménage, veuves et veufs). On note néanmoins sur l'ensemble quatre associations

féminines dont deux sur l'axe Kabwe et deux autres sur l'axe Bongo et une seule association essentiellement masculine sur l'axe Kabwe.

Tableau n°16 : Structuration des organisations paysannes membres de l'UOPCM

Axe	Nombre d'associations	Distance moyenne/siège	Effectif membres		
			Hommes	Femmes	Total
Bongo	08	3 Km	83	128	211
Domiongo	06	17 Km	54	69	123
Kabwe	16	40 Km	213	232	445
Mushenge	09	56 Km	217	255	472
Lodji	07	80 Km	261	195	456
Bena-Makima	06	40 Km	123	154	277
Bulongo	03	50 Km	79	77	156
Total	55	41 Km	1017	1110	2127

Source : nous-mêmes, sur base de données contenues dans différents rapports UOPCM et INADES

La plupart de ces associations sont créées à la suite de la sensibilisation des membres des 6 organisations fondatrices de l'UOPCM et de ses animateurs endogènes. L'INADES a appuyé l'Union dans la formation de 40 animateurs endogènes. Chaque axe compte ainsi quelques animateurs endogènes bénévoles qui sensibilisent les divers membres des OP au travail communautaire et à l'adoption de techniques culturelles, d'hygiène et santé. Etant donné que leur travail est jusque là bénévole, il s'observe un manque de motivation à une certaine échelle. Les membres sont en train de réfléchir sur la manière de motiver et de soutenir leurs animateurs. Notons aussi que pour devenir membre, une association créée devra être parrainée par une ancienne, membre de l'axe.

La sensibilisation menée par l'UOPCM et l'INADES a atteint d'autres coins du territoire de Mweka. Ainsi d'autres OP primaires se sont formées sur d'autres axes et se sont fédérées pour former d'autres unions paysannes dans le territoire. Quatre autres unions paysannes ont vu le jour aux côtés de l'UOPCM et sous son leadership, elles ont formé le premier réseau paysan dans le territoire, le réseau paysan pour le développement durable « REPAD », qui se trouve être le premier réseau paysan de la province.

La structure organisationnelle de l'UOPCM était jusque là simple, comprenant l'Assemblée générale formée de 2 délégués par OP membre et trois délégués par axe, un comité directeur de 5 membres et d'une commission de contrôle de 3 membres. Mais depuis l'AG de mai 2009, un conseil d'administration et un secrétariat exécutif ont été mis en place pour permettre le bon fonctionnement de l'Union étant donné sa taille actuelle.

Jusqu'à présent, les réunions de l'Assemblée générale se tiennent de manière régulière et la participation matérielle des membres (nourriture, logement dans les familles, etc.) témoigne de leur volonté et de leur intérêt à aller de l'avant. Toutefois, le rapport financier n'a jamais été présenté aux membres qui ne disposent pas d'informations fiables sur la santé financière de leur Union. Les états financiers (bilan, compte d'exploitation, compte de trésorerie, etc.)

n'ont jamais été produits et présentés à l'AG et le système comptable en vigueur ne permet pas leur établissement (UOPCM-INADES, 2009). Même le rapport de la Commission de contrôle n'y fait pas allusion, se contentant de faire l'état des lieux du matériel et équipement de l'Union et jamais des finances, ce qui laisse un goût d'absence de transparence. Les attributions de la Commission de contrôle ne sont pas claires et ses membres s'acharnent plus sur les activités des OP que sur la gestion réelle de l'Union dont ils n'ont pas eux-mêmes assez d'informations sur la gestion financière. D'ailleurs, il paraît qu'ils font leur travail séparément, un à un au lieu du groupe, ce qui présente des risques de corruption et d'achat de consciences. Avec la mise en place de nouveaux textes installant le Conseil d'administration et le Secrétariat exécutif, les choses devraient évoluer autrement en vue de la bonne gouvernance et de la gestion transparente des ressources financières.

Signalons que l'Union dispose d'une maison de passage relativement bien équipée à son siège de Bongo, fruit des efforts locaux et du partenariat avec BD.

b) La production du maïs

La production agricole au sein de l'UOPCM est envisagée à deux niveaux : le champ du ménage et le champ communautaire. Au niveau de chaque OP, le travail reste communautaire dans le champ du groupe et pour le champ du ménage en ce qui concerne les grandes opérations culturales (défrichage, labour, semis). Pour les autres opérations importantes (entretien, récolte), le groupe semble ne pas disposer de temps suffisant pour le faire convenablement dans tous les ménages et la main-d'œuvre semble faire défaut, ce qui complique ainsi la tâche de certains ménages. Généralement, les membres de l'OP se soutiennent de façon tournante dans le champ individuel et disposent d'un jour en moyenne par semaine pour le travail communautaire. Les ménages membres des OP ont le devoir d'appliquer les recommandations de l'Union en matière de superficie d'exploitation. Celle-ci est arrêtée à minimum 2ha par ménage et minimum 2ha par champ collectif. Le choix de terrain s'effectue avec l'appui des autres membres de l'OP du village.

Ces instructions semblent globalement bien respectées, ce qui a entraîné l'augmentation des emblavures qui atteignent généralement les 2ha par ménage dans l'aire d'action de l'Union. Pour les activités de production, les OP soutiennent leurs membres dans les différentes activités individuelles et communautaires. Elles organisent les réunions de sensibilisation et de planification, les travaux d'entraide en groupe pour les champs individuels, l'ouverture d'un champ communautaire (2ha) ainsi que les diverses opérations culturales y afférentes, la disponibilité des intrants agricoles (machettes, limes, semences, etc.), le suivi des champs individuels pour vérifier le respect des règles (mesure), le transport des produits vers les points de regroupement, etc. L'Union coordonne ainsi toute l'activité menée au niveau des OP. L'animation sur les techniques culturales ainsi que sur les actions de développement communautaire est assurée par les animateurs endogènes.

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des chiffres nets de production agricole compilés au niveau de l'Union pour chaque OP et sur une certaine période. Mais si on peut opter pour une hypothèse minimaliste qui paraît plus réaliste de retenir au moins 1 ha par ménage et

1,5ha par OP, nous pouvons estimer que l'Union réalise, au vu des chiffres sur les associations et les membres, au moins 1100 ha de maïs au niveau des ménages et au moins 82 ha en champs communautaires chaque grande saison. Avec un rendement moyen de 1t/ha dans la région, la production globale peut ainsi dépasser les 1000 tonnes de maïs. Si on peut y associer, de moitié ou d'un tiers, la production en petite saison, la production de l'Union dépasse ainsi les 1500 tonnes par an. Mais au vu des quantités commercialisées, on peut raisonnablement supposer que les quantités produites demeurent encore en-deçà des normes et qu'il subsiste un problème de statistiques et de collecte de données fiables. Par ailleurs, l'aire d'action de l'Union devenant grande, l'accompagnement de toutes les OP sur tous les axes pose problème et n'est plus bien assuré avec des animateurs endogènes bénévoles, eux-mêmes agriculteurs membres devant s'occuper aussi de leurs activités. Il devient urgent d'en former d'autres pour augmenter leur nombre et de songer à leur prise en charge complète pour les motiver dans leur mission. En outre, l'Union devra penser à la mécanisation de ses activités car, sans main-d'œuvre suffisante, les ménages tiennent difficilement le rythme pour des opérations culturales non collectives (sarclage, récolte), ce qui entraîne parfois une faible productivité.

c) La commercialisation du maïs

L'élimination des contraintes à la commercialisation du maïs pour offrir un prix rémunérateur à son producteur est l'un des objectifs à la base de la création de l'UOPCM. Les ménages utilisent une partie de leur production du champ individuel pour leur consommation familiale et confient l'autre partie à l'Union pour la commercialisation dans le centre de Kananga.

Grâce à un fond de roulement chiffré à 18.000€ reçus de son partenaire BD en 2007, l'Union a commencé à acheter le maïs à un prix relativement supérieur¹²⁹ à celui du marché à ses membres ainsi qu'aux autres habitants des villages pour le revendre à Kananga. Son service de commercialisation avait tenté de se muer en coopérative de commercialisation avant que le comité directeur n'y trouve un conflit d'intérêts et sensibilise les membres à suspendre ses activités.

Avant 2002, la commercialisation du maïs a été opérée sur le marché local et depuis cette date, l'UOPCM a assuré la collecte des produits des OP et de leurs membres pour leur commercialisation à Kananga, grâce à un fonds de 1.200\$ tournant sur les axes en vue de la location des wagons de la SNCC, offert par le partenaire BD. L'autre appui financier de BD (5.000\$ en 2003) a permis à l'Union de financer la construction de 4 dépôts de produits dans les 4 axes (achat de 30 tôles dans 3 axes et 80 à Bongo) de l'époque ainsi que l'achat de 30 vélos pour faciliter le transport du maïs des champs jusqu'aux villages, et des villages vers les dépôts de stockage dans les quatre axes de départ (Bongo, Domiongo, Kabwe) ainsi que la location des wagons pour la commercialisation à Kananga.

¹²⁹ Ce prix est qualifié d'intermédiaire. Si par exemple 1 méka de maïs est vendu localement à Bongo à 75FC, l'UOPCM le rachète à ses membres à 100FC, avec une mesure normale, conventionnelle alors que les autres acheteurs imposent une grande mesure.

Dans le processus de commercialisation du maïs, les ménages assurent le conditionnement et le regroupement du produit, ainsi que sa fourniture à l'UOPCM en passant par leur OP. Ils reçoivent en retour le revenu après la vente. Chaque OP qui a fourni une quantité importante de maïs à l'Union délègue un ou deux représentants dans l'équipe de commercialisation à Kananga. Après récupération du maïs auprès des OP, l'Union se charge de sa commercialisation. Pour cela, elle organise des réunions de mise au point sur la commercialisation, constitue l'équipe de commercialisation, regroupe les produits dans les dépôts choisis et assure leur garde, opère des démarches auprès de la SNCC pour l'obtention des wagons, s'assure de l'évacuation des wagons et acquiert tous les documents requis. Après la vente, elle établit un rapport et redistribue la part des recettes destinées aux ménages.

Les statistiques disponibles renseignent qu'à l'acquisition du fonds de roulement en 2007, l'UOPCM a réussi à évacuer sur Kananga, plus de 200 tonnes de maïs dont 80% issu de ses membres, malgré les retards dans l'évacuation qui ont occasionné de fortes pertes dues à l'avarie et à la pourriture du maïs. La difficile évacuation des produits demeure donc le véritable goulet d'étranglement dans les activités commerciales de l'UOPCM comme nous l'avons relevé au chapitre précédent : état déplorable des routes, difficultés de fonctionnement des chemins de fer, etc. Elle est à la base d'importantes pertes qui entraînent la démotivation des paysans. À titre d'exemple, sur les 3 wagons de maïs arrivés à Kananga au premier semestre 2008, l'UOPCM a évalué les pertes dues à la pourriture à plus de 16 tonnes de maïs (16,545t), qui pouvaient rapporter 4.436,17\$ aux paysans pauvres ! (UOPCM-INADES, 2008).

On sait alors voir comment les conditions de fonctionnement général au niveau du pays constituent un frein à l'évolution des activités paysannes. Malgré ces pertes, l'Union a réalisé un bénéfice de 4.969,52 \$ pour le seul premier semestre (INADES, 2009). Rappelons que les wagons pour lesquels l'argent est déjà versé à la SNCC sont parfois livrés avec plusieurs mois de retard, alors que ceux déjà chargés traînent encore dans les gares de longs mois sans être évacués. Le maïs ainsi déjà rassemblé connaît de mauvaises conditions de stockage qui entraînent sa pourriture. En 2009, la situation a été pire car l'Union n'a pu évacuer qu'un seul wagon alors que les autres soit, n'ont pas été livrés, soit n'ont pas été tirés et le maïs a quasiment pourri ! Il y a donc beaucoup de risques que les pertes occasionnées par la non évacuation des produits n'entraînent l'effondrement de tout le fonds de commercialisation et une immense démotivation. D'où, l'Union envisageait la possibilité d'acquérir une baleinière pour se tourner vers les cités minières de Tshikapa et de Luebo. Le projet est en cours.

d) Les actions de développement communautaire

L'objectif ultime de différentes actions étant l'amélioration des conditions de vie des membres, l'Union a envisagé un certain nombre d'actions sociales pour soutenir ses membres. Il s'agit essentiellement des actions dans le domaine de la santé, dans celui de l'éducation ainsi que l'aménagement des sources d'eau potable.

Dans le domaine de la santé, comme les infrastructures sanitaires opérationnelles sont difficilement accessibles aux habitants des villages car situées généralement à plusieurs Km,

l'UOPCM appuie ses organisations membres à résoudre dans une certaine mesure ces difficultés d'accessibilité aux soins avec l'appui logistique de son partenaire BD.

Concrètement, il est question de l'installation d'une structure sanitaire en mesure d'offrir aux habitants du village des soins préventifs et curatifs autorisés par la Zone de Santé dans le cadre des soins de santé primaires. Les membres de l'OP sélectionnée se dotent ainsi d'un terrain et y construisent en rapport avec leur contribution locale les bâtiments, généralement en matériaux locaux, pour y abriter les services. L'appui de l'UOPCM consiste à fournir l'équipement, les médicaments et à recruter le personnel soignant et les centres de santé continuent à fonctionner grâce aux recettes réalisées dont 50% servent au paiement des salaires du personnel, 5% contribuent au fonds de l'OP responsable, 25% pour le renouvellement du stock de médicaments et 20% au paiement de diverses taxes et à la contribution au fonctionnement du bureau central de la zone de santé. Grâce au financement de BD en 2005, 26 matelas ont été acquis pour les centres de santé ainsi qu'un lot de matériels et médicaments. Trois organisations paysannes à Bongo, Domiongo et Kabwe ont déjà été appuyées par l'Union dans la construction de leurs centres de santé chacun avec un service de maternité. Même si le matériel et l'équipement de ces centres de santé restent encore précaires, leurs services sont néanmoins bien appréciés par les populations. Il importe donc d'augmenter le nombre de ces structures même avec l'appui d'autres partenaires pour couvrir convenablement toute l'aire d'action de l'Union. Par ailleurs, des zones d'ombre subsistent dans la gestion, notamment la définition de la propriété des infrastructures et des parcelles qui les abritent car, il n'existe pas de convention signée entre l'UOPCM et les OP responsables, tout comme les documents officiels de cession délivrés par leurs anciens propriétaires.

Dans le domaine de l'éducation, les villages congolais souffrent généralement d'un déficit d'infrastructures scolaires qui obligent les jeunes enfants à parcourir d'énormes distances chaque jour pour aller à l'école, ce qui se traduit par un faible taux de scolarisation dans les milieux ruraux. Consciente de ces difficultés, l'UOPCM essaie d'aider ses OP membres à ouvrir des écoles pour encadrer leurs enfants dans des conditions relativement bonnes. Elle a initié l'ouverture de 3 écoles à son siège à Bongo, fonctionnant au sein des mêmes bâtiments: une école primaire en 2000 et deux écoles professionnelles de menuiserie et de coupe et couture en 2005. Les bâtiments sont construits en matériaux locaux. L'appui de BD en 2005 a permis l'acquisition des bancs, des tableaux et de l'équipement de base, alors que les charges de fonctionnement sont assurées par les recettes locales issues des contributions des parents. L'absence de convention entre l'Union et l'OP, de même que les documents de cession du terrain abritant les écoles, entretiennent la confusion dans la gestion de ces activités.

Par ailleurs, l'Union a initié un projet d'aménagement de sources d'eau potable dans son aire d'action et deux sources d'eau potable ont déjà été captées à Bongo et à Bena-Makima grâce à l'appui logistique de BD. La contribution locale des membres de l'OP et de la population du village doit se matérialiser par la participation active dans les activités préparatoires (collecte et assemblage de matériaux locaux : sables, graviers, moellons, planches,...), pendant (aide aux travaux de drainage, aide maçon, nourriture aux travailleurs, etc.) et après le captage

(mise en place d'un comité d'eau pour la maintenance de l'ouvrage). Il est nécessaire d'envisager l'extension de ces actions dans d'autres axes et d'autres villages.

En définitive, la structure des appuis de BD depuis le début du partenariat se présente de la manière suivante :

Tableau n°17 : Appuis de BD à l'UOPCM depuis 2002

Année	Objet	Montant
2002	Location de wagons SNCC	1.200\$
2003	Stockage et Commercialisation maïs	5.000€
2005	Santé, Éducation, et Eau potable	8.500€
2007	Commercialisation maïs	18.000€
Total		31.500€ et 1.200\$

Source : nous-mêmes, nos enquêtes et compilation différents rapports UOPCM-INADES

Pour garder cette masse d'argent, l'Union a acquis un coffre-fort détenu à son siège à Bongo. Une autre partie de l'argent est gardée par INADES à Kananga comme l'Union n'a pas de compte bancaire. Signalons aussi que l'Union aborde d'autres partenaires pour d'autres actions. C'est le cas d'un élevage de porcs acquis auprès du projet d'appui au secteur agricole et rural de la FAO en 2004.

8.4.2. Les principales réalisations du Projet Sécurité alimentaire Kananga

Les principales réalisations du projet sécurité alimentaire Kananga cofinancé par Caritas International Belgique et Fonds belge de survie se regroupent autour de 7 résultats intermédiaires du projet. Nous pouvons en épinglez quelques unes, l'objectif pour nous étant de dégager les principales tendances et non d'entrer dans une énumération intégrale.

8.4.2.1. Structuration et accompagnement du monde paysan

Dans l'aire d'action du projet, un certain nombre de structures au profit du monde rural ont été mises en place en vue de mobiliser les paysans et les ruraux, de canaliser leurs efforts et de coordonner leurs activités en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Ainsi tour à tour, le projet a initié et accompagné la structuration des Organisations Paysannes OP, des plates-formes associatives ainsi que des Comités Locaux de Développement Communautaire CLDC.

a) La structuration des OP et des plates-formes associatives

Les animateurs du projet ont identifié les différents ménages considérés vulnérables et intéressés aux actions proposées, à qui ils ont demandé de former des groupes avec lesquels ils allaient collaborer. Ces ménages se sont mis ensemble et ont formé des associations dans les villages. Certains groupes qui existaient déjà ont été acceptés, moyennant certains amendements, notamment en rapport avec l'effectif des membres et la philosophie de travail

du projet. D'où, certains petits groupes ont fusionné pour former une OP qui compte en moyenne 12 à 15 membres. Le Document Technique et Financier du projet prévoyait la mise en place de 240 organisations paysannes. Mais au vu de l'engouement des paysans suscité par les appuis apportés dans les villages, ce chiffre a été presque doublé les deux années suivantes. Mais dès que les appuis logistiques ont cessé à partir de la troisième année pour laisser la place au seul appui technique en rapport avec les formations, ce nombre a décliné pour se stabiliser autour de 300. Fin décembre 2009, soit à un mois de la fin du projet, on dénombrait 312 OP vivrières dont 48 s'occupent aussi de semences et 25 maraîchères, encadrées par les animateurs du projet. Ces OP sont formées essentiellement par les ménages.

Chaque OP dispose d'un champ communautaire de minimum 1ha (entre 1 et 3 ha) et chaque membre dispose de ses activités personnelles. La majorité des OP sont gérées par un comité directeur comprenant 5 à 7 membres et le projet les sensibilise à avoir des textes de base comme les statuts et le Règlement intérieur connus de tous et reconnus au moins par le chef de village pour éviter des conflits. Ces OP s'occupent essentiellement des cultures vivrières, pérennes, maraîchères, de l'élevage et de la pisciculture. On ne peut pas parler de spécialisation au vrai sens du terme à leur niveau car il y a souvent cumul, voire succession d'activités, mais le projet accompagne chacune pour une activité spécifique. L'ensemble des OP de l'axe dans une filière donnée (maïs, riz, arachide, etc.) forme une plate-forme associative. Celle-ci comprend un comité qui coordonne les activités de la filière et gère les appuis leur accordés par le projet.

La prise en charge des OP constituées a été presque totale sur le plan du processus culturel. Caritas a fourni l'outillage aratoire : houe, machette, lime, etc., les semences et formé sur les techniques culturales. De même chaque plate-forme a reçu un appui en rapport avec ses activités (moulin, égreneuse, décortiqueuse, grenier). Sur le plan des formations, notons qu'immédiatement après constitution, chaque OP recevait directement l'appui logistique, sans avoir été formée sur le plan de son organisation et de sa gestion, ce qui a été à la base de nombreux problèmes et conflits. Ces formations n'ont été dispensées qu'à la dernière année du projet, ce qui a été dénoncé par tous les bénéficiaires qui estiment que la charrue a été mise devant les bœufs.

b) Les Comités Locaux de Développement Communautaire « CLDC »

Les Comités Locaux de Développement Communautaire « CLDC » sont des structures de développement à assise communautaire initiées et mises en place par le projet dans son aire d'action, en vue de canaliser et de coordonner les efforts de la base pour son développement. Ils se veulent ainsi un cadre de concertation, de réflexion et d'échange de tous les acteurs à la base sur les voies et les moyens de leur développement. Les CLDC sont composés des délégués des OP membres des sites, des représentants des enseignants, d'un délégué du centre de santé s'il y en a, des délégués des églises, du chef du village qui en est d'office le premier conseiller. En initiant les CLDC, le projet entendait pérenniser son action après le financement. Pour cela, il avait à renforcer suffisamment leurs capacités pour qu'ils prennent

en charge l'après-projet¹³⁰. Au total, 76 CLDC se sont formés dont 67 ont été formellement appuyés par le projet, alors que les autres viennent soit de démembrements des anciens CLDC, soit des initiatives personnelles des habitants de certains villages qui ont vu l'expérience marcher dans des villages voisins et veulent la reproduire dans leur village. Ainsi, certains CLDC qui réunissaient 2 à 3 villages éloignés se sont scindés, privilégiant la proximité et des rencontres régulières, qui n'étaient pas possibles avec des membres éloignés. Au départ, chaque CLDC a reçu du projet un appui de 120\$, une machine à écrire et 2 vélos. Il devrait par la suite pour sa survie et son fonctionnement, mobiliser et recevoir une rétrocession de la part de ses OP membres, équivalent à 10% de la production, en nature ou en espèces. En plus du comité directeur, un CLDC est doté d'une commission de contrôle, d'une commission Justice et Paix pour résoudre les conflits, ainsi que de commissions ponctuelles (exemple de l'aménagement des sources).

Des formations indispensables, notamment sur le plan de l'organisation et de la gestion de la structure, de même que l'analyse du contexte et l'élaboration d'un plan de développement local n'ont été données aux CLDC qu'à la dernière année du projet, comme pour les OP. Ceci est à la base d'un certain nombre de difficultés constatées dans le fonctionnement de plusieurs d'entre eux. Une auto-évaluation des CLDC (Rapport trimestriel 15 ; Rapport d'auto-évaluation CLDC, 2009) initiée, préparée et menée par le projet dans 56 (73,6%) des 76 CLDC opérationnels donne un certain nombre de résultats qui interpellent, éclairent sur leur fonctionnement, et aident à tirer des conclusions pour l'avenir.

Ainsi, l'âge moyen des CLDC varie entre 2 et 5 ans (85,7%) alors qu'ils sont 7 (11%) âgés de moins d'un an. Seuls 30% d'entre eux n'ont pas changé de comité depuis le début alors qu'ils sont presque à 70% à avoir changé de comité au moins une fois dont 62,5% au moins 2 fois et seulement 7,1% entre 3 et 5 fois. Pour ceux qui n'ont pas changé de comité, on ne sait pas exactement quel est leur âge. Les raisons souvent avancées dans le changement de comités sont le vol et le détournement des appuis reçus du projet et des rétrocessions des OP membres, le cumul des fonctions, l'inactivité, la conflictualité avec les autres membres de la communauté, etc. Notons à ce sujet que les mêmes personnes pouvaient être à la fois président d'une OP, président d'une plate-forme ou animateur endogène et président d'un CLDC, ce qui augurait de conflits d'intérêts ; ou encore des chefs de village président des OP ou des CLDC : en cas de problème, à qui s'adresser?

Par ailleurs, seuls 27% de femmes occupent un poste de commandement (trésorière généralement), ce qui est un pourcentage faible certes, mais déjà encourageant au vu des pesanteurs sur la femme rurale (surcharge en travaux de champs et domestiques, coutumes, religion, niveau d'instruction). D'ailleurs, il semble que les quelques femmes qui occupent un poste ont été sensibilisées, élues et chargées même de force par les autres membres de la communauté. Sur le plan des statuts, seuls 2 CLDC auto-évalués, soit 3,7% ne disposent pas de statuts ; 31,5% disposent de statuts non encore notariés et 64,9% en ont déjà notariés. Précisons que les statuts pour les différents CLDC ont été rédigés par le projet qui les remet

¹³⁰ Notre entretien avec Hippolyte Kalala, Sociologue du projet, Kananga, décembre 2009.

aux CLDC pour signature par les membres. Le projet se charge également de leur légalisation et notariat.

Il se dégage aussi que 3,7% des CLDC ne disposent pas de caisse alors que 96,3% en disposent dont la plus alimentée contient 115\$ contre 0,6\$ pour la moins alimentée. La mauvaise gestion et le détournement sans compter le manque d'initiative pour mobiliser les fonds sont avancés comme raisons principales de l'absence ou de la faiblesse de la caisse. 61,8% déclarent recevoir des rétrocessions (10% des recettes) des OP membres alors qu'ils sont 91% à déclarer disposer d'un plan de développement local et 39% mis en réseau pour échanger leurs expériences avec les autres CLDC. Aussi, grâce à l'appui du projet, 14 centres d'alphabétisation ont été ouverts dans les sites des CLDC et équipés en manuels d'andragogie. Les facilitateurs de la Division provinciale des affaires sociales viennent y assurer des formations et le projet sensibilise les CLDC à les prendre en charge progressivement. Notons que la sensibilisation et l'animation de la base sont assurées au niveau des CLDC par des animateurs endogènes, généralement membres des OP. Au nombre de 144 dans l'ensemble, ces animateurs sont dotés d'un kit d'animation comprenant entre autres un décimètre ruban et un cahier de notes.

Les résultats sous examen prouvent que la mise en place des CLDC a été menée sans responsabilisation des bénéficiaires au départ, et sans leur préparation réelle en termes de renforcement de leurs capacités dans l'organisation et la gestion, l'analyse du contexte, l'élaboration d'un plan de développement, la résolution des conflits, ce qui est à la base de beaucoup de problèmes organisationnels au début. Mais au fur et à mesure de l'encadrement, un certain nombre de problèmes se résolvent, notamment avec l'appui du projet. Qu'advient-il en l'absence du projet ? Il aurait été intéressant de mener l'étude sur l'ensemble des CLDC pour avoir une idée globale de leur fonctionnement. Toutefois, certains comités s'en tirent bien et mènent déjà des actions qui donnent à espérer. Ainsi, grâce à leur animation, des OP continuent à voir le jour dans les villages. Ils initient certaines actions de développement au profit des villages notamment la construction de centres de santé, d'écoles, l'entretien des tronçons routiers, la prise en charge des frais d'études des enfants orphelins du village. Le renforcement des nouveaux CLDC ainsi que la facilitation du réseautage de tous les CLDC en vue de l'échange d'expériences peuvent permettre aux uns et aux autres de dynamiser leurs forces.

8.4.2.2. La production vivrière

Le projet envisageait dans ce secteur l'augmentation de la production agricole dans l'hinterland de Kananga à travers la structuration et le renforcement des capacités du monde paysan, l'augmentation des superficies cultivées, l'amélioration de la fertilité des sols, la fourniture et la production de semences améliorées. Notons que le projet se concentre sur 5 principales cultures vivrières : maïs, manioc, arachide, niébé et riz ; et sur les cultures maraîchères dont 18 périmètres maraîchers sont ouverts et fonctionnels.

a) Augmentation des superficies cultivées

L'hinterland de Kananga est formé de savanes à faible productivité agricole. Comme les forêts reculent toujours et que les paysans parcourent d'énormes distances pour atteindre les quelques terrains supposés fertiles, le projet a apporté une approche innovante consistant à mettre en valeur les savanes par la pratique des cultures autour des cases et des savanes proches des villages, quitte à enfouir les herbes lors du labour et à améliorer les jachères avec des plantes comme le mucuna, le tithonia et le cassia pour améliorer et augmenter la fertilité du sol. Les avantages de cette technique sont entre autres le gain de temps, les paysans étant dispensés des aller et retour vers les champs, la fertilisation par les herbes enfouies et les ordures ménagères ainsi que la possibilité de bénéficier de l'appui en main-d'œuvre d'autres membres de la famille (petits-enfants, vieillards) qui ne sauraient se déplacer plus loin pour certaines opérations culturales (entretien, protection des cultures, sécurité...).

Par contre, comme le système d'élevage est encore largement extensif, la divagation des animaux reste une menace importante. La sensibilisation des populations et l'implication des autorités politico-administratives et coutumières ont permis de résoudre relativement cette difficulté dans la plupart des villages, la garde des animaux étant décrétée pendant la période des cultures. Cette mesure fonctionne bien pendant la grande saison de culture (fin août à janvier) et moins bien en petite saison, les mêmes paysans étant les mêmes possesseurs de ces animaux et n'ayant pas toujours les moyens d'assurer la garde de leurs animaux pendant de longs mois. D'où le démarrage des sensibilisations au niveau du projet pour promouvoir le système de Kraal ou enclos avec pâturage amélioré pour garder les bêtes pendant une durée relativement longue, ce qui ne va pas sans créer de nouvelles charges tant financières qu'en travail pour les paysans pauvres.

Nos propres enquêtes ainsi que celles réalisées par le projet prouvent effectivement qu'il y a augmentation de superficies emblavées par les ménages de l'hinterland de Kananga. Ainsi, fin novembre 09, 100 % des bénéficiaires directs ont ouvert entre 100 à 150 ares autour des cases et en savanes proches des maisons à la grande saison 2009 et plus de 70 % des bénéficiaires indirects ont ouvert les champs autour des cases pour une superficie de 50 à 100 ares en général (Projet Sécurité alimentaire Kananga, 2009). Toutes cultures confondues, un ménage arrive à réaliser en moyenne 1 à 2ha, ce qui n'était pas le cas avant.

Tableau n°18 : Evolution des emblavures (en ha) par culture et par saison dans l'aire d'action du projet

Culture	A 2006	B 2007	A 2007	B 2008	A 2008
Maïs	22.131	13.834	24.303	14.286	28.618
Manioc	17.197	12.902	19.842	12.694	21.481
Arachide	5.477	3.810	7.445	3.404	9.485
Niébé	7.522	6.835	2.910	6.202	10.106
Soja	2.048	2.133	1.349	1.274	1.431
Riz	6.039	2.794	6.129	1.844	6.036
Total	60.414	41.436	68.278	39.600	77.187

Source : Rapport trimestriel 15, Projet Sécurité alimentaire Kananga, décembre 2009.

Tableau n°19 : Evolution des emblavures (en ha) par saison en savane et autour de cases (en ha) dans l'aire d'action du projet:

Culture	A 2006	B 2007	A 2007	B 2008	A 2008
Maïs	1.177	4.051	1.456	3.598	2.883
Manioc	1.910	4.792	1.868	5.267	9.623
Arachide	807	2.458	834	2.088	5.367
Niébé	730	4.675	547	4.278	6.829
Soja	50	1.800	25	30	818
Riz	50	567	125	570	566

Source : Rapport trimestriel 15, Projet Sécurité alimentaire Kananga, décembre 2009.

Nous ne disposons pas de chiffres sur la situation de référence (à l'arrivée du projet) pour pouvoir nous prononcer mais, au vu des données sous examen – s'il s'avère qu'elles sont fiables et correctes – nous pouvons constater que l'augmentation des superficies cultivées varie en fonction des cultures et des saisons. Elles augmentent progressivement pour toutes les cultures en dehors du soja qui connaît certes des problèmes de commercialisation et de semences. Néanmoins, on peut constater la percée de plus en plus grande des cultures en savane et autour des cases surtout à la saison A 2008. Elles paraissent ainsi comme le lieu de prédilection pour les cultures de niébé, d'arachide et de plus en plus pour le manioc alors que le riz et le maïs continuent à être grandement cultivés en forêt et loin des maisons. Aussi, la saison B qui était jadis réservée au seul niébé et à l'arachide, commence à être exploitée pour les cultures de maïs et de manioc, ce qui témoigne de la réception et de l'acceptation du message du projet en cette matière. Notons toutefois que bon nombre de cultures sont associées, d'où les superficies sont parfois comptées doublement, voire triplement. Notons enfin que la rizipisciculture suscite un intérêt toujours grandissant chez les bénéficiaires, en raison des résultats obtenus, qui vont jusqu'à 3,25 tonnes de paddy par hectare et par site nouvellement mis en valeur.

b) L'amélioration de la fertilité du sol

Comme les terrains choisis pour les cultures sont des savanes pauvres, le projet sensibilise les ménages membres des OP à les fertiliser avec des méthodes simples pour augmenter leur rendement. Il est donc question de la non incinération des champs et de la fertilisation organique à travers l'enfouissement de la matière organique dans le sol au moment du labour, d'où la technique de billonnage est vulgarisée. Des plantes fertilisantes comme le mucuna, le tithonia ainsi que le cassia sont ainsi vulgarisées par le projet qui diffuse leurs semences dans les diverses OP en vue de l'amélioration des jachères. Des sites de démonstration en agroforesterie sont installés pour convaincre les paysans des méthodes proposées.

Fin décembre 2009, 17 démonstrations étaient installées sur l'ensemble de l'aire du projet (4 à l'Est, 5 au Sud, 3 à l'Ouest et 5 au Nord) avec une des trois espèces citées ou en combinaison. Alors que le mucuna est davantage semé pour améliorer les jachères, le tithonia l'est de plus en plus dans l'agroforesterie et même dans la fertilisation directe des champs en l'enfouissant

ou en laissant décomposer sa biomasse aux pieds des plants de maïs. Le cassia est surtout utilisé en agroforesterie. Au dernier trimestre 2009, les données remontées faisaient état de plus de 7,5 ha de jachères améliorées avec mucuna et plus de 6 ha améliorés de tithonia prêts à recevoir les cultures. Aussi, les enquêtes réalisées par le projet estiment que 100% des bénéficiaires directs du projet appliquent en combinant les unes et les autres méthodes de fertilisation (non incinération, usages de Mucuna, Tithonia et cassia...) à 80 %, ce qui est de nature à améliorer la fertilité des sols.

À ce sujet, les données disponibles renseignent que les rendements des cultures se sont sensiblement améliorés dans la ceinture verte, grâce à l'usage étendu de ces nouvelles techniques de fertilisation. Ils se situent autour de 800 Kg de maïs/ha dans les savanes améliorées et 1200 Kg, voire 1500 Kg autour des cases et 18 à 25 tonnes de manioc de variétés améliorées dans les savanes améliorées¹³¹.

c) fourniture et production des semences

Tout au début, le projet a fourni les semences améliorées de toutes les cultures pratiquées aux OP et certaines d'entre elles avaient opté pour la filière semencière, devenant des agri-multiplicateurs de semences. Il était donc question que les OP continuent à s'approvisionner en semences de manière autonome à partir de leur première production et que les OP semencières fournissent de la semence propre à vendre aux autres qui en auraient besoin. Mais cela semble ne pas avoir bien fonctionné étant donné les difficultés des OP semencières à accéder aux semences de base (coût d'achat et de transport en dehors de la province) et à être suivies correctement par le service de semences en vue de la certification de celles-ci (paiement de frais et prise en charge des agents). Donc, la filière semencière est quelque peu en veilleuse. Toutefois, certaines OP continuent à fournir de la semence non certifiée et de qualité moyenne.

8.4.2.2. Les cultures pérennes

43 OP (comptant environ 900 ménages) accompagnées par le projet s'occupent essentiellement des cultures pérennes, notamment les arbres fruitiers (citrus, avocatier, manguiers, papayer), le caféier, le cacaoyer, le palmier, etc. ainsi que le reboisement des sites communautaires (acacia). Le projet aide à mettre en place les pépinières pour la disponibilisation des plantules et leur mise en place, et à reboiser les sites érosifs communautaires, à travers la fourniture des semences et des formations en techniques de conduite des cultures (semis, repiquage, taille et entretien), en compostage, gestion du reboisement...

La vente des plantules se révèle une activité rentable et beaucoup de ménages sont de plus en plus attirés par l'activité. A titre d'exemple, pour les 3 pépinières (Diboko, Kanyuka / zone Nord et APAF/zone Est) et cinq ménages ayant remonté les données au dernier trimestre 2009, on comptait 65.000 caféiers, 43.067 Acacia, 5.000 Moringa, 3.542 avocatiers, 5.455 Spondias, 2.600 palmiers, 600 Mango et 1.700 Citrus alors que dans la zone Ouest, les animateurs

¹³¹ Notre entretien avec Ir Félicien Tshisekedi, Agronome du projet, Kananga, décembre 2009.

endogènes ont compté 19.040 caféiers, 3.727 orangers, 2.000 mandariniers, 400 palmiers, 1.897 avocatiers, 959 Moringa, 4.740 cacaoyers, 150 Acacia et 15 manguiers appartenant à 9 ménages et 2 associations. (Rapport trimestriel 15, 2009). Jusqu'à présent, le projet a réussi à reboiser 9 sites communautaires dont les sources, les centres de santé, les écoles et même les sites érosifs.

8.4.2.3. Les Activités génératrices de revenus

Diverses activités en vue de la génération de revenus au niveau des ménages et communautés ont été initiées par le projet comme nous pouvons le découvrir à travers ce tableau :

Tableau n°20 : Relevé des AGR initiées par le Projet

Nombre	Activité	Gestionnaires	Localisation
03	Unités de transformation de jus d'ananas	Plates-formes à transformer en coopératives	Tubuluku, Tshimpidinga, Beya Dibala
12	Moulins (maïs, manioc)	Plates-formes associatives	Apollo, Tubuluku, Lukonga, Nkonko, Malandji, Mutoto, Luanyanya, Muyeshi, Tshingana, Tupaku, Ndumbi, Kapungula
02	Egreneuses à maïs	CLDC	Diomba, Lukono
06	Décortiqueuses à riz	Plates-formes associatives	Matamba, Tshibalabala, Bikuku, Luandanda, Tshibata, Zapo-Zapo
02	Forage d'eau	Comités d'eau	Matamba, Zapo-Zapo
02	Adduction motorisée d'eau	Comités d'eau	Mbondo, Nsanga Nyembwe
08	Greniers	Plates-formes associatives	Wafuana, Lukonga, Mukanya Kalamba, Tshibata, Diboko dia Kalamba, Bena Lunga, Kasasa, Luanyanya
04	Transformation produits : savons, confiture	OP	Kalamba, Tshiawu
08	Caisses villageoises ou Fonds de solidarité pour le développement FONSDEV	OP et CLDC	Tshiawu, Tupaku, Mikalayi, Zapo, Mampanya, Luanyanya, Muamba Mbuyi

Source : nous-mêmes, sur base de nos enquêtes

Notons que les égreneuses n'étaient pas prévues au départ, mais ont été fournies à titre d'essai dans les endroits producteurs de maïs¹³². S'agissant des moulins et des décortiqueuses, il faut souligner qu'en plus de l'équipement complet, le projet a fourni 400 litres de mazout (600 litres pour certains moulins) et 20 litres d'huile moteur, le petit outillage et pris en charge pendant 6 mois le personnel de gestion : 3 pour les décortiqueuses (gérant, caissier et sentinelle) avec un budget mensuel de 85\$ et 2 personnes pour le moulin (gérant et caissier) pour un budget mensuel de 50\$. Quant aux unités de transformation du jus, le projet a financé

¹³² Notre entretien avec Modeste Maleshen, Economiste du projet, Kananga, Décembre 2009.

la construction de l'abri, fourni tout l'équipement et pris en charge la paie de la caissière pendant six mois (30\$ par mois) alors que les comités d'eau ont reçu l'équipement et l'adduction ainsi que 100 l de mazout et un bidon d'huile moteur. Une formation technique de base pour la mise en marche et la maintenance de l'outil de production a été assurée à l'installation.

Sur le plan de la gestion et de la rentabilité de ces unités, les résultats sont variables selon les sites et dépendent un peu plus de la cohésion et du dynamisme interne de chaque entité bénéficiaire. En dehors des activités de fabrication de savons et confitures vraiment récentes et pour lesquelles il n'y a pas encore de données, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes pour le reste des activités de manière générale. L'une des causes principales de ces faibles performances serait le manque de préparation des bénéficiaires à l'action et à la gestion.

Beaucoup de comités ont été structurés dans la précipitation et ont reçu directement des appuis alors qu'ils n'avaient pas encore atteint la maturité nécessaire tant sur le plan de la cohésion en tant que groupe que sur le plan de l'organisation et la gestion de ces appuis. Dans ces conditions, l'on a assisté à des phénomènes d'accaparement de certains biens par les membres influents, notamment les chefs de village à qui la direction de ces comités était confiée à certains endroits, sans oublier des détournements de fonds tant par ces chefs que par des caissiers et d'autres membres. La formation en gestion n'a été assurée que plus tard, quand certaines caisses n'avaient plus rien.

Aussi, certains facteurs socioculturels et techniques n'ont pas été suffisamment pris en compte dans la décision et l'affectation de certaines activités. A titre d'exemple, sur les six décortiqueuses installées, une seule donne satisfaction, celle de Bikuku (en ville) alors que les autres sont trop peu, voire pas fonctionnelles, les paysans n'y amenant pas leur riz pour le décortiquer. Une petite enquête semble révéler que la population ne produisant pas de grande quantité de riz préfère le décortiquer elle-même dans les mortiers sans dépenser l'argent.

Aussi, la culture de riz étant bien exploitée par le peuple « tetela » réputé très solidaire, ses paysans qui produisent de grandes quantités de riz dans les sites où se trouvent les décortiqueuses du projet préfèrent aller même plus loin, en ville, faire décortiquer leur riz chez leurs frères. Même chose pour les greniers qui ne sont presque pas utilisés, les paysans n'ayant pas de grandes quantités de produits à stocker et ne voulant pas verser le moindre sou pour leur garde. Il s'observe un certain déficit de confiance, les paysans estimant que leurs produits risquent d'être volés ou subtilisés, suite à des expériences malheureuses vécues. Toutefois, les gestionnaires y ont découvert une vocation commerciale. Ainsi, les greniers installés le long de grands axes comme à Wafuana servent désormais d'une part, de marché de sommeil pour les passants, notamment les « bayanda » qui peuvent payer quelque argent et d'autre part, de dépôt pour les autres produits non agricoles comme à Kasasa où le grenier installé au marché sert non plus comme dépôt de vivres mais plutôt de dépôt de planches qui rapportent de l'argent chaque semaine.

Les adductions et forages risquent eux de ne pas connaître des lendemains meilleurs à cause des ennuis techniques et des ingérences intempestives des chefs de villages. Les pièces de rechange sont inaccessibles et leur réparation coûte cher, vraiment pas à la portée des villages et déjà en décembre 2009, un forage était bloqué. L'aménagement des sources d'eau potable paraît une solution idéale dans ces conditions, ce que le projet a fait dans 21 villages. Toutefois, les comités d'eau n'ayant pas été mis en place partout et la population n'ayant pas été suffisamment sensibilisée pour la prise en charge des ouvrages, ceux-ci souffrent d'un manque criant d'entretien (sentier, bassin). Les CLDC devraient veiller à exercer leur rôle de catalyseur du développement des milieux.

La situation des unités de transformation de jus d'ananas semble elle, inspirer confiance pour deux unités sur trois (Tubuluku et Tshimpidinga). En effet, l'écoulement des jus produits pose problème pour l'autre unité (Beya Dibala) qui semble n'avoir pas encore maîtrisé le circuit de commercialisation car un peu éloignée de la ville par rapport aux deux autres. Il en résulte que sa productivité est très faible et qu'à son rythme de production, les coûts de production et de fonctionnement seront difficiles à couvrir. Alors que les deux autres sont handicapées par le manque de bouteilles suffisantes pour tourner à plein régime, cette unité produit presque le sixième des deux autres unités. L'étude du marché a-t-elle été bien menée ? Pendant que Tubuluku produit 15 casiers¹³³ de jus par semaine, soit environ 60 casiers par mois et Tshimpidinga environ 14 casiers par semaine (environ 56 casiers), Beya Dibala en produit 3 à 4 de manière irrégulière, avec une moyenne de 10 casiers par mois, et une moyenne de vente hebdomadaire de 7 à 8 bouteilles dans le village. Ils n'ont pas encore réussi à établir des contacts fructueux et durables avec les distributeurs et débits de boisson en ville.

Toutefois, certaines structures et certaines activités marchent bien. Le parcours historique des OP, plates-formes et CLDC qui réussissent révèle qu'ils sont issus de niches organisationnelles déjà existantes dans le milieu avant le projet et dont les membres entreprenaient déjà certaines activités qui marchaient à leur niveau. Ils tiennent ainsi à perpétuer et à diffuser leurs acquis et expériences. Ainsi par exemple, grâce aux moulins reçus, certains CLDC et plates-formes en ont déjà acheté un deuxième (Lukonga) ou parviennent à financer d'autres activités comme la santé¹³⁴ (Pont Lulua, Malandji, Tshimajiba, Baseke), l'éducation¹³⁵ (Nkandi, Lukono, Pont Lulua, Katanga, Luyamba), l'habitat¹³⁶ (Malandji) ou s'investissent dans l'entretien des tronçons routiers (Tshimajiba).

¹³³ Un casier contient 24 bouteilles de 33 cl de jus

¹³⁴ Grâce aux revenus du moulin à Malandji, la plate-forme et le CLDC ont contribué avec 600\$ pour la construction du centre de santé. D'autres CLDC aident à la construction de bâtiments abritant les structures de santé.

¹³⁵ Le CLDC Lukono a introduit un projet qui a été retenu par le Fonds social de la République pour la réhabilitation d'une école du village ; il offre son apport local en termes de fourniture de matériaux locaux (sable), eau, nourriture et logement pour maçons, etc. Il y a des CLDC qui contribuent à la construction des infrastructures scolaires dans leurs villages.

¹³⁶ Le CLDC Malandji a acheté 2 moules pour la fabrication de briques cuites en vue de l'amélioration de l'habitat. 8 personnes ont débuté le travail de fabrication.

Enfin, les activités des caisses villageoises sont l'œuvre de certaines OP elles-mêmes qui organisaient la collecte de leur épargne ainsi que l'octroi de crédits à leurs membres de façon traditionnelle. Comme c'est leur propre argent, les autres veillent au remboursement et se contrôlent mutuellement. Le projet a pris le train en marche et a aidé à leur structuration à travers des formations par INADES et l'échange d'expériences avec les anciennes FONSDEV initiées par INADES. Sur les 8 structurées, au moins 4 (Tshiawu, Tupaku, Zapo, Mikalayi) semblent fonctionner normalement et disposer de l'argent en caisse.

8.4.2.4. L'entretien des routes

Le Document Technique et Financier du projet prévoyait l'aménagement de quelques tronçons routiers. Seuls 50 Km ont été aménagés pendant les premières années du projet. L'aménagement ou la réhabilitation des routes est désormais une affaire de quelques groupes de volontaires à travers les villages qui essaient de remblayer les points les plus dégradés de la route, contre versement presque obligatoire par les usagers d'un montant fixé par eux (en nature ou en espèce) pour soutenir leurs efforts, généralement les jours des marchés locaux, ce qui apparaît comme une tracasserie supplémentaire contre les passants, étant donné que cette pratique est accompagnée de nombreux abus. Certains chefs de villages et les responsables des CLDC essaient de s'impliquer dans l'entretien des tronçons routiers. C'est le cas des villages Kalamba, Tshibata, Katanga (Zone Est), Tshimajiba et Kaepula où des travaux sont initiés dans le cadre des travaux collectifs (salongo). Dans la zone Ouest, 10 CLDC sur 17 sont impliqués dans les activités d'entretien des pistes rurales.

8.4.3. Analyse comparative des activités de ces deux projets

La présence de ces deux interventions dans la province constitue, d'une manière ou d'une autre un incitant et un appui à l'activité agricole.

L'analyse des actions que nous venons de voir révèle que ces projets ont contribué d'une certaine manière à l'émergence, à la réactivation et au renforcement de la vie associative dans leur aire d'action. À travers des actions dans l'organisation, la structuration, le renforcement des capacités des associations et groupements paysans, ils ont contribué à cet effort d'organisation du monde rural. Comme la formule associative est devenue une conditionnalité dans les interventions sur terrain, les paysans, les ONG et les projets s'emploient à les créer ou à les susciter pour participer aux interventions comme nous l'avons vu plus haut.

Des interrogations demeurent néanmoins sur la viabilité, la durabilité et l'efficacité de la plupart d'entre elles dès que l'appui et le financement de projets s'arrêteront. Ont-elles des capacités suffisantes de réflexion, de négociation et d'action pour continuer à agir seules ? Chez Caritas par exemple, les bénéficiaires semblent satisfaits. Ils apprécient à leur juste titre la contribution du projet dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie comme en témoignent les déclarations suivantes :

« Le projet Caritas a apporté beaucoup d'innovations : fertilisation organique, préparation du sol avec des planches, méthodes modernes et procédés cultureux (semis en ligne, engrais, conservation, transformation, production et traitement des semences, gestion unités de transformation, etc.), animateurs endogènes. Ce sont des choses que nous avons apprises et il faut

le reconnaître. Il y a maintenant une évolution au niveau des superficies. Moi, professionnel, je n'avais jamais pensé faire 1 Ha de cultures autour de cases. Maintenant, on sent ce besoin et même de faire plus. Le projet nous a amenés à comprendre qu'il faut travailler de manière permanente et organisée ; qu'il ne faut pas croiser les bras. On sent que nos communautés, si elles sont soutenues peuvent faire quelque chose¹³⁷. »

« Caritas nous a ouvert l'esprit. Nous étions aveugles sans le savoir. Nous avons maintenant beaucoup de formations qui nous permettent de bien maîtriser le cycle des cultures. Avant, on faisait le caféier sans bien maîtriser sa culture, en rapport avec l'entretien, la taille, etc. Même chose pour l'ananas. Mais maintenant, on sait faire tout ça et même faire un calcul économique sur la productivité de notre activité¹³⁸ ».

« Nous travaillions avant dans des groupes d'entraide mais, le travail n'était pas organisé. Très souvent à la fin de la saison, on se séparait. Maintenant, nous travaillons dans des associations qui durent ; tout ce qu'on fait doit être connu et mesuré. On sait maintenant mesurer nos champs, ce qui n'était pas le cas avant. Aussi, on fait d'autres cultures qu'on ne faisait pas avant comme le maïs et des champs de savane. Chacun a au moins 2 champs maintenant.¹³⁹ »

Nous pouvons néanmoins relever quelques tendances ou caractéristiques communes dans les 2 interventions ainsi que les démarcages ou divergences notables dans leurs logiques d'intervention.

8.4.3.1. Tendances communes dans les deux interventions

Les deux projets nous ont présenté quelques actions et démarches tout à fait similaires qu'ils ont eu à appliquer sur terrain :

- a) le travail direct avec les communautés de base, sans intermédiaires :

Comme nous l'avons relevé plus haut, ces projets sont allés directement à la base travailler face à face, avec les groupements paysans et les communautés de base, bénéficiaires directs de leurs interventions, sans passer par des intermédiaires, ce qui crée un climat de confiance et une motivation supplémentaire auprès des structures concernées. Dans leurs rayons d'intervention respectifs, ces communautés étaient effectivement dans le besoin car, presque abandonnées des pouvoirs publics qui ne s'occupaient plus convenablement de leurs tâches d'encadrement et de protection des populations. Leur présence rassure ces communautés qui se remettent ainsi au travail après des moments de doute et de découragement.

- b) l'apport des moyens extérieurs pour résoudre ou aider à résoudre les problèmes des populations :

Sur le plan financier et matériel, ces interventions représentent une valeur ajoutée à ce que nos paysans n'avaient pas, ce qui constitue un acquis pouvant être capitalisé. Elles ont mobilisé des moyens qui manquent cruellement à nos communautés de base, et ont pris des risques en

¹³⁷ Notre entretien avec Mr Beya Ndumba, Président de l'Association Coopérative Agricole de Tshibashi ACAT/Caritas, Tshibashi, décembre 2009.

¹³⁸ Notre entretien avec Maman Mbombo Bozi, caissière de l'association Tuibakayi, Transformation d'ananas de Tubuluku, Tubuluku, décembre 2009.

¹³⁹ Propos de Tshibangu Shambuyi Michel, animateur endogène CLDC Ntambue Kayembe, Ntambue Kayembe, décembre 2009.

allant vers elles même dans des villages éloignés que les pouvoirs publics ont abandonnés. Leurs appuis aident dans certaines conditions ces communautés à s'épanouir ; c'est un coup de fouet, une contribution à l'amélioration des conditions de vie (augmentation de la production, commercialisation des produits, augmentation des revenus, actions de développement : eau potable, centres de santé, etc.).

Les projets étudiés ont apporté des moyens pour équiper et appuyer les organisations paysannes et les structures rurales. Il a été question du petit outillage (machettes, hoes, haches, limes), du petit équipement (décortiqueuses, égreneuses, bascules, vélos, etc.), des semences, de la construction des greniers communautaires, des unités de transformation (moulins, fabrication jus d'ananas, confitures), de l'argent pour faciliter la commercialisation des produits agricoles ou financer des actions de développement (centres de santé, écoles, eau potable), de la réhabilitation des routes, etc. Bref, des moyens tout de même nécessaires pour le bon fonctionnement et la survie des activités paysannes et rurales ont été fournis. Mais, a-t-on privilégié l'outillage local, produit par les artisans locaux ou simplement l'outillage importé et parfois inadapté ? A-t-on mis l'accent sur les technologies appropriées ou sur les technologies modernes non maîtrisées ? A-t-on mis en avant les ressources locales ou simplement les ressources extérieures ? Très souvent, certains de ces biens aliènent les groupements paysans et les maintiennent dans une forte dépendance et l'éternelle infantilisation. Leurs capacités d'auto-prise en charge peuvent à certains égards être anéanties, ce qui produit des effets négatifs dans la durée. Nous y reviendrons dans les lignes qui suivent.

c) la vulgarisation des techniques culturales :

Les techniques culturales pour l'ensemble des cultures appuyées (semis en ligne, cultures en couloirs, fertilisation, semences améliorées, etc.) ont été enseignées par les techniciens, puis par les animateurs endogènes aux paysans, pour l'amélioration de la productivité et des rendements des cultures. Toutefois, il y a lieu de se demander si ces techniques sont dispensées absolument dans le but de remplacer les pratiques paysannes séculaires, ou de faire un métissage ; un tri entre les bonnes pratiques paysannes et les techniques nouvelles qui se révèlent pertinentes et adaptées. Il n'est pas rare que certains projets ignorent absolument les pratiques et savoirs paysans pour imposer leurs pratiques, ce qui devient une source permanente de conflit et va à l'encontre de la régulation conjointe.

d) le recours à la démarche d'autopromotion

La démarche plus ou moins participative adoptée par ces projets permet un certain renforcement des capacités des acteurs locaux et facilite une certaine appropriation des innovations. Les deux interventions affirment vouloir promouvoir l'autopromotion des communautés qu'ils appuient. Pour cela, elles ont mis en place des dispositifs particuliers, notamment en termes de structuration du monde rural et de formations pour renforcer les capacités des organisations paysannes, dans la perspective de leur auto-prise en charge. On observe ainsi une similitude de technologies organisationnelles mises en place dans les deux

interventions (OP, animateurs endogènes, FONSDEV, plates-formes associatives et Unions paysannes, réseaux, etc.). En dehors des structures primaires (à la base), on voit dans les deux projets la volonté de structurer les paysans au niveau secondaire, voire tertiaire en formant ou en adhérant aux unions et réseaux paysans dans le milieu d'intervention.

L'INADES, une ONG spécialisée dans la formation, partenaire institutionnel dans le projet UOPCM-BD, a été sollicitée par le projet Sécurité alimentaire pour une série de formations dans les CLDC, liées notamment à l'analyse du contexte et l'élaboration de plans de développement local. Elle a été aussi sollicitée pour la mise en place des FONSDEV et la facilitation de l'adhésion des OP encadrées par le projet aux Unions paysannes qu'elle a initiées dans le cadre de ses activités. Ainsi, les communautés donnent l'impression de se réveiller et de découvrir leur potentiel réel ainsi que leur vraie identité. On voit naître et émerger à leur niveau un sentiment de fierté et un certain réflexe de songer à pouvoir compter sur soi-même. De même, le suivi des activités (visites de terrain, rapports d'activités, suivi et évaluations) contribue à l'émergence de la culture du respect des engagements. Mais l'autopromotion en soi est-elle plus facile à prononcer qu'à réaliser ? On aura l'occasion d'en débattre dans les lignes qui suivent.

8.4.3.2. Divergences relevées dans les 2 interventions

Bien que les deux interventions présentent des similitudes, une analyse approfondie permet de relever des divergences très notables dans leur action. Celles-ci tiennent particulièrement à la méthodologie et la philosophie suivie et donc, à la logique même de l'intervention. Il est notamment question de l'approche caritative, peu responsabilisante utilisée par le projet Sécurité alimentaire de Caritas, contre la démarche d'appui dans le partenariat UOPCM-INADES-BD.

À ses débuts, le projet Caritas est apparu comme un « sauveur », un « Père Noël », avec toutes les « solutions » aux problèmes des gens. Bien que la phase de désengagement fût prévue dans le projet après la troisième année, celui-ci n'a pas suffisamment aidé les communautés, les groupements et les structures qu'il a créés à réfléchir davantage sur leur situation et à trouver des solutions appropriées à leurs problèmes. En ne préparant pas suffisamment les bases des actions à entreprendre et en acceptant de se mettre à l'avant-plan de la scène villageoise et de ses problèmes, le projet a entrepris d'asphyxier des capacités d'initiative des acteurs locaux. D'où, le développement dans le chef de ces derniers d'un réflexe d'attentisme et de contemplation. En apportant presque tout ce qu'il fallait pour l'action, parfois même au dessus des capacités réelles de groupes encore fragiles, de réelles distorsions dans le fonctionnement de ceux-ci ont été créées, ce qui les maintient dans un cercle vicieux de dépendance et aliène le développement. Des groupements que l'on venait de créer avaient encore besoin d'un peu de temps de préparation et de maturation, pour renforcer leur cohésion ainsi que leurs aptitudes dans les actions à entreprendre comme cela a été le cas dans l'autre intervention. Pour cela, avant des appuis financiers et matériels, des ateliers de réflexion avec les acteurs locaux concernés sur l'analyse du contexte local, l'analyse des besoins, des problèmes, des potentialités locales, des stratégies ainsi que des solutions adéquates, des

formations sur l'organisation et la gestion des structures communautaires, sur la résolution et la gestion des conflits, sur les techniques culturales étaient absolument indispensables pour leur mobilisation et leur engagement dans l'action de manière responsable en tant qu'acteurs.

L'analyse des ressources locales dont les acteurs disposent en vue de leur valorisation et leur mobilisation semble indispensable. Il n'importe pas de mettre en avant les ressources extérieures, particulièrement l'argent et l'équipement extérieur au risque de créer une réelle dépendance et l'« assistancialisme » des acteurs de base que l'on déplore aujourd'hui. Pour développer un milieu, il ne suffit pas d'injecter de l'extérieur des moyens financiers, humains et matériels, mais il faut aussi que les institutions locales soient en mesure de gérer ces processus de manière autonome (Daniel Fino, 1996). Le renforcement des capacités locales suppose donc que l'on s'appuie sur les ressources des acteurs locaux, leurs capacités, leurs idées, et leur volonté de s'engager dans un processus de développement de manière réfléchie et responsable.

Cette faiblesse du projet Caritas comporte d'énormes risques et des conséquences qui se présentent à bon nombre de niveaux :

- a) Des difficultés à se prendre en charge, même pour de petites choses au niveau des OP et structures communautaires.

Chaque fois que le projet organisait des formations, il prenait complètement en charge les participants : nourriture, logement, transport, perdiem. Lorsque des réunions sont organisées sur terrain, le projet apporte de la nourriture de la ville. Nous avons été témoins de ce comportement en décembre 2009, à un mois de la fin du projet, lorsque nous sommes partis de Kananga avec l'équipe, avec dans notre jeep, de la farine et des poissons « mpiodi » pour l'alimentation de tous les participants à des réunions d'échange d'expériences entre CLDC à environ 60 Km de la ville, alors que nous étions à l'époque de la récolte ! Le projet n'a donc pas développé chez ses partenaires, la culture de se prendre en charge et se comporte comme leur père. D'où, les OP membres de ce projet ont du mal à intégrer les Unions et Réseaux paysans de leur ressort initiées par INADES car il leur est difficile d'honorer leurs engagements en termes de cotisations ou contributions. Ils sont davantage habitués à la gratuité et se sentent mal lorsque l'on fait allusion aux cotisations.

Dans le même temps, toutes les AG et autres réunions de l'UOPCM sont prises en charge par ses membres qui se cotisent (en espèces ou en nature) pour assurer l'alimentation et le logement en famille des participants. Nous avons nous-même été pris en charge par l'Union lors de notre séjour de terrain durant lequel nous avons été nourri et logé tant dans les OP qu'au siège, ce qui prouve qu'une association est bien en mesure de s'organiser pour recevoir ceux qui la visitent. Pourquoi cela n'est-il pas le cas des OP Caritas ?

L'expérience montre que les associations ayant travaillé dans des projets recourant à de telles méthodes n'ont aucune initiative et se dissolvent avec la fin du financement. Elles se préoccupent plus des biens que du travail.

Deux récits d'associations paysannes, non partenaires du projet Caritas mais ayant travaillé dans un contexte similaire, dans le cadre du projet de réhabilitation au Kasai avec l'ONG italienne Alisei illustrent bien ce drame :

« Le Blanc d'Alisei nous disait: « quand vous accomplissez ce que je vous demande, j'accomplis aussi vos désirs » et nous, on suivait sans difficulté. Il nous donnait alors tout, même l'aide alimentaire. On pensait qu'on lui accorderait un autre mandat. Mais il est parti, là on souffre¹⁴⁰ ».

Ou encore :

« Quand le Blanc d'Alisei était là, on recevait des engrais et il nous donnait une prime d'encouragement. Mais depuis qu'il est parti, on ne voit plus rien, d'où ce découragement¹⁴¹ ».

On peut bien comprendre que de telles approches créent de sérieux problèmes au sein des associations. Les gens ne travaillent plus mais ont tous les yeux fixés sur les appuis dont la gestion se présente comme un réel défi. Les représentants des associations qui vont participer à des séminaires sont très mal perçus à leur retour, étant donné qu'ils sont allés toucher le per diem au nom de l'association et qu'ils ne le redistribuent pas. Les gens se démotivent et restent toujours la main tendue.

Cette attitude du projet Caritas a été très mal perçue, même par INADES :

« Cette façon de faire n'aide pas les gens à évoluer. Pour les sessions de formation chez Caritas par exemple, on emmène tout, même la nourriture : le poisson « mpiodi », la viande et on paie même le per diem aux paysans en vue de leur participation. Or, chez nous à l'Inades, les paysans assurent eux-mêmes toute la logistique, ils se cotisent, contribuent et prennent en charge même les formateurs. On était inquiet et pensait que tous les paysans allaient nous fuir, mais ils ont compris que ces actions-là sont éphémères et chez nous c'est durable¹⁴² ».

Renouveler l'outillage de production dans de telles conditions est encore difficile, les paysans se contentant de regarder le projet et d'attendre qu'il le leur donne, comme ils étaient déjà habitués à tout recevoir. Nous pensons que les projets devraient s'efforcer d'aider les gens à mener leur vie et leurs activités de manière autonome et à recourir à eux seulement en cas de besoin réel qui les dépassent. Cette approche caritative semble se contenter de résoudre des problèmes ponctuels, de colmater des brèches, d'éteindre des feux, d'alléger des souffrances ou d'assister des déshérités ; par contre, elle ne facilite pas le développement économique et social des communautés locales.

Caritas justifie sa méthode par la misère des paysans qui sont vulnérables et manquent presque de tout. Donc, elle estime indispensable de leur venir en aide surtout au début pour envisager un désengagement progressif. Toutefois, le constat est que cela perdure jusqu'à la fin du projet, ce qui apparaît comme une mauvaise lecture des ressources locales qu'il faudrait valoriser si l'on veut inscrire son action dans la durée. Étant donné que les acteurs locaux doivent maîtriser leur propre développement, il importe que l'on passe d'une stratégie d'offre, utilisée par Caritas, à celle de la demande émanant des acteurs locaux comme c'est le cas de

¹⁴⁰ Notre entretien avec les Paysans membres de l'Association Ngandu Tukula, Ngandu Tukula, juillet 2007.

¹⁴¹ Notre entretien avec les membres de l'Association Nkongolo Tshiondo, Nkongolo Tshiondo, juillet 2007.

¹⁴² Notre entretien avec Léontine Wadimuena, Formatrice Inades-Formation Kasai, Kananga, juillet 2007.

l'UOPCM car, bien que pauvres, déshérités, ces acteurs ne manquent pourtant pas d'initiatives, ils ne sont pas à court d'idées. Ils peuvent jouer leur rôle si on leur offre un cadre adéquat. Une bonne analyse de la situation s'impose donc.

b) Des difficultés dans la prise de décisions, la négociation et l'action

Les OP travaillant avec Caritas donnent l'impression davantage de subir les événements que de les orienter. Les décisions importantes pour leur survie sont prises par le projet qui les leur communique pour exécution. Le pouvoir de l'argent confère ainsi à Caritas le droit de décider pour ses OP et autres structures qui paraissent plus comme des exécutants des décisions prises par le projet que maîtres de leur propre destin. Or, dans l'autre intervention, l'UOPCM semble maître de son sort et paraît maîtriser le cours des événements. Ils prennent des décisions qu'ils communiquent à leurs partenaires. De même, leurs partenaires émettent des idées et des observations qu'ils leur présentent pour discussion et décision.

Concrètement, la régulation conjointe semble mieux marcher dans le partenariat UOPCM-INADES-BD que dans le projet Caritas où la régulation de contrôle et le paternalisme orientent tout. À titre d'exemple, c'est le projet qui a rédigé les Statuts et le Règlement intérieur des CLDC et les a légalisés chez le notaire. Les Statuts et Règlement sont donc uniformes pour toutes les structures dont les membres n'ont eu pour rôle que de les signer pour la légalisation. Certains des responsables ne connaissent même pas le contenu de ces textes appelés à régir leur fonctionnement. De cette manière, les responsables et membres des CLDC sont-ils responsabilisés ou jouent-ils encore le second rôle ? L'autre exemple est celui où le projet décide de transformer les plates-formes de fabrication de jus d'ananas en coopératives sans avoir partagé l'idée avec les concernés et analysé ensemble les tenants et les aboutissants de la mesure ; d'où ceux-ci ne comprennent pas l'utilité d'une coopérative ainsi que ses mode de fonctionnement et avantages :

« Le projet seul a souhaité nous transformer en coopératives, ce n'est pas notre propre décision. On nous a dit cela mais nous, on n'a pas encore une bonne idée sur ce qu'il faut faire comme coopérative ; on ne connaît pas ses avantages et on n'a encore rien fait. On nous a demandé de cotiser 6000 Francs congolais¹⁴³ comme part sociale mais, personne n'a accepté de donner.

Ou encore : nous n'avons pas d'adresses et ne connaissons pas où et comment nous pouvons nous approvisionner en bouteilles et bouchons. Nous devons tout demander au projet et passer par lui car, il ne nous a pas donné la possibilité de prendre seuls des contacts.¹⁴⁴ »

L'auto-évaluation des CLDC en novembre 2009 constitue un autre cas d'école de la prise de décision unilatérale du projet. Alors qu'elle a été nommée « auto-évaluation » des CLDC, il conviendrait plutôt d'appeler cette activité « évaluation des CLDC par l'équipe du projet » pour des raisons évidentes : la décision de faire l'évaluation émane du projet ; le questionnaire d'évaluation est conçu par l'équipe sans la moindre discussion avec les bénéficiaires ; le dépouillement est fait seulement par l'équipe, et elle seule sait ce qu'elle fera des résultats car ils n'ont pas été discutés avec la base.

¹⁴³ 1\$=900 FC (taux de décembre 2009)

¹⁴⁴ Notre entretien avec Maman Madimba, Gérante de l'ATFM Beya-Dibala, Beya Dibala, décembre 2009.

Nous pensons pour notre part que le moment de l'évaluation semble un moment capital ; il doit permettre de faire une analyse concrète de la situation. Partir des acteurs pour voir leurs rôles et leurs positions par rapport au projet sans oublier leurs perceptions, en passant par les décisions pour voir qui les prend, les contrôle et comment elles évoluent ; évaluer les ressources en analysant leur provenance, leur affectation et leur usage sans oublier leur contrôle ; analyser les pratiques en vue de voir ce que les gens ont appris et ce qu'ils ont perdu et enfin les changements produits. Cela devrait se passer dans une atmosphère d'échange et de communication permanente – et non pas d'interrogatoire devant un questionnaire établi pour des objectifs que le groupe ignore – pour bien appliquer et utiliser les leçons tirées ainsi que les recommandations.

Dans des cas comme celui-ci, il y a trop peu d'analyses de situations, peu d'analyse de soi dans les situations et peu de recul sur soi par rapport aux autres. On prend alors rarement le temps de communiquer avec les autres et d'examiner les résultats inattendus et les déviations dans lesquels se trouvent une réelle richesse et de vrais enseignements à tirer (Enda Graf Sahel, 1996).

c) Affectation disproportionnée des ressources du projet

Le budget du projet présente un certain déséquilibre. Ainsi, les ressources affectées aux activités « réelles » du projet Caritas sont parfois faibles par rapport à celles affectées à la partie administrative : fonctionnement, personnel, missions, administration bailleur, etc.

Faute d'avoir le budget global du projet, ces quelques éléments de budgets partiels en année 1 et année 5 peuvent nous renseigner sur la part affectée aux différents postes budgétaires.

Tableau n°21 : Lignes budgétaires du projet Caritas année 1 en Euros

Résultat intermédiaire	Prévu	Dépensé	Solde
R.1. Production vivrière	238.049,20	128.851,84	109.197,36
R.2. Production pérenne	35.227,50	25.407,90	9.819,60
R.3. Transformation	42.604,45	23.224,37	19.380,08
R.4. Commercialisation	50.352,50	24.555,29	25.797,21
R.5. Eau potable	86.714,00	8.011,60	78.702,40
R.6. Production de semences	12.103,00	1.992,54	10.110,46
R.7. Stocks vivriers	8.950,00	4.964,21	3.985,79
Coûts non-spécifiques	362.510,00	419.276,54	-56.766,54
Frais d'administration CI.be	77.708,64	77.708,64	0,00
Total	914.219,29	713.992,93	200.226,36

Source : Projet Sécurité alimentaire Kananga, Rapport d'activité année 1, 2006.

Tableau n°22 : Détails des dépenses non-spécifiques (voir budget année 1)

Poste budgétaire	Prévu	Dépensé	Solde
Investissements	109.810,00	120.672,98	-10.862,98
Fonctionnement	64.600,00	107.177,85	-42.577,85
Personnel local	91.500,00	106.406,95	-14.906,95
Personnel expatrié	41.845,00	46.772,43	-4.927,43
Formations	30.755,00	11.550,32	19.204,68
Missions, évaluations externes et visites	4.000,00	5.642,91	-1.642,91
Préparation	20.000,00	21.053,10	-1.053,10
Total	362.510,00	419.276,54	-56.766,54

Source : Projet Sécurité alimentaire Kananga, Rapport d'activité année 1, 2006.

Tableau n°23 : Lignes budgétaires du projet Caritas année 5 en Euros (en cours)

N°	Libellé	Budget en euros
1.	Investissement	900,00
2.	Fonctionnement	85.600,00
3.	Personnel	87.500,00
4.	Formations	82.786,06
5.	Matériel et équipement	9.450,00
6.	Mission, évaluation	3.900,00
7.	Total général	270.136,06

Source : Projet Sécurité alimentaire Kananga, Rapport trimestriel 15, 2009.

Les investissements concernent le matériel roulant (véhicules, motos, vélos), le mobilier de bureau, les ordinateurs, groupe électrogène... alors que le fonctionnement englobe la maintenance du matériel roulant, le carburant, les frais de communication (téléphone, internet), le loyer du bureau...

Comme on peut le lire sur ces tableaux, on peut s'étonner du fait que tous les budgets réservés aux activités de base relatives aux différents résultats intermédiaires aient dégagé un solde positif allant de 27% en ce qui concerne la production pérenne à plus de 90% pour l'eau potable en année 1, pendant que les activités non-spécifiques, qui représentaient une grosse part du budget prévu (39,65%) ont dégagé un solde négatif d'au moins 15% par rapport aux prévisions pour consommer plus de la moitié du budget (58,7%). Certaines activités se sont mises en place progressivement et tardivement, ce qui explique cette faible consommation des ressources au démarrage du projet. Cependant, observons que cette mise en place tardive de certaines activités vitales au démarrage est à la base de certains dysfonctionnements que nous avons relevés plus haut. Ainsi par exemple, les formations de base sur l'organisation et la gestion des structures paysannes et à assise communautaire, sur l'analyse du contexte et l'élaboration des plans de développement, pourtant indispensables au départ (solde positif de

plus de 62% dans le budget non-spécifique en année 1), n'ont été exécutées qu'à l'année 5, donc, à la fin du projet.

Aussi, au regard de ces chiffres, il appert clairement que les dépenses hors programme : coûts non-spécifiques (bureaucratie : personnel local et expatrié, fonctionnement, équipement : charroi automobile, motos, techniciens, ordinateurs) et l'administration du projet par Caritas International ont consommé effectivement une part plus grande du budget que les activités de base. Leur part a été respectivement de 70% contre 30% en année 1 et en année 5, ce qui paraît énorme. Ces rubriques ont d'ailleurs connu des dépassements budgétaires au détriment des activités de base jusqu'à la fin du projet, ce qui a justifié une période additionnelle de 6 mois pour quelques membres de l'équipe, période officiellement consacrée à la rédaction des différents rapports finaux mais qui, en réalité, servait à la liquidation du reliquat du budget du projet. Une inversion des tendances budgétaires aurait-elle produit des résultats meilleurs qu'actuellement ? C'est fort possible.

Néanmoins, Caritas justifie ces dépenses par la nécessité d'un bon équipement qui facilite le travail de terrain. Sa Coordinatrice expatriée, Emilie Cordelier¹⁴⁵ reconnaît la pertinence de la remarque, mais avoue la complexité et la délicatesse de la situation. Elle estime qu'il y a besoin d'un minimum de fonctionnement, donc, des frais de fonctionnement qu'ils essaient de minimiser. Les salaires constituent un poste important étant donné qu'ils ont du personnel de bureau et de terrain qu'ils doivent entretenir. Leurs techniciens parcourent des rayons de 60 Km chaque jour, ce qui nécessite un équipement adéquat pour les rendre efficaces. Aussi, les déplacements des autres membres du staff et des délégations rendent indispensables l'acquisition des véhicules. Par ailleurs, le salaire de l'unique expatrié membre de l'équipe d'une vingtaine d'agents consomme près de la moitié de la rubrique salaires, ce qui paraît indécemment et éthiquement non soutenable.

Nous pouvons néanmoins relever que le volume de l'équipe (staff, techniciens, agents) et de l'équipement (véhicules, motos, etc.) n'est pas toujours proportionnel aux résultats sur terrain. Il peut même paraître une menace dans certains contextes à une activité efficace et efficiente sur terrain. Cela signifie que l'on peut bien se passer de toutes ces dépenses qui peuvent apparaître de prestige en recourant à d'autres solutions moins coûteuses, mais plus efficaces, pour minimiser les coûts ; tel le recours au personnel local et aux animateurs endogènes qui connaissent bien le milieu et les gens et sont permanents sur le site, alors que le technicien motorisé n'y passe que quelques heures, voire quelques minutes par semaine ou par mois. Les fonds dégagés de la bureaucratie et de l'équipement y afférent peuvent être affectés au renforcement des groupes de base sur lesquels devraient se concentrer l'action des projets. L'exemple de l'UOPCM avec un budget plus modeste que celui-ci, mais bien centré sur les objectifs prioritaires montre une plus grande efficacité.

¹⁴⁵ Notre entretien à Kananga, août 2007.

Conclusion du chapitre

Nous avons, au cours de ce chapitre, essayé de comprendre comment les deux interventions analysées dans le cadre de notre recherche sont parvenues à se mettre en place, en scrutant leurs premiers contacts avec les partenaires de terrain ou financiers. Si les deux projets ont entrepris de travailler directement avec les groupes de base, la définition des actions entreprises a suivi un schéma presque dicté par le document technique et financier rédigé en amont du projet en ce qui concerne Caritas, alors qu'un certain dialogue et une négociation, voire une définition commune des actions, en partenariat a prévalu dans le cas UOPCM-INADES-BD.

Dans des conditions d'intervention offertes par Caritas (faible préparation à l'action, sous-estimation des ressources locales), les organisations paysannes et les communautés locales ont réussi à mettre en marche leurs logiques d'acteurs pour s'accaparer d'un certain nombre de ressources. Ainsi, des comportements attentistes se sont développés et des capacités réelles d'auto-prise en charge se sont révélées menacées. Par contre dans le partenariat UOPCM-INADES-BD, une certaine dynamique semble se mettre en place, suscitant un réel intérêt et de l'espoir. Les paysans essaient de s'organiser par eux-mêmes, essaient de comprendre ce qu'ils sont et ce qu'ils sont capables de faire. Dans ce sens, ils prennent des initiatives qui incitent à un certain optimisme, même s'il faut rester prudent. Mais, le temps de l'intervention a beaucoup joué en faveur de l'UOPCM. Ce projet d'accompagnement s'est inscrit dans la durée, en essayant de trouver des solutions aux problèmes qui surgissaient en cours d'action alors que la faible durée du projet Caritas est parfois à la base de l'improvisation sur certains plans.

La grande leçon que nous tirons de ce chapitre est donc que les organisations paysannes et les communautés locales sont capables de réflexion et d'action. Elles manifestent une réelle capacité d'adaptation en réagissant aux signaux comme une bonne commercialisation à travers des prix stables et rémunérateurs. Les facilités de commercialisation obtenues par l'UOPCM ont beaucoup joué sur l'élan de leur organisation. Il importe donc de promouvoir des politiques agricoles qui favorisent les producteurs agricoles dans leurs activités, en éliminant les divers goulets d'étranglement qu'ils rencontrent.

Chapitre Neuf : Logiques des projets *versus* logiques paysannes au Kasaï occidental

Après avoir analysé la rencontre entre les projets et les dynamiques paysannes, au départ de notre étude de deux cas, en examinant de quelle manière ils nouent leurs contacts et parviennent à définir les actions à entreprendre, ce chapitre va essayer de revenir sur les différentes logiques qui se confrontent sur le terrain, à travers les diverses pratiques des acteurs. Cet éclairage sur les logiques, les comportements et les pratiques des acteurs en présence nous permettra de comprendre les différents processus autour d'une intervention de développement. Les objectifs poursuivis sont donc clairs : il s'agit pour nous d'identifier, d'analyser et d'approfondir les pratiques, les logiques d'action et les jeux des acteurs paysans qui se confrontent à ceux des opérateurs des projets de développement agricole ; d'identifier et d'analyser les mécanismes et les dispositifs mis en place par la population et la manière de les mettre en place en vue de sa sécurisation alimentaire ; et de comprendre les rapports de force ainsi que les stratégies d'acteurs entre les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes.

Nous devrions ainsi répondre aux questions sur les logiques d'action, les jeux d'acteurs et les rapports de pouvoir autour de la rencontre projets de développement agricole – dynamiques paysannes ainsi que sur les réactions des structures paysannes aux interventions extérieures. Dès le démarrage de la rencontre, nous avons postulé que la rencontre projets de développement agricole – dynamiques paysannes, avec ou sans intermédiaire, augurait d'une confrontation de deux logiques de fonctionnement différentes : l'une plus économique, plus technique et tournée vers l'extérieur tandis que l'autre s'avérait plus sociale et tournée vers la satisfaction des besoins de la communauté, donc interne. Toutefois, ces logiques d'action ne sont pas incompatibles, mais motivent et sous-tendent les pratiques et les comportements des uns et des autres. Aussi, nous avons suggéré qu'en apportant des ressources (matérielles, financières, techniques, etc.), les projets de développement agricole étaient en mesure d'influer sur le fonctionnement des dynamiques paysannes, mais que ces dernières se réappropriaient les innovations en fonction de leurs calculs et de leurs propres centres d'intérêt.

En exploitant les données de terrain sur cette base, nous avons non seulement identifié les logiques respectives des acteurs ainsi que leurs pratiques réelles, mais aussi compris comment celles-ci orientent toute l'action des acteurs dans leur rencontre et conditionnent les résultats. A partir de là, nous avons mis en évidence les contraintes qui entourent le financement des projets de développement agricole au Kasaï occidental ainsi que les dispositifs de sécurisation alimentaire mis en place par la base, sans oublier les effets qu'engendrent les différentes interventions sur les acteurs qui suscitent diverses réactions des paysans et de leurs structures.

9.1. Logiques des bailleurs et contraintes au financement des projets de développement agricole au Kasai occidental

Le financement des actions de développement se conforme aux logiques des bailleurs et se heurte souvent à de nombreuses contraintes relatives tant au contexte socio-économico-politique du pays, à des limites des structures locales qu'à l'évolution du contexte historique et politique du monde de la coopération. Les acteurs locaux à leur tour ne se laissent pas impressionner par ces procédures et dispositifs parfois verrouillés par les bailleurs, mais essaient de jouer sur plusieurs registres en mettant en place des mécanismes et des dispositifs pour contourner les logiques des bailleurs et les contraintes rencontrées, rentrer dans le champ de la coopération et profiter de la rente du développement.

Au cours de notre travail de terrain, nous avons eu à en discuter avec les intervenants qui ont relevé quelques unes des contraintes que nous présentons dans les lignes qui suivent.

Tableau n°24 : Contraintes au financement des projets de développement agricole au Kasai occidental

N°	Contrainte	Fréquence en %
1.	Le contexte post-conflit et l'instabilité politique	66
2.	La politique générale du pays	61
3.	Les conditions de financement difficiles	67
4.	L'absence d'un lobbying pro-Kasai auprès des partenaires	19
5.	La lourdeur dans le financement et les décaissements	46
6.	Les faiblesses des structures locales	58
7.	La mauvaise gestion des interventions antérieures	32
8.	La faiblesse d'attraction des partenaires : province minière	56
9.	Synergie absente	62

L'instabilité politique du pays depuis deux décennies a constitué une entrave réelle à l'arrivée et à l'installation des partenaires et au lancement des interventions durables, faute de paix, de sécurité et de stabilité. Le contexte post-conflit actuel a auguré d'une ère de projets ponctuels d'aide humanitaire. Il importe donc de dépasser cette étape d'aide humanitaire pour rentrer dans la phase de reconstruction et de développement, avec une aide massive et durable.

Aussi, hormis le clientélisme avec l'orientation de certains financements par les dirigeants politiques en fonction de leurs préférences ou de leurs origines, l'absence de politique ambitieuse en matière de développement agricole est une source sérieuse de dysfonctionnements et d'absence d'incitants dans le secteur (politiques agricoles, économiques, sociales cohérentes et effectives, moyens conséquents versés au secteur, régulation...).

Nous noterons aussi dans ce chapitre les conditions et les procédures d'éligibilité par les bailleurs de fonds qui dépassent les capacités propres des structures locales. Avec des procédures lourdes exigeant des dossiers complexes et compliqués, comprenant des questionnaires qui s'étendent sur plusieurs pages et exigeant toute une série de documents (compte bancaire, personnalité juridique, audit externe...), certains groupes sont complètement découragés. La lourdeur s'observe aussi par des retards dans le décaissement

des fonds pour les projets sélectionnés, lesquels retards peuvent mettre à mal les activités agricoles et paysannes souvent liées à la saison ; ce qui est source de démotivation.

Par ailleurs, les faibles capacités institutionnelles des structures locales limitent leur action et leur crédibilité auprès des bailleurs. Cela s'est fait sentir dans la gestion peu rationnelle des interventions antérieures (projets classiques et des confessions religieuses). Leurs résultats mitigés n'ont pas produit d'effets d'entraînement pour des actions ultérieures.

En outre, l'enclavement physique de la province et de ses principaux territoires (difficultés d'accès¹⁴⁶ et de circulation, pas d'avantages transfrontaliers, délabrement voies de communication...) ainsi que les mauvaises conditions de vie (sans eau, ni électricité, climat pas favorable aux occidentaux...) ne lui ont pas permis d'attirer le maximum d'investisseurs et de partenaires du développement.

Dans ces conditions difficiles, les structures locales semblent n'avoir pas été assez agressives pour se vendre comme il le fallait à l'extérieur, et, casser l'image négative véhiculée par bon nombre de préjugés sur le Kasai et ses habitants (orgueil¹⁴⁷, richesse à cause de la présence du diamant...) depuis l'époque coloniale et décrocher le maximum de financement. Il règne très souvent entre elles une sorte de sauve-qui-peut et de méfiance réciproque, à la base de tensions dans le secteur.

Il apparaît que toutes ces contraintes sont liées, et s'entretiennent mutuellement dans une dynamique d'ensemble. Les dynamiques locales n'accèdent pas suffisamment aux ressources de la coopération parce qu'il y a plusieurs contraintes, qui demeurent non enrayées, et se sentent ainsi enfermées dans un cercle vicieux d'absence de ressources. Un travail de fond tant au niveau local, provincial que national et même international devrait être mené dans la perspective de lever ces contraintes qui freinent le développement de la province et du pays.

9.2. Stratégies et pratiques paysannes de sécurisation alimentaire au Kasai occidental

Au cours de cette section du travail, nous nous sommes proposé d'observer des pratiques et des stratégies que les acteurs paysans mettent en œuvre pour se sécuriser sur le plan alimentaire ainsi que les principaux mécanismes qui contribuent à la construction de cette

¹⁴⁶ La province est minière et pour y arriver, il fallait jusqu'il y a peu disposer d'un sauf-conduit ou d'un permis minier. Ce permis exigeait des démarches qui prenaient du temps et des moyens financiers à déboursier pour l'obtenir, ce qui effrayait un certain nombre de bailleurs obligés parfois de rebrousser chemin à partir de Kinshasa sans atteindre la province. Officiellement, on parle de 300 \$ ou 400 \$, mais les ONG qui ont eu à accueillir des partenaires et qui ont de l'expérience dont le CRONGD Kasai occidental, nous parlent d'un montant pouvant atteindre 2500 \$ ou 3000 \$.

La société civile a dénoncé à maintes reprises cette mesure qui constituait en réalité une injustice, presque toutes les provinces étant minières au Congo. Ces revendications viennent de produire des résultats avec l'adoption par le Parlement à la fin 2007, d'une nouvelle loi réglementant le séjour et la circulation dans les zones minières. Cette dernière abroge la loi du 27 décembre 1986 jugée discriminatoire et injuste et autorise l'accès à toutes les zones minières de la RD Congo.

¹⁴⁷ Selon Simon Bope, il existe une certaine considération du peuple kasaïen non seulement au niveau du pays, mais même déjà dans les milieux des bailleurs. Ce peuple a alors une notoriété de tout connaître et d'être imposant devant les bailleurs. Certains écrits coloniaux dont ceux de Maurice Willaert (1952) parlent déjà de la mentalité méfiante du peuple kasaïen. Dr Kalambayi revient aussi à la charge en affirmant que les Kasaïens ne se laissent pas gérer facilement, qu'ils sont têtus. En réalité, cela n'est qu'une image mentale qui ne se vérifie pas toujours dans les faits.

sécurité. Quels sont les processus structurants concourant à la sécurité alimentaire ? Comment les acteurs paysans se situent-ils dans cette structuration et comment jouent-ils leur rôle ? C'est sur la base de ce questionnement que nous avons bâti nos observations et notre réflexion. Les éléments de réflexion présentés dans cette section proviennent non seulement des organisations paysannes encadrées par les projets étudiés plus haut, mais aussi de l'ensemble des OP de notre terrain de recherche dans ses trois sites. Ces pratiques et stratégies peuvent ainsi s'étendre et s'appliquer à la grande majorité des OP de la province.

Bien que les risques soient présents dans toute société et touchent tout le monde de manière indifférenciée (Castel, 2003), il est certain que les communautés rurales sont plus que quiconque exposées aux risques (maladies, faim, pauvreté, environnement, enclavement, technologies). Dans ces conditions, la sécurité alimentaire demeure un enjeu majeur, vu les circonstances dans lesquelles évoluent les masses populaires. Ainsi, les contraintes que diverses offensives insécurisantes (colonisation, contrôle politico-économique, mondialisation, globalisation) ont fait peser sur les dynamiques paysannes au cours de l'histoire, les ont amenées à adopter diverses stratégies d'adaptation et de contournement dans le cadre de la sécurisation de leurs membres sur divers plans dont l'alimentaire. En effet, la personnalité et les caractéristiques paysannes ayant été façonnées et marquées lors de diverses trajectoires historico-institutionnelles connues, les dynamiques paysannes deviennent de plus en plus disposées et aptes à jongler avec les règles établies, officielles et à imposer leur configuration des relations à travers des pratiques qui ont du sens pour elles-mêmes, selon leurs propres normes.

Une observation attentive de la réalité sociale avec un regard stratégique permet de découvrir et de comprendre le fonctionnement réel des organisations de la base ainsi que la réalité et le sens profond de leurs pratiques. Une série de ces pratiques, non visibles à première vue, sauf si ce n'est qu'en fouillant en profondeur, sont porteuses d'un certain sens pour leurs acteurs qui les initient et les utilisent dans le cadre de leur marge de manœuvre. Ce sens qui s'assimile à de la ruse, n'est rien d'autre que la désapprobation du système en vigueur et la recherche d'un ailleurs pour tenter d'imposer une certaine négociation aux acteurs dominants.

Faut-il rappeler que ces pratiques jouent un rôle indéniable dans la sécurisation humaine et socio-économique des acteurs à travers la confiance retrouvée en soi. C'est grâce à elles que les dynamiques paysannes peuvent résister à l'enrôlement et à l'alignement des idées jugées insécurisantes.

D'autres observateurs non stratégiques, animés d'autres logiques particulièrement celles modernisatrices et néo-modernisatrices verraient bien dans ces pratiques une absence de rationalité et la persistance du système et des mentalités traditionnelles qu'ils trouvent incompatibles avec le progrès et donc à combattre car constituant le cœur de la « résistance au changement ». Or, comme le soutiennent Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977), la notion de « résistance au changement » qui a fait couler tant d'encre, notamment dans la littérature organisationnelle, devrait être rayée du vocabulaire. Non qu'il n'y ait pas de résistances, mais que celles-ci ne sont le plus souvent que l'expression de l'appréciation tout à fait raisonnable et légitime par les lecteurs concernés des risques que comporte pour eux tout changement

conçu en dehors d'eux et visant avant tout à « rationaliser » leurs comportements, c'est-à-dire à les rendre plus prévisibles en supprimant leurs sources d'incertitudes. Ces acteurs s'appuient sur ces incertitudes pour introduire du mou et du flou dans les processus de régulation et leurs rapports dans l'objectif avoué ou caché de garantir au maximum leur sécurité.

Notre travail de terrain nous a permis de relever un certain nombre de ces pratiques.

9.2.1. La constitution des stocks vivriers pour faire face à la faim et à la crise dans le temps

L'agriculture de notre milieu d'enquête est celle de subsistance, où plus de 80% de la production des principaux produits agricoles (maïs et manioc) sont autoconsommés par les ménages. Concrètement, la consommation des ménages est fortement dépendante de leur propre production et l'élasticité prix-revenu n'a pas de signification particulière dans un tel contexte. D'où, des perturbations dans le cycle cultural (peu ou fortes pluies, sécheresse, maladies, insectes, etc.) sont synonymes de difficultés sérieuses au niveau des ménages et des communautés pour fournir la nourriture à leurs membres. Ainsi, chaque ménage et chaque communauté prend des dispositions particulières pour conserver en toute sécurité une partie de sa production à utiliser intelligemment et soigneusement pour se prémunir contre les imprévus et assurer son alimentation normale jusqu'à une nouvelle récolte. Ces mécanismes et dispositifs fonctionnaient relativement bien dans les temps anciens, mieux qu'aujourd'hui, à cause probablement de l'effritement tant du pouvoir des chefs des villages que du poids de la tradition sur les membres des communautés.

Nous avons relevé au cours de nos enquêtes une série des stratégies utilisées jadis et qui fonctionnent encore à certains endroits pour parvenir au stockage des produits et éviter ainsi leur vente précoce et leur utilisation abusive. C'est le cas d'une résidence secondaire près des champs (« dikolo ») où se trouvent les greniers, de la conservation des produits dans des nasses bien fermées et cachées (« mitenge ») ou des semences dans des calebasses cachées au grenier ou suspendues près du foyer quotidien. Les anciennes communautés paysannes kasaïennes semblent ainsi avoir intériorisé les notions de stockage et de conservation, mieux que celles d'aujourd'hui : greniers communautaires avec des stocks stratégiques pour faire face aux moments les plus difficiles de l'année comme la période de soudure ou de mauvaise récolte ; ou pour venir en aide aux plus vulnérables et aux nécessiteux (orphelins, veuves, malades, personnes âgées). Le pouvoir coutumier était bien respecté et ses ordres bien suivis pour la constitution de ces stocks. Son niveau d'autorité était parfois évalué en fonction de l'existence ou pas de la faim dans son village. Le chef décidait du moment de la vente des produits et l'on ne pouvait pas vendre avant cette période. Ses instructions en termes de calendrier et de superficies ne souffraient d'aucune faille.

Les projets que nous avons étudiés accordent une attention particulière à la constitution des stocks vivriers qui s'avère un pilier indispensable dans la lutte pour la sécurisation alimentaire. Les actions envisagées dans ce secteur concernent la construction des greniers communautaires au niveau des associations. Une bonne sensibilisation des paysans aux notions de stockage et de conservation peut leur permettre de cultiver cet esprit et de

l'intérioriser pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire en évitant de dilapider leurs produits.

9.2.2. Le respect de la tradition et des normes communautaires, source de sécurité individuelle et collective

La société traditionnelle organise la vie de ses membres à travers une série de règles, de normes et de rites socialement partagés et intériorisés par eux. Ces règles et normes édictent des comportements et des attitudes à adopter en tant que membre de cette communauté. Il importe donc de les respecter pour être sous la protection et la sécurisation collective. Leur non respect implique excommunication et rejet par les autres membres et donc, exposition à divers risques et à une insécurisation permanente. Dans le secteur agricole, ces normes consistent en une série de rites et interdits qu'il importe de respecter, faute d'encourir des sanctions de la part du groupe.

Parmi ces rites, nous retiendrons principalement l'interdiction du travail agricole (« Nshidi ») un jour de la semaine ou à l'occasion de certains événements : apparition d'une nouvelle lune, nouvelle naissance ou deuil au village, après la tombée d'une pluie orageuse ou de grêles. L'apparition d'une nouvelle lune et la nouvelle naissance donnent lieu à des scènes de liesse, la nouvelle lune étant censée apporter du bonheur et du changement au village. Le deuil est par contre un événement malheureux et il est important, en tant que membre d'une communauté, de compatir au malheur des autres. La tombée de grêles ou de pluies orageuses est, quant à elle, une occasion de colère. L'on soupçonne des mauvais esprits d'être venus répandre la malédiction et le mauvais sort car il peut y avoir mort d'hommes, destruction des cultures et des habitations. Tous les habitants sont priés de rester au village pour observer un moment de méditation et les mères descendent dans les rues pour maudire les auteurs de ces actes. Dans ses croyances, la société estime que très souvent, ces actes sont prémédités et provoqués par les méchants et les gens de mauvaise humeur. Il est utile de comprendre comme le note Pierre de Schilppé (1986, 12), que dans ces sociétés, « la foi implicite dans la sorcellerie, dans la magie bonne ou mauvaise et dans les oracles est un élément social important ».

Le « Nshidi » : une stratégie d'organisation de la vie du village, plus qu'une pratique incompatible avec le développement :

En dehors de ces rites ponctuels, un jour de la semaine, généralement le mercredi ou le vendredi selon les villages, est consacré aux ancêtres et le travail agricole est interdit ce jour (Nshidi). L'interdiction peut être partielle, concernant certains travaux (défrichage, labour et semis) ou totale (pas d'usage de la houe) selon les villages. L'explication fournie était que les ancêtres se promenaient ce jour dans les lotissements pour y répandre des bénédictions, de la nourriture, des carottes de manioc et autres, et qu'il ne fallait pas en conséquence les déranger et entraver leur travail.

En regardant de près et en fouillant en profondeur pour comprendre la logique derrière cette pratique, nous avons découvert que cette pratique avait bien un sens pour les acteurs contrairement aux craintes et dénonciations des experts et agents des projets. En effet, en causant avec les paysannes et les paysans ainsi que les acteurs avisés¹⁴⁸, nous avons réalisé que cette pratique n'était rien d'autre qu'une stratégie d'organisation de la vie du village et qu'en réalité, on ne chômait pas. Bien que chôme pour le travail agricole, ce jour était en réalité consacré aux activités autres qu'agricoles et au renforcement de la cohésion et du lien social du village. Comme les mères sont occupées toute la semaine, c'est le jour où elles peuvent aller chercher le bois de chauffe et constituer du stock pour la semaine, faire la mouture des produits (maïs et manioc) et stocker la farine, aller récupérer le manioc roui pour le sécher, bref, le jour consacré aux travaux ménagers ; c'est le jour de la chasse et de la pêche au village, où l'on peut aller extraire l'huile de palme ; où l'on peut s'occuper de la construction ou de la réfection de sa case. En effet, « le temps de travail considéré comme perdu ou gaspillé selon les normes modernisatrices est en fait le plus souvent celui consacré à assurer la sécurisation de la vie sociale à travers les heures consacrées à produire, de diverses manières, la préservation du lien social ou la conservation du milieu naturel » (Peemans, 2008, 22).

Sur le plan social et communautaire, c'était un jour consacré au travail communautaire au village (réfection des infrastructures communautaires : écoles, centres de santé, routes) ou à la résolution des problèmes et conflits sociaux (jugements, palabres). On comprend donc que toutes ces activités ne pouvaient se dérouler convenablement un jour de travail et le « nshidi » est donc une stratégie d'organisation du travail du village. Les experts et certains acteurs s'époumonent à condamner la pratique sans comprendre réellement sa pertinence et la logique qui en est à sa base.

Des mécanismes divers de contrôle social pour garantir le respect des normes sociales

Différents mécanismes de contrôle social étaient donc mis en place pour assurer le respect de ces normes. Celui-ci s'exerce à travers des aspects moraux et juridiques. Comme nous l'avons dit plus haut, le pouvoir coutumier était fort et bien respecté par les habitants du village, avec ses relais partout. Ce sont les autorités traditionnelles qui déterminaient chaque année le lotissement et les superficies à cultiver par ménage, la période de la vente des produits agricoles, par exemple. Elles faisaient respecter la rotation des cultures en vue de la régénération des jachères, le contrôle des forêts, la réglementation de la pêche, de la chasse, etc. en vue de la préservation des ressources et d'éviter des ravages comme actuellement. En cas de non respect de ces instructions, on pouvait être sévèrement réprimé (paiement des amendes : chèvres, travaux forcés ou autres).

Le non respect des cérémonies traditionnelles, rites et interdits comme le « nshidi », pouvait entraîner des conséquences et des sanctions maléfiques comme la mort, la paralysie, la folie,

¹⁴⁸ Nous faisons allusion à nos entretiens avec Pascal Muntuangandu Tshibola, opérateur de développement et Agronome Banana, technicien à l'Inspection du Développement rural, professeur à l'ITA Tshibashi et agriculteur, Kananga, décembre 2009.

la morsure par les serpents et les bêtes féroces, ce qui renforçait davantage le pouvoir des chefs et le respect des normes. Le magico-religieux est donc fortement encasté dans la mémoire des sociétés traditionnelles et fait partie des mécanismes de contrôle social. Aussi, comme le lotissement à cultiver était choisi par le chef et que tous cultivaient dans le même coin, on pouvait facilement voir qui était parti travailler ce jour et donc, avait enfreint la loi. Dans le cadre de ces mécanismes de contrôle social, tous les ménages ne pouvaient semer qu'après la « Mulanga », femme respectée, déléguée du chef et porte-parole du site, qui a le pouvoir de le sanctifier à travers certains rites. Le non respect de cette norme pouvait entraîner l'échec de la campagne culturelle avec de mauvaises récoltes pour le déviant, mais parfois aussi pour l'ensemble du lotissement. D'où, tous les autres ménages se déchargeaient sur le déviant en l'excommuniant et le chassant non seulement du lotissement mais aussi du village. Souvent, le mauvais sort lui était jeté et des malédictions s'abattaient sur lui et sa famille (maladies, faim, difficultés sérieuses, voire mort). Comme le rappelle Pierre de Schilppé (1986), les croyances et les superstitions sont un facteur de protection et de défense sociale dans les sociétés traditionnelles. En amont, les membres pouvaient se surveiller mutuellement pour éviter ce genre de désastres. Cette surveillance mutuelle des membres pour un rendement efficace était observée dans les groupes d'entraide ou tontines de travail ainsi que dans les tontines financières ou ristournes d'argent.

Ces mécanismes de contrôle social ont bien fonctionné dans le temps, mais avec la modernisation, la démocratisation, la religion et le libertinage, le pouvoir coutumier a été affaibli et est aujourd'hui à certains endroits, contesté et incapable d'encadrer efficacement les populations locales qui lui sont par ailleurs insoumises.

Dans les OP actuelles, en plus de certains de ces mécanismes, les paysans ont instauré leurs règles propres que chacun des membres est tenu à respecter. Il y a des cahiers de présence, des chargés de travaux, des commissions de contrôle, etc. pour suivre qui fait quoi et imposer des sanctions qu'ils ont librement arrêtées et qui sont consignées dans leurs règlements intérieurs.

9.2.3. L'insertion dans des réseaux sociaux et la mobilisation du capital social

Pour faire face aux diverses difficultés de la vie, et particulièrement à l'insécurité alimentaire de plus en plus grandissante dans nos villages ces dernières décennies, la mobilisation du capital social à travers le partage des risques et l'insertion dans des réseaux sociaux de sociabilité est l'une des stratégies ayant la cote auprès des acteurs populaires. Ces derniers s'organisent et mettent en place ou intègrent diverses structures communautaires dans lesquelles règne et se véhicule un lien social très fort qui cimente leur cohésion, forme et marque ainsi leur identité. Le dynamisme, la vitalité ainsi que l'efficacité de ces réseaux sont fonction des trajectoires historico-institutionnelles des groupes et des membres qui les composent, ainsi que des lieux de résidence et des normes et valeurs sociétales qui leur sont propres.

Les réseaux auxquels les acteurs recourent pour améliorer leur existence sont, selon nos enquêtes, la famille, l'église, le groupe d'entraide ou ristourne de travail, les ristournes d'argent ou tontines, la mutuelle des ressortissants, les associations ou groupements paysans. Le recours, mieux le retour à l'autoconsommation et le primat du petit marché local constituent le cœur de ces pratiques dont le fonctionnement est basé sur le principe de la réciprocité : donner, recevoir, rendre.

Est-il besoin de relever que l'effritement du lien social avec la montée de l'individualisme ces dernières décennies a sensiblement affecté ces pratiques surtout au niveau des villes et des banlieues, mais ne les a pas supprimées. Si l'on peut reconnaître qu'elles ont été affaiblies, elles ont pourtant résisté, et même essaient d'être réactivées avec la poussée significative de la détérioration des conditions de vie ces dernières années.

9.2.4. La diversification des activités et donc, des sources de revenu : insertion dans une économie populaire paysanne

Selon nos enquêtes, une des caractéristiques principales de l'économie populaire paysanne est la diversité d'activités génératrices de revenus déployées par les acteurs populaires. Ainsi pour faire face aux contraintes qui pèsent sur eux et se sécuriser sur le plan alimentaire, la stratégie des acteurs populaires en matière économique est la multiplicité des activités en vue de la minimisation des risques au niveau des ménages. Cette multiplicité d'activités s'observe par la mobilisation de tous les membres du ménage et du réseau pour maximiser les chances de réussite en vue de relever les défis qu'on affronte (nourriture, soins de santé, scolarisation des enfants, habitat, autres besoins sociaux comme dot, fêtes, soutien aux autres).

Comme le signale Jean-Philippe Peemans (2008), la stratégie paysanne de diversification vise à assurer la sécurisation dans le maintien de l'autonomie, et est à la base des pratiques de vie multiterritoriales qu'ils développent. Celle-ci se fonde sur la flexibilité dans une perspective de long terme qui vise le bien-être et la reproduction de la famille paysanne. La mise de l'accent sur la flexibilité signifie que l'idée paysanne du développement n'est pas centrée exclusivement sur la préservation d'un revenu minimum ou sur la recherche d'un profit maximum (Dufumier, cité par Peemans, 2008).

Sur le terrain, nous n'avons rencontré aucun ménage agricole exerçant une seule activité. Seuls 26%, soit un peu plus d'un quart exercent deux activités alors que le reste en exerce au moins trois. Il s'agit donc d'une véritable économie de la débrouillardise. Ainsi, le paysan peut être à la fois agriculteur, coupeur de noix de palme, et vendeur de braises ou creuseur de diamant, ou à la fois agriculteur, ramasseur de champignons et chasseur de gibier. La paysanne peut, en même temps qu'elle s'occupe de ses champs, vendre l'huile de palme, les feuilles de manioc ou de patate douce, aller en temps favorable faire de la pêche à la nasse ou à digues, aller rechercher les termites et fourmis à vendre, et faire quelques petits métiers journaliers (transport, champ pour autrui, etc.) pour gagner de l'argent.

Faut-il rappeler que l'activité agricole, tout comme certaines autres activités dont dépendent les ménages paysans pour leur survie, est saisonnière et qu'elle offre par moment des plages

horaires presque libres. En fonction de ce caractère saisonnier, les ménages connaissent des difficultés alimentaires particulières à certaines époques de l'année alors qu'elles peuvent être en abondance pendant d'autres périodes (après récoltes). Les paysans sont ainsi obligés d'utiliser ce temps « libre » pour faire autre chose en vue de la survie du ménage. Toutes ces activités ne sont pas incompatibles mais complémentaires pour le bien-être du ménage. On a vu ainsi avec les associations du projet Caritas qu'elles pouvaient faire à la fois les cultures pérennes, les cultures vivrières et les activités de transformation ou encore le maraîchage. Les activités réalisées dans les ménages rencontrés sont l'agriculture (98%), l'élevage¹⁴⁹ (62%), la pêche (28%), le ramassage et la cueillette (54%), l'artisanat (8%), la chasse (8%), le petit commerce (18%), la fabrication d'alcool (2,5%), la fabrication des braises (16%), le creusage du diamant (1%), le travail journalier (6,5%), la vente de produits agricoles (22,5%), la transformation des produits (savonnerie, confiture, jus d'ananas, etc.) (4%), la fonction publique (1%). La stratégie de diversification se rencontre même au sein de diverses activités. Ainsi, dans l'agriculture, on verra des ménages s'adonner à plusieurs cultures à la fois (pérennes, vivrières et maraîchères), dans de petits champs multiples ou dans un seul champ dans le cadre de la polyculture ; ou à l'élevage à la fois de la volaille (poules, canards, pintades) et du petit bétail (chèvres, porcs, moutons). En dehors des principales activités paysannes (l'agriculture ou l'élevage qui produisent en temps normaux l'essentiel des revenus des ménages paysans), ces derniers recourent comme jadis aux activités connexes comme la cueillette et le ramassage (champignons, chenilles, termites, sauterelles), la chasse (gibier, rats, oiseaux).

Essai d'analyse de la composition du revenu et des dépenses des ménages

Au cours de notre travail de terrain en 2007, nous avons essayé de discuter avec les ménages paysans de la composition de leurs revenus réels et de leurs dépenses dans les trois sites d'études. Cette question s'est révélée délicate dans la mesure où les ménages paysans n'ont pas de revenus fixes à l'instar des salaires mensuels payés sur base des heures prestées ou des contrats signés d'une part, et qu'ils auto-consomment en priorité et se redistribuent le fruit de leurs activités d'autre part. Ce qui rend difficile les calculs réels et exacts des produits des activités paysannes. Leurs revenus proviennent essentiellement de leurs multiples activités et services à la communauté et entre les membres. Nous avons pu toutefois faire ensemble des estimations minimales qui servent à montrer les grandes tendances tant dans les recettes que dans les dépenses des ménages. Retenons d'emblée qu'un ménage moyen dans notre rayon d'action est composé de 6 membres dont au moins 2 adultes.

Dans l'hinterland de Kananga, nous avons relevé qu'un ménage encadré par le projet Caritas pratique environ quatre cultures par an : le maïs sur une superficie d'environ 0,60 ha, le manioc sur au moins 0,50 ha, le niébé (haricot) sur environ 0,30 ha et l'arachide sur environ 0,10 ha. Le niébé et l'arachide peuvent être remplacés par le riz pour certains. A Mwaka, les ménages membres de l'UOPCM détiennent un champ de maïs d'au moins 1 ha, un champ de

¹⁴⁹ Nous parlons de l'élevage au sens de la possession de quelques têtes de volaille, de petit bétail en système exclusivement extensif.

manioc d'au moins 1 ha et un champ d'arachide d'environ 0,30 ha. A Luiza, le ménage moyen encadré par le Centre Nkata détient un champ de maïs d'au moins 1 ha, un champ de manioc d'au moins 1 ha et un champ d'arachide d'environ 0,50 ha. Ces cultures de base sont accompagnées de légumes autour des cases ou dans les champs ou d'autres cultures secondaires comme le soja à Luiza, le voandzou, quelques arbres fruitiers dans la parcelle (bananiers, manguiers, papayers, citrus, avocatiers, cocotiers...) et quelques caféiers. Le ménage détient en plus quelques têtes de volailles (poules, canards, pigeons), de lapins, de cobayes, ou de chèvres et/ou de porcs. L'élevage est très répandu à Luiza où certains ménages agricoles détiennent une ou quelques dizaines de chèvres et/ou de moutons. D'autres activités connexes comme le travail journalier, la fabrication et la vente de braises (hinterland), la coupe de noix et la vente d'huile de palme, la fabrication de savons, de confitures, ou le petit commerce d'articles manufacturés (sucre, sel, pétrole...) ou de produits agricoles, la pêche, la chasse ou la cueillette et le ramassage permettent aux ménages de faire face à beaucoup de défis.

Tenant compte de toutes ces sources de biens produits aux prix locaux (du marché local du site), le revenu annuel moyen d'un ménage oscillait entre 350\$ et 400\$ dans l'hinterland de Kananga, entre 300\$ et 400\$ dans le territoire de Luiza et enfin, entre 250\$ et 350\$ dans le territoire de Mweka.

Ces revenus ne tiennent pas compte des redistributions et ristournes en provenance des associations et groupements d'appartenance. Ceux-là sont dans la plupart des cas destinés aux investissements dont la construction de maisons durables (en briques adobes ou cuites, avec tôles), l'achat des vélos, etc. Ces résultats prouvent à suffisance que les ménages paysans sont davantage pauvres au sens de la Banque mondiale (vivent avec moins de 1,25\$/personne/jour) et que la pauvreté se ruralise de plus en plus. Malgré les activités et les productions supérieures des ménages des territoires ruraux de Mweka et de Luiza, leurs revenus sont presque inférieurs à ceux des ménages de l'hinterland du fait seulement des prix bas des produits alimentaires dans leurs milieux respectifs. Cela ne veut pas dire que les ménages de l'hinterland vivent mieux que ceux des villages car l'effet des prix supérieurs de leurs récoltes se résorbe par celui des prix des mêmes denrées pour leur consommation. Luiza redresse un peu la barre par rapport à Mweka grâce aux animaux d'élevage (chèvres, moutons, porcs) et à la culture d'arachide, qui se révèle un peu plus rentable. Les prix des produits agricoles jouent donc un rôle très déterminant dans la constitution et le relèvement des revenus des ménages paysans. Cela ressort très clairement lorsque les mêmes ménages essaient de confier leur production à l'UOPCM à Mweka pour la vente dans le centre de Kananga, ou certains paysans essaient d'aller vendre leurs produits au Kasai oriental à partir de Luiza. Aux prix extérieurs des denrées réservées à la vente, les revenus des ménages ruraux augmentent d'au moins 50%, ce qui est bien remarquable. La période de vente joue aussi un rôle indéniable. À la récolte, on est en période d'abondance et les prix ne sont pas très rémunérateurs. Si les ménages essaient de patienter pour vendre leurs produits au bon moment (à partir de juillet-août), ils peuvent faire de bonnes affaires. Seulement, il ne leur est pas facile d'attendre en l'absence d'autres sources de subsistance. C'est ici que le système de crédits agricoles pourrait aider les paysans à mieux commercialiser leurs produits, en leur octroyant des moyens pouvant leur permettre non seulement d'attendre le moment propice de vente, mais

aussi d'atteindre les marchés rémunérateurs situés dans les centres de consommation. La politique agricole, si elle existait, devrait en principe se concentrer sur ces priorités.

Dans l'ensemble, près de 60% (59,6%) de ces revenus sont affectés aux dépenses alimentaires (autoconsommation et achat d'autres denrées alimentaires : riz, maïs ou manioc, huile de palme, viande, poisson, sucre, sel, lait...) dans l'hinterland alors que ces dépenses sont en dessous de la barre de 50% à Luiza et à Mweka. Les dépenses de santé (maternité, interventions chirurgicales, maladies ordinaires...) viennent en deuxième position et soutirent environ 12% du budget des ménages dans l'hinterland contre plus de 13% dans les milieux ruraux. Suivent ensuite les dépenses d'éducation des enfants (fourniture scolaires, uniformes, minerval, intervention des parents...) qui prennent environ 9% du budget dans l'hinterland contre près de 11% en milieu rural, alors que l'entretien et l'habillement (savons de toilette, de lessive, vêtements, confection vêtements...) consomment autour de 8.5% dans l'hinterland contre 10,5% dans les villages reculés. Les dépenses sociales (fêtes, funérailles, aides aux proches) prennent plus de 6% du revenu du ménage alors que les autres dépenses (cigarettes, alcool...) consomment environ 2%. Tout ce que l'on peut assimiler à l'investissement (maison durable, moyen de transport (vélo), renouvellement équipement du travail, réhabilitation case, achat radio...) consomme plus de 7% du budget dans les territoires de Luiza et Mweka, contre seulement moins de 3% dans l'hinterland.

Notons toutefois que les recettes tout comme les dépenses sont difficilement maîtrisables au niveau des ménages. En effet, à cause de multiples stratégies parallèles, voire confidentielles, il est difficile à certains partenaires de connaître les revenus réels réalisés dans le ménage. Très souvent, la femme a ses propres activités (champ d'arachide, champ de niébé, travail journalier, participation à une tontine...) dont les revenus, bien que servant prioritairement aux besoins du ménage, échappent presque complètement à l'homme. Ce dernier par contre, bien que « gestionnaire » attitré des revenus officiels du ménage, utilise très souvent certains revenus pour ses besoins personnels en dehors du ménage, à l'insu de l'épouse : alcool, cigarettes, jeux de cartes, entretien maîtresse... Parfois pour éviter des disputes dans le ménage, il est obligé de « voler », donc de soutirer les produits (maïs, manioc, poule...) pour les vendre à l'insu de son épouse en vue de satisfaire certains de ses « besoins ».

Notons aussi que la solidarité familiale joue un très grand rôle dans la satisfaction des besoins des ménages. Ainsi par exemple, lors de diverses situations difficiles ou heureuses dans les ménages (maladie nécessitant une intervention chirurgicale, études supérieures des enfants, fête, dot...), les membres de la famille viennent souvent à la rescousse en contribuant de manière significative à la prise en charge du cas en question et à sa résolution. Ceux des membres qui ont des moyens, qui vivent en ville ou à l'étranger, ont l'obligation morale de soutenir leurs frères et sœurs, faute de quoi, ils vivraient une « modernité insécurisée » dont parle Pierre-Joseph Laurent : jalousie, envoûtement, mauvais sort...

À la lumière des éléments précédents, nous réalisons que le champ d'action des activités des ménages paysans s'est élargi ; on peut compter sur le petit commerce (vente d'huile de palme, de braises, d'alcool, de produits manufacturés : sel, sucre, savon, cigarettes...), la

transformation des produits (huile de palme, jus, confiture, etc.), la fabrication de l'alcool traditionnel, voire les petits services (travail journalier, métayage, le « buyanda », banque Lambert). L'appui des structures traditionnelles d'épargne et de crédit comme les tontines à ristournes d'argent est capital pour la mise en œuvre de ces activités ainsi que leur épanouissement. Tous les membres du ménage y participent. Les enfants y sont une importante main-d'œuvre ainsi que les personnes âgées. L'homme peut quitter les activités champêtres momentanément si d'autres activités plus rémunératrices se présentent : activités minières, cantonnage des routes, services, émigration...

Dans le cadre de ces stratégies de lutte contre la faim et la pauvreté, on observe une augmentation des superficies dans l'agriculture ainsi que l'amélioration par la fertilisation de ces superficies. Alors qu'avant, elles se situaient à moins d'un demi-hectare par ménage, la tendance actuelle des superficies emblavées est au doublement de celles-ci qui se situent autour d'1 Ha par ménage et peuvent atteindre les 2 Ha pour d'autres. Les cultures autour des cases ainsi que dans les savanes jadis abandonnées sont désormais envisagées et facilitent cette augmentation des superficies. Les légumineuses améliorantes (mucuna, cassia, tephrosia, stylosanthes) sont mises à profit pour améliorer la qualité et la fertilité de ces terrains. Par ailleurs, les paysans pratiquent désormais 2 à 3 cultures par an de façon massive (grande saison culturale (août-janvier), petite saison (janvier-mai), marais (juin-août)), pour combattre la faim et la pauvreté dans leurs villages.

La polygamie¹⁵⁰ fait partie de ces stratégies d'élargissement des activités et de minimisation des risques. Chaque femme de plus constitue des bras supplémentaires pour l'activité agricole. Elle et ses enfants peuvent contribuer à la sécurisation de la vie familiale en rapportant des ressources supplémentaires.

Par ailleurs, l'activité agricole regorge de plus en plus de nouveaux membres et gagne de nouveaux espaces. Ainsi, les fonctionnaires qui ne parviennent pas à nouer les deux bouts du mois avec leurs salaires essaient d'avoir des activités agricoles à côté pour subvenir à leurs besoins. Dans cette perspective, la plupart des espaces verts dans les centres urbains même au cœur des villes sont désormais assiégés par diverses cultures. Le recours aux fonds de la coopération en vue d'appuyer ces activités rentre dans cette stratégie de diversification des sources de revenus.

9.2.5. La recherche de la sécurité et des solutions immédiates, une stratégie de minimisation des risques

Dans la lutte pour la survie du ménage et donc, contre la faim et la pauvreté, nous avons observé d'autres comportements développés par certains paysans de notre milieu d'enquête. Il s'agit de la recherche quasi permanente de la sécurité et des solutions immédiates, dans un contexte post-conflit et de pauvreté généralisée. Bon nombre de paysans rejettent des

¹⁵⁰ Les mouvements féministes voudront bien manifester une certaine indulgence à notre égard. Nous n'encourageons pas la polygamie mais disons les choses telles qu'elles se déroulent sur le terrain, leurs perceptions selon leurs auteurs.

initiatives qui comportent un grand risque au profit de solutions simples, bien connues, ayant déjà fait leurs preuves et bien adaptées. De plus en plus, les gens aiment dans nos villages ce qui produit immédiatement. Pour cela, les paysans sont prêts à faire du travail journalier, car ça paie tout de suite ; ils sont prêts à abandonner le champ et à se faire enrôler comme cantonnier car la rémunération est sûre. Cela participe à une logique de diversification des sources de revenu car la femme continuera à s'occuper du champ et l'homme recherche l'argent frais et immédiat ailleurs. Les hommes peuvent émigrer des villages pour des activités minières dans d'autres villages, zones et territoires.

À cause du niveau de pauvreté, les gens vivent au jour le jour et ont parfois des difficultés à investir dans les activités qui ne rapportent pas immédiatement ou rapidement. Or, les activités agricoles ne rapportent que plus tard, d'où la grande inadéquation. Il importe donc de discuter avec les concernés pour voir quels sont leurs besoins et comment les soutenir de manière efficace pour éviter les échecs, ce qui permettrait d'aboutir à des conclusions et des décisions cohérentes, équilibrées, appropriées et adéquates.

Cette prépondérance du présent, de l'immédiat, rejoint davantage ce que Yung et Zaslavski (cités par de Sardan, 1995) qualifient au niveau des associations rurales de « stratégies défensives », liées à la protection contre les risques, à leur minimisation, ou de « stratégies de contournement » (contournement des risques) et que Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995) appelle « logique de la subsistance », plus particulièrement localisée chez les petits producteurs.

9.2.6. La maximisation des aides extérieures, une stratégie de captation des ressources froides

En plus de la stratégie de minimisation des risques, nous avons eu à observer aussi à la base une autre pratique consistant à maximiser l'aide extérieure. Même s'ils sont en mesure de faire quelque chose par eux-mêmes, certains paysans et associations essaient d'abord de voir s'ils ne peuvent pas l'obtenir de quelqu'un d'autre, en ne touchant pas à leur propre caisse. Ainsi, ils tendent la main et cela s'assimile parfois à de l'attentisme si l'on ne comprend pas exactement ce qui se passe. En réalité, il s'agit pour certains d'un attentisme simulé, voulu juste pour accaparer les ressources, surtout si l'on a l'information qu'elles existent et qu'ils peuvent en bénéficier. Sur le plan stratégique, les paysans voudraient ainsi drainer le maximum de ressources en diversifiant les sources de financement dont la redistribution : gouvernement, hommes politiques, hommes d'affaires, coopération au développement.

Toutefois, lors d'une discussion avec les acteurs de terrain sur cet aspect des choses, nous avons découvert que la situation n'est pas aussi simple et aussi facile qu'on le croit, car certains ménages sont dans une telle vulnérabilité et une fragilité assez avancée qu'ils sont incapables de démarrer d'eux-mêmes sans un coup de pouce. Certains sont effectivement dans l'impossibilité de s'approvisionner en semences, en outillage... dès le départ. Le contexte d'après-guerre du pays y est pour beaucoup, mais aussi, la mauvaise gouvernance.

9.3. Quelques problèmes rencontrés par les Dynamiques paysannes du Kasai occidental dans leur fonctionnement

Au départ des OP encadrées par les projets étudiés dans cette recherche, nous avons essayé de pénétrer les réalités internes relatives au fonctionnement des dynamiques paysannes au Kasai occidental. Ces réalités internes confirment le fait que les OP étudiées ne sont pas des entités tout à fait homogènes, dans lesquelles subsiste une cohésion et une convivialité sans faille mais qu'elles sont hétérogènes et animées de logiques diverses, parfois divergentes et contradictoires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'elles. Notre enquête a permis de découvrir un ensemble de comportements et de pratiques qui posent problème en interne, dans le cadre du fonctionnement normal de ces groupes.

Tableau n°25 : Difficultés rencontrées dans le fonctionnement des dynamiques paysannes

N°	Difficulté	Fréquence en %
1.	Détournement des fonds par les gestionnaires et autres membres	32
2.	Non respect des règles et normes du groupe	52
3.	Absence de cotisations	38
4.	Absence de transparence dans la gestion	15
5.	Accaparement des groupements par certains membres influents	28

9.3.1. Non respect des normes et règles du groupe

Bon nombre d'OP rencontrées n'ont pas de textes de base régissant leur fonctionnement. Elles ont des normes et des règles souvent verbales, discutées et, en principe, intériorisées par tous les membres. Ces normes présentent par exemple les jours et les heures des activités, les dispositions à prendre ainsi que les sanctions en cas d'absence ou de manquement. Mais plus de la moitié des structures rencontrées estiment que les membres ne respectent pas assez ces règles, surtout au niveau des sanctions à prendre. Certains s'absentent des réunions et des activités du groupe ou y arrivent de manière tardive sans justification réelle. Cette difficulté est davantage ressentie au niveau des structures du projet Caritas (OP, plates-formes et CLDC) où même en présence de textes, ils sont difficilement respectés à certains égards. Ainsi, certains CLDC se plaignaient du non versement par les OP et plates-formes de leur rétrocession de 10% en vue de leur fonctionnement. Les membres des groupes devraient apprendre à discuter franchement ensemble de leurs règles et arrêter des décisions conséquentes pour leur respect par tous.

9.3.2. Détournements des fonds et des biens

Plusieurs cas de détournements des fonds et des biens nous ont été rapportés, surtout dans les OP du projet Caritas. L'absence de formations au début sur l'organisation et la gestion d'une OP ainsi que la préparation insuffisante des bénéficiaires à l'action, comme nous l'avons

stigmatisé plus haut, sont à la base de ces phénomènes. Partout où il y a des activités génératrices de revenus, la gestion des fonds pose bon nombre de questions :

« Il y a beaucoup de détournements dans les structures mais j'ai du mal à évaluer le niveau réel car ils font tout pour ne pas laisser de traces. Imaginez-vous que j'ai retrouvé les bons et le livre de caisse vierges il y a deux semaines alors qu'ils étaient confiés à une structure depuis une année. Là où il y a des détournements, les gens ne veulent pas parler de finances et ils vous évitent¹⁵¹ ».

Dans beaucoup de comités de gestion, il est fait état des cas de détournements par les gestionnaires (caissières, présidents, chefs de villages). Les autres membres des groupes dénoncent ces faits et recourent à l'arbitrage du projet ou du chef du village. Les personnes visées finissent par quitter le groupe, ou promettent de rembourser en signant des documents sans vraiment s'exécuter. Les rapports réguliers sur l'avancement des activités et sur la situation financière ainsi que le fonctionnement réel de la commission de contrôle sont importants pour décourager et limiter les détournements.

9.3.3. Accaparement des groupements par certains membres

Certains membres et certains groupes parviennent à s'imposer et à imposer leur loi sur le reste des groupes. Dans une certaine mesure, certaines structures, bien que fonctionnant en tant que groupes apparemment, sont quelque peu privatisées par des membres influents qui parviennent à en tirer un grand profit par rapport aux autres. Environ 28% des structures rencontrées se plaignent de cette attitude de certains de leurs membres qui les utilisent comme marchepieds pour atteindre leurs objectifs. Dans les structures du projet Caritas (OP, CLDC), cette situation a été le fait des chefs des villages qui se sont fait nommer présidents des OP et des CLDC. De cette manière, personne n'avait le pouvoir ni le courage de les contrôler vu leurs positions et ils ont pu gérer ces structures à leur guise. Lorsque le projet est intervenu et qu'il a été demandé aux chefs de rester conseillers, certains d'entre eux ont réussi à placer certains des leurs dans les comités pour continuer à diriger même en dehors de la sphère directe de décisions.

Aussi, certains membres des comités se sont accaparés de biens importants de groupements et associations qu'ils ont presque désaffectés dans leur sphère privée et qui ne servent plus les associations (vélos, production, argent...), ce qui a engendré d'énormes problèmes. À l'UOPCM, la structure mère, notamment la CODEBO dont est issu le président, semble accaparer le gros morceau et tirer le maximum de dividendes sur le reste des OP membres, en concentrant l'essentiel des financements (écoles, centre de santé, commercialisation). Aucune action ne peut être menée ailleurs si CODEBO n'est pas bien servie. Par ailleurs, les actions menées à Bongo (centre de santé, écoles) sont installées sur les terrains personnels du président et l'on se demande ce qu'il en sera le jour où il sera limogé. Une clarification sur le rôle et la position de chacun en termes de droits et de devoirs dès le départ de l'intervention ainsi qu'une gestion transparente peuvent permettre de limiter ces dérives.

¹⁵¹ Propos de Modeste Maleshen, économiste du projet Caritas, décembre 2009.

9.3.4. Absence de cotisations

Les cotisations monétaires telles que prescrites par certaines OP dans leurs textes de base demeurent hypothétiques, notamment en raison du niveau de pauvreté des gens et de leur faible motivation. Bien qu'elles soient parfois dérisoires, la plupart des membres ont des difficultés à verser ces cotisations. Nous pensons pour notre part que les cotisations en nature et souvent en termes de participation aux activités pourraient davantage être privilégiées dans les OP de la base par rapport aux cotisations monétaires. Ainsi, le fruit du travail communautaire (produits agricoles, travail collectif) pourrait être vendu pour renflouer la caisse de l'association, ce qui serait une bonne issue à la résolution de ce problème d'absence de cotisation. C'est la stratégie souvent utilisée par l'UOPCM pour ses OP. Elle semble donner de bons résultats.

9.3.5. Absence de transparence dans la gestion

L'accaparement des groupes s'accompagne très souvent de l'absence de transparence dans la gestion. Celle-ci intervient parce que l'on peut avoir mal géré (ou on gère mal), ou parce que l'on estime tous les autres membres incapables d'exiger des comptes. L'absence de transparence dans la gestion de l'UOPCM est décrite dans cette catégorie. Comme nous l'avons relevé plus haut, tous les membres de l'Union et même ceux de la commission de contrôle n'ont aucune information sur la santé financière de leur structure ainsi que des différents mouvements financiers qui s'opèrent, ce qui n'est pas normal et ouvre la voie à des spéculations de diverses natures. Une association sans but lucratif doit fonctionner sur la base d'une gestion démocratique et transparente et ses gestionnaires ont l'obligation morale et statutaire de rendre compte. Nous estimons que la restructuration de l'Union mise en marche au cours de la dernière AG ordinaire (25-26 mai 2009) mettant en place un Conseil d'administration et un secrétariat exécutif permettra de mettre fin à cette gestion opaque.

9.4. Quelques réactions paysannes aux interventions extérieures

Même si les paysans se situent généralement dans un rapport de force qui leur est défavorable et un rapport de pouvoir asymétrique vis-à-vis des projets, ils conservent pourtant toute leur marge de manœuvre et donc, jouissent de toutes leurs prérogatives d'acteurs comme nous l'avons vu avec l'analyse stratégique. Dans ce cadre, ils n'avalent pas aveuglément les interventions qui leur sont apportées mais jouent avec et assimilent seulement celles qui leur paraissent intéressantes, susceptibles de répondre favorablement à leurs aspirations.

À chaque stimulus correspondant une réaction selon la psychologie pavlovienne, les paysans réagissent différemment aux interventions qui leur sont destinées et aux différents problèmes qui se posent en cours de celles-ci. Nous avons recensé au cours de notre travail de terrain deux grandes formes de réactions développées par les paysans de notre aire de recherche, encadrés par les projets sous examen ou par d'autres de manière indifférenciée : la résignation et la dénonciation. Celles-ci ne sont pas constantes mais varient en fonction de plusieurs paramètres : milieu, légitimité du groupe, sa qualité, degré de confiance envers le partenaire.

9.4.1. Une adhésion de façade au projet : la résignation

Étant donné le niveau de crise qui affecte les populations, une intervention du genre projet qui arrive dans un village est souvent considérée comme une manne qui tombe du ciel, et donc un véritable don de Dieu. La plupart de nos interlocuteurs (paysans, ONG, consultants...) relèvent que dans ces conditions de précarité, les paysans n'ont pas assez de possibilités et sont obligés d'accepter des choses (impositions, détournements des fonds et des biens...) même humiliantes pour eux. Ils y vont donc malgré eux et retiennent leur colère pour éviter que l'argent et les opportunités du projet ne fuient le village. Donc, des cas où les paysans disent catégoriquement non aux projets qui leur paraissent nuisibles sont vraiment rares dans ce milieu :

« Vu la pauvreté rurale, les gens n'ont pas de choix, ils ne peuvent pas dire non. Ils applaudissent ceux qui viennent avec les projets. Ils ferment les yeux, adhèrent dans l'espoir de trouver un appui. Ils estiment que comme ce sont des biens donnés gratuitement, on ne peut pas refuser. Ils acceptent et se résignent car ils n'ont pas d'autres solutions, pas de choix¹⁵² ».

À entendre la plupart des paysans, il semble qu'ils manifestent une grande réserve, et évitent des problèmes. Parfois, ils en parlent seulement entre eux et ne savent pas aller plus loin. Ils estiment qu'en dénonçant, il y a risque de tout bloquer. En causant avec eux, vous sentez qu'il y a parfois des manipulations et intimidations de certains leaders des ONG et des responsables des églises pour les projets qui viennent par leur canal; mais, il y en a aussi qui n'ont pas le courage de dénoncer, estimant qu'ils peuvent être mal vus, avec le risque de perdre le prochain appui. Très souvent aussi, ce sont les membres des groupes qui exercent des pressions sur leurs dirigeants pour les empêcher de réagir et de refuser des appuis.

En réalité et si l'on peut y regarder de près, cette attitude de résignation est un choix qui relève d'une stratégie de captation des ressources. Les paysans ne sont pas d'accord avec l'intervention elle-même dans son fond, voire dans sa forme, mais refusent de se prononcer publiquement pour éviter que l'argent et les biens du projet qui leur seront utiles même indirectement, ne leur échappent.

Ainsi, l'engagement dans de tels projets est souvent de façade, une sorte de mise en scène juste pour capter les ressources du projet qui peuvent permettre de satisfaire d'autres besoins et de lancer d'autres activités. Bien que ne dénonçant pas les méfaits du projet à haute voix, les paysans continuent à ne pas être d'accord sur bien des plans. C'est ainsi par exemple que toutes les techniques apprises ne sont jamais globalement appliquées, les paysans rejetant celles jugées moins rentables, voire dangereuses pour leur survie de par leur propre expérience. Bien que résignés, les paysans peuvent continuer à se battre calmement pour faire échec au projet en question, parfois à travers des actions de sape.

Cette résignation s'accompagne très souvent de ce qui a été qualifié de sélection (des innovations) et de détournement : simuler l'adhésion pour s'accaparer des ressources du projet et les réorienter pour ses propres objectifs (De Sardan, 1995 ; Haubert, 1999 ; Dufumier, 1999, 2004 ; N'Kaloulou, 1984 ; Laurent, 1998).

¹⁵² Propos de Cosmas Mbope, ancien animateur et gestionnaire des projets, actuellement Consultant, Kananga, août 2007.

9.4.2. Un affrontement plus ou moins ouvert : la dénonciation

Au lieu de se taire ou de parler à voix basse devant les abus des projets comme dans le premier cas, nous avons observé que certains paysans et leurs groupes peuvent plutôt opter pour la stratégie de l'affrontement. Celle-ci consiste à dénoncer sur la place publique les méfaits constatés pour réclamer réparation. Cette dénonciation peut prendre plusieurs variantes, allant de simples dénonciations au cours des réunions avec les partenaires jusqu'à l'implication des autorités politico-administratives et judiciaires ou même à la rupture des relations de partenariat.

Nous avons assisté à des situations où les paysans confisquaient toute la production dans les projets de multiplication des semences, en attendant que soient versés leurs droits. Nous avons vu aussi des cas où un animateur a été tabassé dans un village par les membres d'une association car il a laissé pourrir toute la production du maïs avec des produits phytosanitaires moins efficaces ou avariés qu'il avait utilisés ; ou encore après l'échec du projet de commercialisation à Masuika, les cribs ont été détruits, les treillis et les tôles récupérés par certains paysans. Les mécontentements et réactions des paysans peuvent être canalisés par la société civile surtout lorsqu'il s'agit de projets à intérêt général (réhabilitation des pistes rurales : routes, marchés ; aménagement des sources d'eau...).

Cette dénonciation dans ses diverses variantes correspond bien à une série de comportements paysans qui ont été observés par certains auteurs à travers l'Afrique subsaharienne (Haubert, 1999 ; Ela, 1982, 1990, 1998 ; Chaléar, 1999 ; De Sardan, 1995).

9.5. Projets de développement agricole et dynamiques paysannes : adversaires ou partenaires ? Esquisse du modèle d'analyse

L'analyse transversale et systémique de la rencontre entre des actions globales, en l'occurrence les projets de développement agricole et les initiatives locales dont les dynamiques paysannes, que nous menons à travers cette recherche, permet de relever et de mettre en exergue des mécanismes et des stratégies à partir desquels les processus de développement se déroulent autour des dispositifs mis en place dans le cadre des projets.

Une analyse sur la longue durée révèle que dans le temps long, les populations locales essaient de mettre en place des stratégies et des mécanismes pour assurer leur sécurité à la fois physique, alimentaire, sociale, tant sur le plan individuel que collectif. Ces stratégies et mécanismes sont dynamiques ; ils changent en fonction des forces en présence pour s'adapter aux nouvelles circonstances et aux aléas du moment. Dans le même temps, d'autres acteurs ou coalitions d'acteurs participent, consciemment ou inconsciemment, à la destruction de ces mécanismes et à l'anéantissement de ces différentes stratégies par leurs actions fortement déstabilisatrices et insécurisantes au cours de différentes phases historiques. Les pratiques de ces acteurs constituent ainsi une réelle force de nuisance qui met même en péril la vie des populations locales. Le tableau suivant essaie d'identifier les différents mécanismes et stratégies des populations en vue de leur sécurisation d'une part, et les facteurs et mécanismes d'insécurisation d'autres acteurs au cours de l'histoire, d'autre part.

Tableau n° 26 : Stratégies et mécanismes de sécurisation paysanne *versus* mécanismes d'insécurisation des acteurs dominants

Période	Stratégies et mécanismes paysans de sécurisation	Mécanismes et facteurs d'insécurisation	Acteurs de l'insécurisation paysanne
Époque précoloniale	- Agriculture d'autosubsistance - Nomadisme cultural - Activités connexes (chasse, pêche, cueillette, ramassage) - Végéculture - Polyculture - Agriculture lignagère (communauté domestique agricole) - Greniers communautaires - Troc et petit marché - Lien social et contrôle social	- Luites et conflits interethniques - Conflits de leadership - Conquêtes et conflits territoriaux	- Acteurs locaux eux-mêmes
Période transitoire (entre découverte en 1482 et début colonisation)	- Idem	- Idem - Traite négrière - Esclavage	- Commerçants arabes et européens ; relais locaux dont chefs coutumiers
Époque coloniale	- Agriculture d'autosubsistance - Exploitation immenses étendues - Diverses activités (élevage, chasse, cueillette, ramassage, artisanat) - Agriculture lignagère - Association des cultures - Entraide mutuelle et solidarité groupes (tontines de travail, redistribution production) - Contrôle social	- Expropriation foncière - Impôt en travail, en argent et en nature - Recrutement forcé - Cultures obligatoires - Monoculture - Sanctions diverses (tortures, chicottes, emprisonnement, éloignement) - Regroupements forcés (érosion lien social, promotion individualisme) - Exploitation par les entreprises capitalistes et par les colons	- Etat colonial - Entreprises commerciales - Colons - Relais locaux dont chefs traditionnels
Depuis indépendance jusque maintenant	- Retour à l'autoconsommation - Repli dans des structures familiales - Modes collectifs action - Renforcement lien social (structures organisationnelles) - Solidarité, redistribution, réciprocité - Recours au petit marché local - Diversification activités	- Mobilisation surplus agricole - Contrôle structure commercialisation et des prix - Accaparement surfaces agricoles (insécurité foncière) - Importations massives des denrées alimentaires - Politiques macroéconomiques inappropriées (PAS) - Désinvestissement et abandon (faible soutien) secteur agricole	- Etat - Sociétés commerciales et entreprises multinationales - Institutions internationales (Banque mondiale, FMI, OMC) - Capitalistes locaux - Réseaux clientélistes

Source : notre propre construction

Si nous revenons au contexte de la coopération, les acteurs paysans, les « aidés », « les bénéficiaires » des actions de la coopération, souvent pas lettrés, nés au village et qui y ont grandi et passé toute leur vie pour la quasi-totalité d'entre eux, avec tout leur système de valeurs, leur culture locale, leur contexte environnemental et naturel, entrent en contact avec des forces extérieures, notamment les projets de développement agricole, dont les ressources matérielles, financières et humaines viennent parfois de très loin, de grandes capitales mondiales, composées d'« experts » dans différents domaines, de scientifiques avérés, dotés de leur « rationalité », de leur système de pensée, d'un style de communication tout particulier et donc, d'un « discours sur le développement ».

On se rend tout de suite compte que le rapport de force entre les acteurs devant entrer en situation d'interaction est dès le départ asymétrique, déséquilibré et en défaveur de l'un, l'OP, au profit de l'autre, le projet de développement agricole. Le complexe de supériorité anime le projet et ses agents, forts de leur argent, de leur équipement, de leur expression en langues étrangères, de leurs diplômes, de leur légitimité internationale car émanant des structures supranationales (BM, Nations-unies, UE, BAD). Par contre, le complexe d'infériorité habitera les OP du fait de tendre la main vers les autres lesquels leur donnent presque tout, et qui doivent modifier leurs comportements, même dans leurs activités quotidiennes. Pour autant, les deux acteurs sont-ils des adversaires ? Se combattent-ils ? Comment et pourquoi ? Peuvent-ils mettre leurs forces en commun pour regarder dans la même direction et travailler pour les mêmes objectifs, à savoir l'éradication de la famine et de la pauvreté des villages ? A quelles conditions et à quel prix ?

Nous avons vu au cours des chapitres précédents que les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes se confrontent essentiellement à travers leurs logiques multiples, différentes, variées et parfois même contradictoires et divergentes, ce qui signifie que leurs systèmes de référence sont parfois opposés en fonction notamment des arrières-fonds, des carcans ou des atavismes profondément ancrés et des objectifs poursuivis. Quelles sont alors ces logiques ? Sont-elles identifiables ? Les tableaux qui suivent nous en donneront un aperçu.

Les projets de développement agricole financés par l'argent de la coopération au développement à travers les institutions internationales, constituent le creuset de l'idéologie néolibérale, pensée dominante à travers ces institutions. À ce titre, le recours aux forces du marché souvent perçu comme autorégulateur, le primat de l'économique sur le social, l'universalité des besoins et des valeurs, l'initiative privée... sont ainsi véhiculés à travers les activités des projets et constituent le moule essentiel devant les imprimer. Dans le même temps, les préoccupations sociales, le souci de sécurité individuelle et collective, la cohésion sociale des groupes, les réseaux sociaux... sont le lit des demandes populaires qui se trouvent souvent en inadéquation avec les offres des projets. Le centre de gravité et l'échelle d'intervention constituent d'autres sources d'incompréhension et de malentendus. Alors que les dynamiques paysannes ont des préoccupations souvent limitées à l'échelle des groupes, de leurs membres et de leurs villages et donc, locales, les projets de développement poussent ces dernières à briser les carapaces des groupes, à sortir des groupes et à se tourner à l'extérieur.

Les conflits résultant de ces perceptions, de ces visions du monde différentes, et des logiques divergentes et contradictoires méritent de se résoudre à travers un processus permanent de négociation, d'arbitrage des priorités et des intentions, pour construire cette capacité d'action commune que nous appelons de tous nos vœux. Et c'est cela la coopération conflictuelle, lorsque des acteurs aux profils et statuts divers, non strictement d'accord sur tous les sujets de leur interaction, parviennent à négocier, à discuter, à échanger, à se faire des concessions pour harmoniser leur marche, à définir ensemble les contours et les modalités de leur action, s'y mettent ensemble et décident d'y veiller.

Le tableau suivant essaie d'identifier les principaux acteurs intervenant dans la rencontre projets de développement – dynamiques paysannes en vue de la sécurité alimentaire et leurs principales logiques d'action. Les atouts ou richesses représentent pour nous non seulement l'intérêt, les objectifs ou la mission qu'ils se fixent, mais aussi les potentialités et donc, la force de leur action. La menace ou problème se réfère aux contraintes auxquelles les acteurs sont confrontés dans leur mission alors que l'adaptabilité ou la stratégie reprend les principaux mécanismes mis en place pour atteindre les objectifs ou pour résister aux menaces. La cohérence interne indique le sens réel que les acteurs donnent aux actes qu'ils posent alors que la cohérence externe indique l'alignement et l'adéquation par rapport aux stratégies et mesures tant nationales qu'internationales dans le secteur d'intervention.

Tableau n°27 : Projets de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire : quelles logiques pour quelles actions ?

Acteurs	Atouts/richesses	Menace/problème	Adaptabilité/stratégie	Cohérence interne	Cohérence externe
Paysans	Production et vente des produits alimentaires, dynamisme, courage	détérioration des infrastructures de base, accès limité aux facteurs de production, faiblesse des revenus, faible encadrement	Agriculture de subsistance, lien social, recours aux réseaux sociaux, à l'aide familiale, association cultures, redistribution production, recherche assistance extérieure	Sécurisation physique et alimentaire familiale, solution besoins sociaux (santé, éducation, etc.), encastrement économie dans le tissu social	Cohérent avec la « politique nationale » de lutte contre l'insécurité alimentaire, le DSRP et les Objectifs du Millénaire pour le Développement OMD
Organisations Paysannes	Production et vente des produits agricoles, dynamisme, courage, structuration initiatives, plaidoyers, défense intérêts des membres	“idem” Faible valorisation fonction paysanne, déficience encadrement, marginalisation femme, problèmes organisationnels, problèmes de gestion, montée individualisme, faible appropriation	« idem » + L'union fait la force, Formation, organisation et gestion, contacts avec partenaires extérieurs, économies d'échelle Ruse, participation masquée, sélection innovations, détournement, résignation, dénonciation, réactions diverses	“idem” + Défense intérêts membres, plaidoyers auprès des responsables	“idem”

ONG	Encadrement OP, travail de proximité et de mobilisation, souplesse et rapidité d'action, connaissance du milieu et de ses réalités, se battent pour rechercher des financements	Amateurisme, opportunisme, mauvaise gestion ressources, faible synergie, faibles capacités institutionnelles	Formation, contact avec bailleurs, activités autofinancement	Parrainage OP, courtage, médiation et relais avec autorités politico-administratives et bailleurs de fonds	“idem” + nouvelle vision de la coopération au développement
Bailleurs de fonds	Appui technique, matériel et financier	Lourdeur procédures de financement, non respect attentes de la base, imposition vues à la base, actions ponctuelles et sporadiques, non durables, non viables, philosophie caritative	Critères et canevas propres, Interventions sur terrain, lancement offres, sélection intervenants +/- Participation communautés base, flexibilité, autopromotion	Idéologie néolibérale, primat économie, argent, satisfaction besoins essentiels universels (manques), ouverture à l'extérieur	Politiques nationales et locales, DSRP, OMD, politique générale de la coopération au développement
État	Sécurité personnes et biens, coordination différentes actions	Désengagement dans le développement rural, déliquescence, absence volonté politique, absence politiques agricoles, faiblesse ressources allouées, absence cadre légal et réglementaire	Services publics encadrement : Agriculture, Développement rural, Plan, etc. Investissements en développement rural, encadrement population rurale	Niveau village, secteur, territoire, province, national	OMD, coopération au développement, DSRP, accords avec partenaires : UE, BM, FMI, PNUD, ONG, etc.

La rencontre projets – dynamiques paysannes peut se passer avec ou sans intermédiaire. Les intermédiaires sont des médiateurs divers : courtiers (ONG, personnes bien informées et habiles), réseaux sociaux... Mais dans tous les cas, les agents de développement jouent un rôle incontestable dans cette rencontre.

D'un côté, les projets de développement agricole subissent des contraintes d'ordre macro diverses qui forgent leur idéologie et influent largement sur leurs logiques et stratégies d'action : politique générale de la coopération, politiques nationales (agricoles, économiques), système administratif en vigueur... D'autres facteurs (contexte historique, socio-culturel, conditions écologiques) conditionnent l'activité agricole et celle des projets.

Les dynamiques paysannes à leur tour subissent le poids des facteurs surtout d'ordre micro qui conditionnent leur émergence ainsi que leur action : crise socio-économique généralisée, précarité services de base, faible pouvoir d'achat, difficultés d'écoulement des produits agricoles, absence de stimulants et de soutien réels à la production, conditions écologiques...

Les deux mondes, celui des projets de développement et celui des dynamiques paysannes, fonctionnent chacun avec une logique propre et spécifique. Ainsi, le monde des projets est habité par une logique du coût et de l'efficacité, logique économique et technologique, logique soumise aux impératifs externes. Réciproquement, les dynamiques paysannes sont animées par une logique des sentiments, logique « sociale », c'est-à-dire tournée vers la satisfaction des sentiments et besoins propres au groupe intéressé et lié à ses relations internes¹⁵³. Dans cette logique, l'économique ne prime pas sur les autres composantes de la société mais est profondément encastrée dans le tissu social¹⁵⁴. Les deux logiques sont donc deux régulations. Elles sont profondément différentes, non par leur origine, mais par leur finalité. Il n'y a donc pas de difficulté majeure à les concilier si l'action de coordination se déroule normalement¹⁵⁵.

Comme tout rapport hiérarchique est un rapport de contrôle¹⁵⁶, les projets de développement agricole, fonctionnant dans le cadre d'une régulation de contrôle, ont la capacité d'intervenir dans la structuration, le fonctionnement, l'organisation, l'activité des dynamiques paysannes et d'influer sur elles à travers les appuis techniques et financiers qu'ils apportent. Leurs méthodes et leurs approches produisent des effets programmés dont le changement dans certaines pratiques, mais aussi des effets inattendus dont l'affaiblissement de certaines dynamiques et même l'élimination totale d'autres. Mais, les dynamiques paysannes elles, agissent sur la base d'une régulation autonome et à ce titre, tentent de jouer le tout pour le tout pour préserver une marge de manœuvre et d'autonomie suffisante. Elles réagissent d'une

¹⁵³ Nous soutenons avec Jean-Daniel Reynaud qu'il n'est ni raisonnable ni réaliste de traiter les régulations internes comme si elles n'avaient pas d'autres objectifs que le respect des sentiments sociaux ; les sentiments sociaux sont liés à des contraintes, mais aussi à un projet d'acteur

¹⁵⁴ cf. Karl Polanyi, 1983, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris (traduction française d'après la version originale en anglais : *The Great transformation. The political and economic origins of our time*, Farrar & Rinehart, New-York, 1944).

¹⁵⁵ Voir à ce sujet Jean-Daniel Reynaud, 1989, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris, p.104

¹⁵⁶ Il est particulièrement important de retenir que toute relation sociale comporte un rapport de pouvoir. Il n'existe pas de relation sociale purement horizontale (Alain Touraine, 1984 : 112).

manière ou d'une autre à travers la ruse, le détournement, la sélection... ou même l'indifférence et leurs réactions parviennent par moment à désarticuler les projets en question. Dans la longue durée, il ressort donc de cette interaction des dynamiques paysannes renforcées ou affaiblies selon les approches utilisées par les projets qui, à leur tour sortent du jeu désarticulés à la suite des réactions paysannes et du contact avec le réel.

Mais si les projets, dès le départ ou après avoir été désarticulés, intègrent les attentes et remarques en engageant un dialogue sans préjugés avec les paysans, et, s'ils tiennent compte des réalités de terrain ou celles connues lors des phases précédentes, ils peuvent construire des compromis durables à travers une régulation conjointe et des négociations avec les dynamiques paysannes. Celles-ci se renforceront davantage et pourront réunir des capacités incontestables d'action pour pouvoir sécuriser les populations sur le plan alimentaire. Car, la négociation est essentielle pour aboutir à une régulation conjointe entre règles de contrôle et règles autonomes, ce qui permet de construire une capacité d'action commune¹⁵⁷.

Faute de compromis à travers cette régulation conjointe et des négociations permanentes¹⁵⁸, les dynamiques paysannes seront davantage affaiblies et leur action de très moindre portée, ce qui insécurise davantage les organisations paysannes et place les populations dans une insécurité alimentaire permanente.

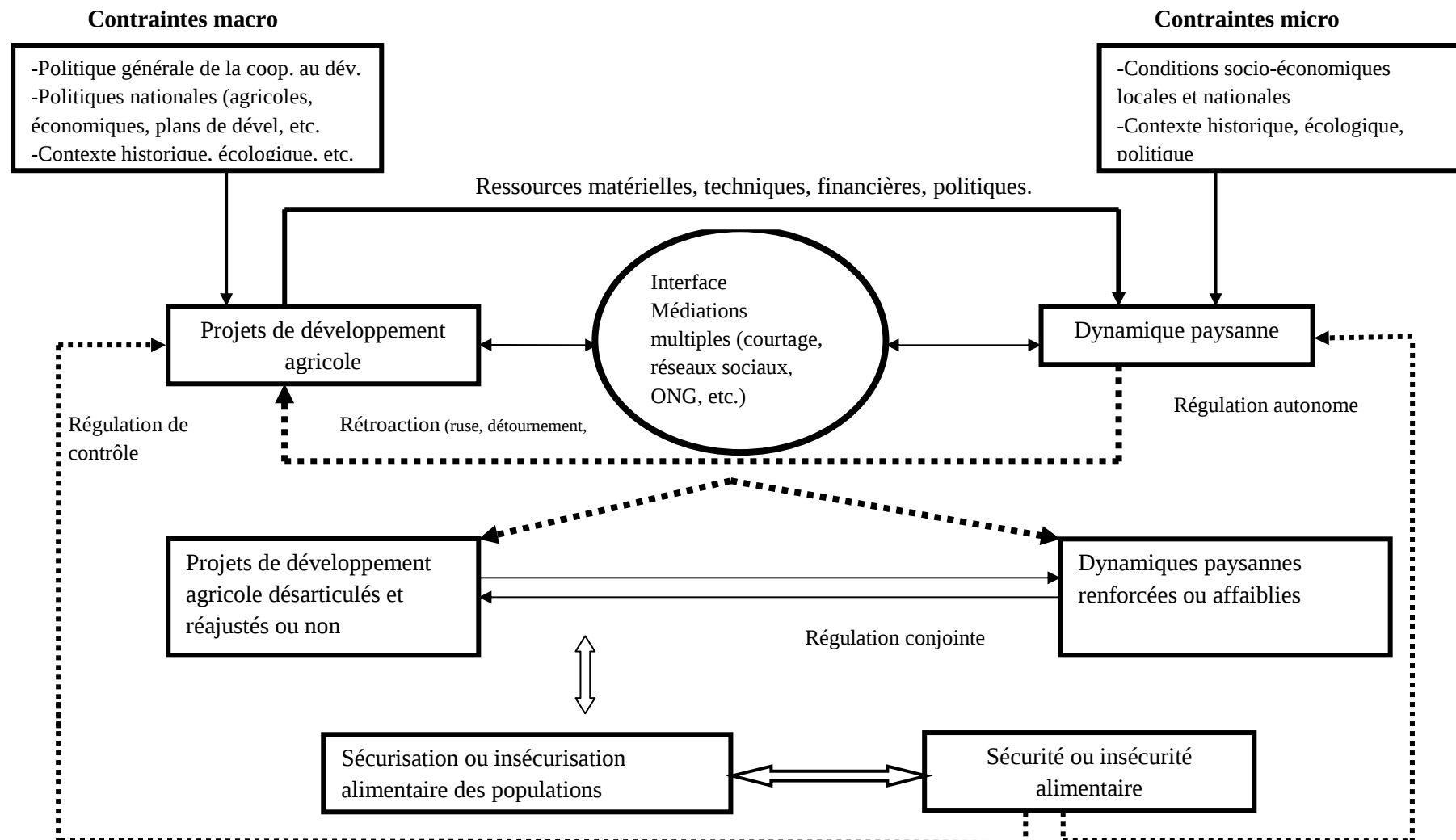
La réalisation de la sécurité alimentaire ou non interpelle les acteurs impliqués pour qu'ils agissent en changeant leurs stratégies.

La figure ci-dessous représente schématiquement notre modèle d'analyse de l'interaction entre projets de développement agricole et dynamiques paysannes dans la recherche de la sécurité alimentaire que nous venons de présenter dans les lignes précédentes.

¹⁵⁷ Nous tirons ce concept de Frédéric Lapeyre, 2004, « L'intervention sociale contre l'exclusion des jeunes dans les quartiers espagnols à Naples », *Les jeunes et l'exclusion dans les quartiers défavorisés : approches politiques dans six villes d'Europe*. Tendances de la cohésion sociale n° 9,

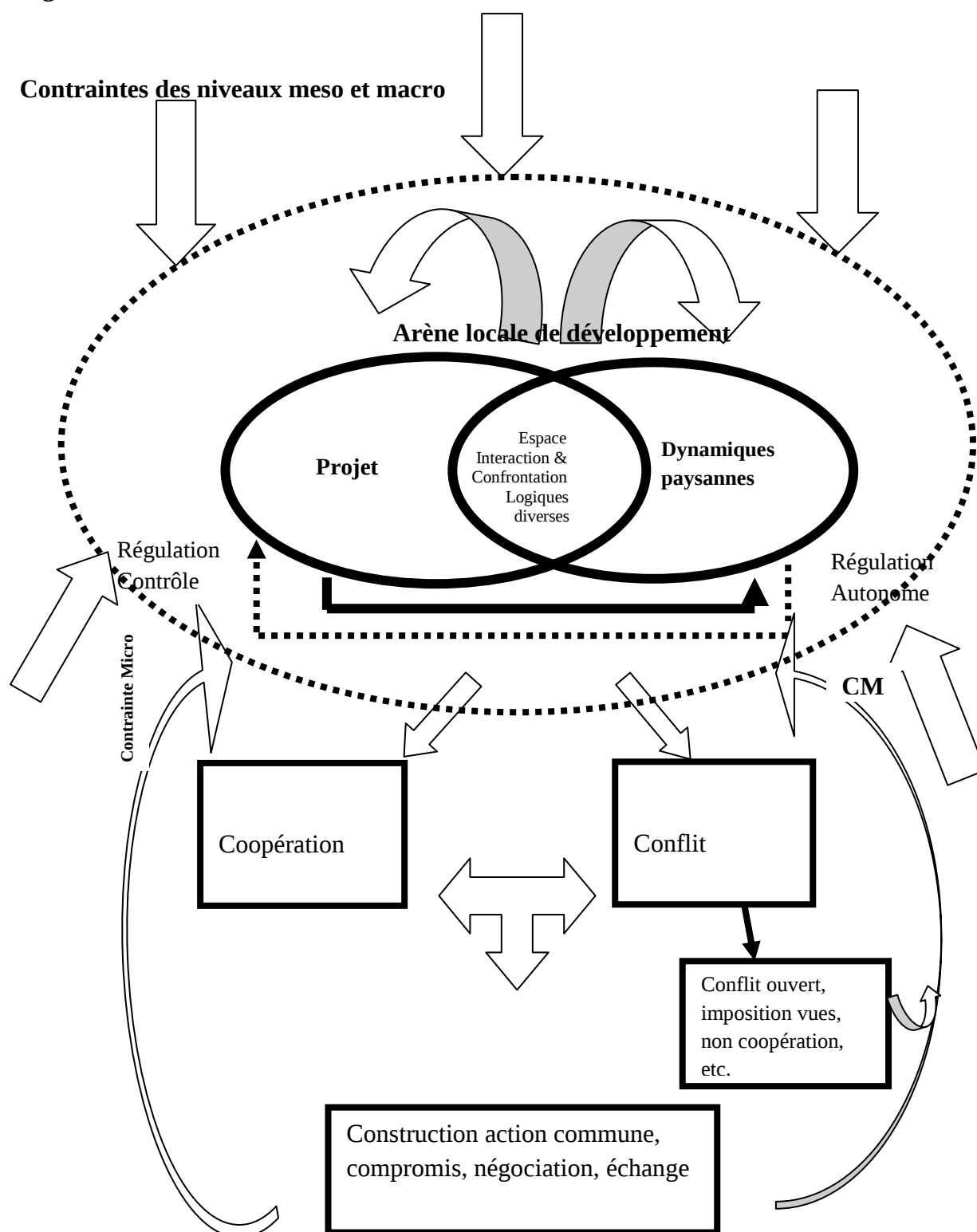
¹⁵⁸ Comme le soutient Jean-Daniel Reynaud (1989 : 267) tout échange verbal est une rencontre de stratégies et se déroule comme une sorte de négociation. Chacun des partenaires ne dit que ce qu'il veut dire et attend un effet de son intervention. Mais il est possible aussi qu'à travers des faux-semblants ou les précautions de l'un et de l'autre, se manifeste un sens commun. Cet accord (fondé par exemple sur la convergence des attentes), c'est la condition de la communication.

Fig. n°13 : Modèle d'analyse de la rencontre projets de développement agricole - dynamiques paysannes en vue de la sécurité alimentaire



Concrètement, le déroulement de la rencontre peut être aisément lu à partir du schéma suivant :

Figure n°14 : Déroulement de la rencontre PDA-DP



En ouvrant les boîtes et y identifiant les logiques d'action des principaux acteurs, on peut être amené à tenir le raisonnement suivant :

Les intérêts des acteurs se trouvent au centre de toute leur action et sont le fondement de leurs pratiques et comportements avec lesquels ils sont en parfaite connexion. Ils varient et conditionnent les méthodes et approches utilisées sur le terrain, l'importance des moyens mobilisés ainsi que l'organisation mise en place du côté des projets ainsi que la présence et le dynamisme des associations paysannes, leur capacité de mobilisation des ressources ainsi que la maîtrise des initiatives et des décisions du côté local.

Il reste évident que le contexte de mise en œuvre du projet par son initiateur, en rapport notamment avec les approches utilisées, les moyens, l'organisation, ont une influence réelle et déterminent la position à prendre par les dynamiques paysannes avec lesquelles ils travailleront. L'inverse ne peut pas être exclu ; il est bien envisageable et se produit dans la plupart des cas.

Les dynamiques paysannes, loin d'être homogènes, se caractérisent par une hétérogénéité et une diversité de leurs pratiques ainsi que la présence de conflits (latents ou ouverts). Le degré de leur participation aux différents niveaux des actions de projets détermine grandement leur réussite ou leur échec.

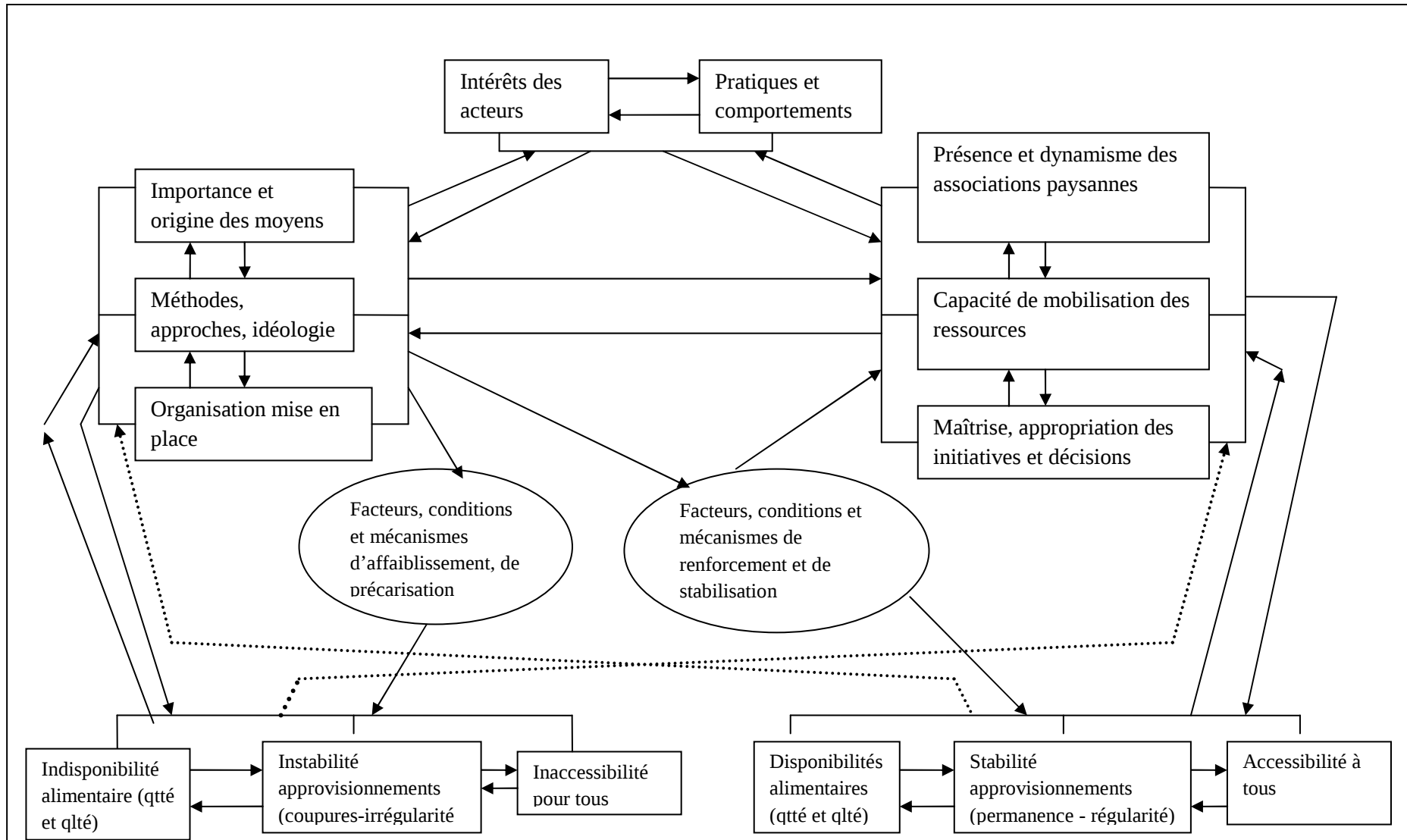
En cas d'action positive, c'est-à-dire une action négociée avec les paysans et bien enracinée et soutenue par eux, la dynamique impulsée par l'arrivée du projet déclenchera des facteurs et mécanismes favorables au renforcement et à la stabilisation des dynamiques paysannes et produira un impact positif sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires en quantité et en qualité, de stabilité des approvisionnements et d'accessibilité de tous, qui faut-il le rappeler, sont en interaction permanente.

Dans le cas contraire, non seulement cette dynamique peut se constituer en agent démobilisateur des dynamiques paysannes, mais agira aussi de manière négative et déclenchera des facteurs et mécanismes d'affaiblissement et de précarisation qui aggraveront les indisponibilités alimentaires, les ruptures de stock et l'instabilité des approvisionnements ainsi que l'inaccessibilité de tous à la nourriture d'une part et d'autre part affecteront les dynamiques paysannes elles-mêmes.

En définitive, le fait que l'on soit dans une situation de précarité et d'insécurité alimentaire interpelle tant les dynamiques paysannes que les différents projets de développement agricole appelés à réagir en toute responsabilité.

Ce raisonnement peut se schématiser de la manière que voici :

Fig. n°15 : Lecture de l'enchevêtrement des logiques d'action des acteurs



Conclusion du chapitre

Le chapitre neuf que nous venons de clôturer a abordé principalement l'analyse des logiques d'action de divers acteurs en présence sur le terrain de la sécurisation alimentaire.

Nous pouvons retenir que le financement des projets de développement agricole au Kasai occidental ne se fait pas de manière neutre. Il est fonctionnel selon les logiques de financement propres aux bailleurs de fonds et diverses agences de coopération. Leurs normes, leurs valeurs et leur vision du monde sont mises en avant à travers leurs critères et procédures d'éligibilité des projets. Les acteurs locaux voulant accéder aux fonds de la coopération pour la réalisation de leurs actions essaient malgré tout d'introduire du mou et du flou dans certaines de ces rigidités, à travers leurs pratiques de ruse et de mise en spectacle. Dans ce sens, ils ont leurs manières de réagir aux diverses interventions. Soit qu'à travers leur ruse, ils simulent leur participation pour accéder aux ressources, quitte à les affecter ensuite à leurs vraies activités, soit qu'ils décident d'affronter les réalités en face en dénonçant les aspects qu'ils jugent non conformes à leurs aspirations.

Nous avons vu que les communautés paysannes déploient une diversité de pratiques et de stratégies en vue de leur sécurisation individuelle et collective. Ces pratiques et stratégies sont dictées par les contraintes imposées par leur environnement proche et lointain, et sont basées sur leur expérience personnelle de la vie. Toute initiative ou intervention qui ne tient pas compte de ces pratiques et stratégies développées par la base la déstabiliserait davantage et saperait les conditions locales de production et de distribution des aliments, en déstructurant les modes collectifs d'action.

De la structuration de différents processus interactifs autour du dispositif d'un projet de développement agricole proposée à travers le modèle d'analyse de la rencontre projets de développement agricole – dynamiques paysannes en fin de chapitre, on peut logiquement déduire qu'une capacité d'action commune entre acteurs avec des logiques multiples, voire divergentes et contradictoires, n'est pas difficile à réaliser, à condition de promouvoir de manière permanente, la régulation conjointe à travers la négociation, la discussion et l'échange. De cette manière, projets de développement agricole et dynamiques paysannes peuvent logiquement négocier des actions durables et les mettre en place de manière concertée en vue de la sécurisation alimentaire des populations. De telles actions sont susceptibles de produire du changement, en termes d'impact réel tant sur le milieu d'accueil que sur la situation de la sécurité alimentaire.

Chapitre Dix : Quel impact sur le milieu et la sécurité alimentaire ?

Nous arrivons au terme de notre recherche, du moins dans cette phase de la thèse. Nous avons analysé au cours des précédents chapitres, les réalisations des deux projets exécutés dans deux de nos trois sites d'études. Ces réalisations ont révélé des points forts dont l'apport des moyens qui manquaient dans les communautés rurales pour les aider à résoudre leurs problèmes ainsi qu'un certain effet sur la dynamique communautaire dans le milieu. Des problèmes suscités dans le fonctionnement de certaines de ces dynamiques, causés pour la plupart par les approches utilisées dans le cadre de ces interventions nous invitent à questionner la pertinence réelle et l'efficacité de ces interventions tant sur leurs bénéficiaires directs que sur la communauté tout entière. Autrement dit, quel effet positif ces projets ont-ils apporté à leurs bénéficiaires et à la communauté dans son ensemble ? Ce dernier chapitre tente d'apprécier dans la mesure des données disponibles, l'effet bénéfique ou la valeur ajoutée de ces deux projets dans leurs milieux d'accueil ; l'objectif pour nous étant de comprendre pourquoi certaines actions et certains ordres locaux « réussissent » alors que d'autres « échouent ».

L'évaluation de l'impact d'une intervention étant une tâche rigoureuse, le lecteur est donc averti qu'il ne s'agit pas pour nous de faire une évaluation de l'impact au sens propre du terme – ce qui ne rentre pas dans nos objectifs et n'est pas possible à notre niveau, faute de données – comme le ferait un expert désigné par le projet et/ou par la communauté ; mais d'une appréciation, d'une relecture et d'un questionnement de la situation telle qu'elle est vécue par les principaux acteurs ainsi que ses principales implications pour éclairer notre religion dans le cadre de notre recherche.

Dans le cadre d'une série de réflexions dans le but d'améliorer l'impact des projets de développement agricole sur terrain et le secteur agricole congolais, nous allons d'abord explorer dans ce chapitre, avec un certain recul nécessaire, les différentes actions amorcées pour voir leurs effets réels en termes de renforcement ou d'affaiblissement et d'insécurisation des dynamiques paysannes engagées. Nous essayerons par la suite de réfléchir sur les causes profondes d'absence de durabilité et de viabilité de la plupart des actions entreprises. Enfin, nous clôturerons le chapitre en avançant quelques réflexions et des pistes pour faciliter l'appropriation des interventions et améliorer leur durabilité.

10.1. L'action des projets analysés renforce-t-elle ou affaiblit-elle les organisations locales ?

Cette question mérite effectivement d'être posée, mais y répondre nécessite de donner des réponses claires aux questions subsidiaires du genre : qu'est-ce que les gens ont appris au cours du projet ? Quelles sont les nouvelles pratiques ? Quels sont les changements constatés ? Et même qu'est-ce que les gens ont perdu avec les projets ?

D'après nos observations, il y a des actions qui ont renforcé et qui renforcent effectivement les dynamiques locales alors que d'autres les affaiblissent.

10.1.1. Les actions qui renforcent les dynamiques paysannes et les changements constatés

Dans cette section, nous nous attarderons sur les apprentissages réalisés grâce aux projets ainsi que les nouvelles pratiques assimilées par les organisations de la base. Ces apprentissages ainsi que les nouvelles pratiques qui les accompagnent induisent un certain changement visible dans les villages et communautés ayant bénéficié de ces interventions.

Nous noterons dans ce chapitre la sensibilisation au travail collectif et le soutien à la dynamique communautaire. Plusieurs initiatives, associations et groupements paysans à différents échelons (base, unions et réseaux) ont vu le jour grâce à l'action de ces deux projets dans leur rayon d'action. De plus en plus, les paysans et leurs communautés comprennent qu'en se mettant et en restant ensemble, on peut parvenir à de grandes choses : grandes superficies, facilités de commercialisation, pouvoir de négociation, etc. D'où, ce foisonnement d'organisations et initiatives paysannes et locales avec le souci de prendre en charge les problèmes des communautés.

Néanmoins, cet élan dans l'organisation du travail collectif n'est pas une invention de ces projets, encore moins une nouveauté (Lapeyre, 2006 ; Peemans, 2002 ; Okitundu, 1994). Les formes de vie associatives résultent de pratiques séculaires des acteurs du bas ; mais en rapport aux nouvelles conditionnalités associatives des projets, les associations et groupements deviennent de plus en plus à la mode dans nos villages et entités. Il s'agit d'un type nouveau d'associations et groupements, non strictement basés sur un lien social très fort (familial, ethnique, religieux, etc.) comme avant, mais sur d'autres modes d'organisation et surtout sur des opportunités nouvelles qu'offre la coopération au développement. Certaines parviennent à se solidifier, à émerger et à se soustraire aux diverses contraintes organisationnelles pour évoluer.

Ainsi, divers apprentissages sont assurés dans ces organisations. Les paysans y apprennent les techniques de gestion et d'organisation des structures à la base, les techniques culturales performantes (nouvelles variétés, fertilisation des champs, amélioration des jachères, respect de la rotation des cultures, techniques de semis, respect du calendrier agricole...).

Ces apprentissages produisent un changement que l'on observe dans bon nombre de domaines. Sur le plan de l'organisation et de la gestion, les paysans renforcent leurs capacités : connaissances, compétences dans la gestion, dans l'animation des groupes et deviennent même des animateurs endogènes et s'occupent de la formation des autres. L'expérience de l'UOPCM est à ce sujet assez intéressante car l'Union est devenue un acteur et un partenaire sérieux dans le développement du territoire de Mweka. L'action de ses membres a permis la mise en place de cinq Unions paysannes qui sont parvenues à créer un réseau paysan dans le territoire, le REPAD : une première. Les OP membres de l'UOPCM jouissent d'une autonomie de réflexion et d'une capacité d'action appréciable qui leur permettent de compter relativement d'abord sur leur propre travail et de se présenter en partenaire crédible et respecté dans les négociations. Sur le plan agricole, l'augmentation des superficies et de la production est observable dans les aires d'action de deux projets grâce aux actions comme les

cultures autour des cases, la récupération des terres incultes, des marais et savanes, la deuxième saison culturale, la fertilisation organique, le recours aux variétés améliorées...

Ainsi, l'agroforesterie commence à être appliquée chez certains paysans avec l'acceptation de certaines légumineuses comme fertilisants : mucuna, titonia, cassia. Certains paysans parviennent à faire et à réussir deux, voire trois saisons de culture (grande saison fin-août et septembre, petite saison fin-janvier-mi-mars, cultures de marais en mai-juin-juillet), ce qui était très difficile au cours des années antérieures ; respect du calendrier agricole, bien qu'il devienne de plus en plus aléatoire et perturbé à cause, dit-on, du réchauffement climatique ; tri des semences, recours aux variétés améliorées, délimitation des champs selon les formes géométriques...

En définitive, la période de soudure est de plus en plus réduite dans certains ménages qui étaient le plus en difficulté, surtout dans la ceinture verte de Kananga. Par moment, des effets d'entraînement se remarquent au niveau de certains paysans non encadrés, des voisins qui suivent l'exemple, se décident même de voler les boutures améliorées parce que plus productives.

Ces effets positifs s'observent tant dans les pratiques culturelles et le fonctionnement de certains groupes locaux que dans la vie sociale des acteurs : amélioration de l'habitat (grandes maisons, même en chaume et bois mais relativement confortables, dans certains endroits maisons en tôles, en briques adobes et cuites) et de l'alimentation (diversification par la culture et la consommation des légumes, des fruits, de la viande, du poisson, préparation et cuisine, eau potable) ; alphabétisation des adultes ; envoi et prise en charge des enfants à l'école même des filles ; soins de santé divers aux membres de la famille ; etc. À la faveur de l'entrée au village des moulins à céréales ou de l'aménagement des sources d'eau potable, les femmes et les jeunes enfants, surtout les filles ont vu leurs charges familiales allégées (recherche d'eau, mouture maïs, manioc) avec des effets bénéfiques sur leur santé et leur épanouissement. Au niveau des villages et communautés, on voit certains effets dont l'ouverture à l'extérieur ; le désenclavement à partir de la réhabilitation des voies de communication ; les mouvements des personnes et des biens, etc.

Concrètement, certaines actions de ces projets ont renforcé les dynamiques paysannes et facilité la résolution de certains problèmes de fond qui se posent à la base. Toutefois, certaines méthodes et approches posent plus de problèmes à la base qu'ils n'en résolvent.

10.1.2. Les actions qui affaiblissent les dynamiques paysannes et les changements induits

À première vue, on pourrait affirmer que parler de projets qui affaibliraient les dynamiques paysannes serait trop dire, car ceux-ci viennent d'une manière ou d'une autre au chevet des organisations locales avec notamment des moyens qu'ils mettent à leur disposition (techniques, outillage, petit équipement) comme nous l'avons mentionné plus haut. Seulement, lorsque l'on observe la situation de plus près, l'on peut se rendre compte que le renforcement en question dans certains cas ne s'avère pas suffisant et durable. Les « appuis » apportés semblent produire dans certains cas des effets ponctuels, qui ne s'inscrivent pas dans la durée et incapables de survivre au-delà du projet.

Comme nous l'avons dit plus haut, il s'avère que le renforcement de certaines initiatives paysannes semble biaisé et compromis dès le départ à cause des approches et méthodes utilisées, lesquelles méthodes et approches privilégient les systèmes de pensée et d'action importés. Le monde paysan se trouve ainsi à la croisée des chemins, ayant perdu sa tradition et incapable de maîtriser la modernité. À partir du moment où la créativité, l'initiative, les ressources propres des individus et des groupes assistés (ressources cognitives, énergie, ressources matérielles) ne sont pas prises en compte, lorsque les individus et groupes avec lesquels on travaille ne sont pas suffisamment consultés sur les décisions qui engagent leur vie, et que celles-ci sont toujours prises ailleurs, les résultats ne peuvent être que catastrophiques en termes de renforcement. À ce titre, nous pouvons considérer que les groupes perdent leur autonomie et la confiance en soi, facteurs pourtant indispensables pour une réelle auto-prise en charge individuelle et collective. Les Chinois n'ont-ils pas raison en postulant : « si tu me donnes un poisson, je ne mangerai qu'un seul jour ; mais si tu m'apprends à pêcher, je n'aurai plus faim ».

Nous fustigeons à ce niveau la posture du projet Caritas qui s'est présenté devant ses bénéficiaires comme « sauveur » et « bienfaiteur », venu apporter la solution à la question alimentaire dans la ceinture verte de Kananga. D'où, l'accent a plus été mis sur les résultats du projet qu'il fallait à tout prix atteindre pour justifier sa réussite que sur les apprentissages. Or pour notre part, l'important est de se focaliser sur les acteurs et leurs capacités à produire du changement qui a du sens d'abord pour eux-mêmes. Pour cela privilégier la démarche d'apprentissage, quel que soit le temps que ça prendra et la capitalisation des acquis s'avèrent indispensables. Car, le projet est censé appuyer les acteurs qui disposent d'un savoir à même d'être valorisé, capitalisé et mis en œuvre ; il se doit de leur offrir cette opportunité en leur permettant d'analyser des situations qu'ils traversent, de réfléchir sur leurs conditions d'existence, de discuter sur le cours des événements et notamment le déroulement du projet, en vue de prendre ensemble des décisions qui s'imposent. Or, le projet n'a pas pu offrir ce temps de recul et d'introspection à ses partenaires. Il ne leur a pas offert l'opportunité de se placer en situations de recherche et se constituer en des dispositifs et des processus d'apprentissage pour les acteurs paysans. Il est juste venu déverser dans les villages les techniques agricoles « nouvelles », l'équipement... sans préparation réelle des bénéficiaires. Certaines décisions importantes pour la survie des groupes leur ont parfois été imposées, sans consultation et sans négociation préalable (restructuration unités de transformation de jus en coopératives, auto-évaluation des CLDC, orientation et gestion compte structures...). D'où, des difficultés observées sur terrain. Heureusement que Caritas a compris ce qui se passait et a tenté de récupérer la situation mais un peu tardivement.

Les paysans et leurs organisations restent dans une série de difficultés qu'ils ne sauront pas résoudre à leur niveau aussitôt. Alors qu'ils sont entrain d'abandonner leurs anciennes variétés de cultures pour de nouvelles que leur fournissait le projet à travers des filières semencières introduites, celles-ci se sont arrêtées et les paysans sont en passe de perdre leur ancienne variété qui résistait mieux alors que la nouvelle a dégénéré. Par ailleurs, cette action de multiplication des semences ne s'est plus poursuivie au niveau des OP sélectionnées après

avoir détourné ces paysans déjà devenus agri-multiplicateurs des semences améliorées de leurs activités habituelles. De quel renforcement peut-on parler dans ces conditions ?

Sur le plan relationnel et de la cohésion sociale, les membres des communautés de base trouvent généralement un espace de sécurité dans les niches institutionnelles et organisationnelles originelles comme nous l'avons vu plus haut. Au lieu de légitimer ces réalités institutionnelles du village, le projet les a ignorées dans certains cas et a suscité d'autres processus paysans par la création de nouvelles organisations, parfois en regroupant les personnes au départ sans lien social véritable. Ces nouvelles associations apparaissent comme formées de gens réunis très souvent autour des biens et des opportunités du projet et source d'insécurité pour les acteurs (isolement de l'espace social naturel). Ces membres commencent à vivre une « modernité insécurisée », cet « honneur dans la honte » dont parle souvent Pierre-Joseph Laurent, à la base des fractures sociales, de la jalousie, de l'envie et qui conduisent à des divisions, des mésententes, la sorcellerie, l'envoûtement. Dans ces conditions, les disputes, conflits et bagarres, dénigrement, tensions et incidents de toutes natures autour des biens (outillage, petit équipement) et de l'argent (per diem perçu lors des formations, caisse) ont gagné des villages, les opportunités des projets attisant les divisions et les luttes dans des oasis jadis de paix.

On ne peut donc parler d'un renforcement de dynamiques paysannes selon nous que lorsque le pouvoir et les capacités d'analyse des situations, de réflexion, de négociation, de décision et d'action des dynamiques paysannes sont renforcés à travers des processus particuliers d'apprentissage collectif, de valorisation et de capitalisation des ressources des communautés (savoirs, expériences, relations sociales, biens matériels) qui les rendraient maîtres de leurs initiatives et de leurs situations.

10.2. Tentative de compréhension et d'explication de la faible durabilité des interventions de développement

Cette section du travail nous amène à nous interroger sur les raisons diverses qui expliqueraient l'absence de viabilité et de durabilité de la plupart des interventions des projets sur notre terrain de recherche.

Bien que les canevas de projets de la quasi-totalité des bailleurs de fonds et agences de financement comprennent au moins une rubrique destinée à dire comment la durabilité devra être assurée après le projet, curieusement, les interventions de la quasi-totalité de ces projets s'arrêtent dès que cesse le financement extérieur, et il n'en existe plus de trace dans certains cas quelques jours ou quelques mois après. Il s'agit presque toujours d'une efficacité à court terme. Comment en arrive-t-on là et qu'est-ce qui en est à la base ?

Dans le cas de nos deux projets analysés, nous avons remarqué que si les acteurs paysans se réjouissent des appuis reçus et affichent en conséquence un optimisme quant à la suite des actions au-delà de l'arrêt des financements, leurs encadreurs demeurent réalistes et estiment qu'il y a des paramètres à prendre en compte pour garantir une réelle durabilité, ce qui incite à

opter pour une attitude de prudence et à garder les pieds sur terre. Les récits suivants nous éclairent là-dessus :

a) Côté paysans :

« Même si Caritas part, nous allons continuer avec nos actions car, ce que le projet a fait constitue déjà un grand capital pour nous ; et nous sommes déjà avancés avec notre CLDC, les travaux vont continuer. Le projet nous avait donné des enseignements sur le désengagement et donc même s'il part, ce n'est pas une surprise pour nous car nous y avons été préparés. Nous savons que nous allons rester mais pas comme orphelins. C'est comme nous sommes avec notre chef de village actuel qui a cheminé avec son père ; aujourd'hui il continue l'œuvre de son père déjà mort. C'est la même chose pour nous avec Caritas¹⁵⁹ ».

« Nous avons tenu des réunions pour discuter de la suite des travaux après le départ de Caritas. Nous sommes en train de nous sensibiliser pour que l'élan ne tombe pas, mais que nous soyons en mesure de relever le défi en continuant à mener nos activités en toute sérénité. Mais tout dépendra de nous et de la manière de nous gérer¹⁶⁰ ».

« Nous avons mis beaucoup de temps pour devenir ce que nous sommes aujourd'hui. Donc, nous avons acquis une grande expérience. Nous avons eu beaucoup de formations qui ont accru notre capacité de réflexion et d'action. Aujourd'hui, nous réfléchissons d'abord à notre niveau et les amis viennent en appui à nos réflexions. Nous sentons qu'il y a une dynamique qui a démarré et qui est difficile à arrêter. Le mouvement se poursuivra même lentement mais sûrement dans une grande synergie entre nos OP¹⁶¹ ».

b) Côté encadreurs :

« Il est difficile de prédire la continuité des actions. Un projet, c'est comme une femme ou un élève et sa présence, c'est comme la couvaison ; elle facilite les choses. La présence des animateurs motive les gens et le projet travaille avec les autorités politico-administratives. La présence de tous ces acteurs permet aux paysans de bien mener l'action. Mais, je ne saurais pas affirmer que le travail continuera après ; peut-être de manière restreinte, mais pas à 100%, c'est difficile. D'ailleurs, je doute fort que les autorités politico-administratives continuent à soutenir les populations dans leur travail car présentement, elles le font parce qu'elles touchent une prime¹⁶² ».

« Avec l'UOPCM, nous sommes en train de réexaminer notre convention de collaboration à partir de 2010. Nous sommes dans l'optique de les laisser évoluer seuls et nous pourrions évoluer avec eux cette fois, comme prestataires de services. Il y a des atouts certes qui incitent à penser qu'ils se débrouilleront bien après nous mais, il y a des aspects qui méritent encore des appuis pour les aider à évoluer convenablement. C'est le cas de l'administration, de la gestion matérielle et financière et de la gestion des ressources humaines. Avec la restructuration de 2009, il y a eu de nouveaux postes qui n'existaient pas avant (secrétariat exécutif) et donc, de nouveaux rôles nécessitant de nouveaux appuis pour les aider à mieux évoluer¹⁶³ ».

¹⁵⁹ Propos de Tshibangu Shambuyl Michel, Animateur endogène du CLDC Ntambwe Kayembe, Projet Caritas/FBS, Ntambwe Kayembe, décembre 2009.

¹⁶⁰ Notre entretien avec François Mulamba, Président du CLDC Tubuluku, Projet Caritas/FBS, Tubuluku, décembre 2009.

¹⁶¹ Notre entretien avec Kwemi Kwete, Président de l'UOPCM, Bongo, août 2007.

¹⁶² Propos d'Ir Félicien Tshisekedi, Agronome du projet Caritas/FBS, Kananga, décembre 2009.

¹⁶³ Notre entretien avec Norbert Kimvula, Délégué d'Antenne INADES Kasai, Kananga, décembre 2009.

À partir de nos observations de terrain et de nos enquêtes auprès de différents acteurs, nous sommes en mesure de dire qu'il existe un certain nombre de facteurs à la base de l'absence ou de la faible durabilité dans certaines interventions. Ces facteurs sont liés tant à la nature du projet en question, à ses approches, à son mode de fonctionnement et de gestion qu'à l'environnement socio-politique dans lequel il évolue. Donc, les raisons de non-viabilité dépassent parfois le seul cadre du projet pour s'expliquer par le contexte tant politique, économique que socioculturel dans lequel il s'encastre. C'est autant dire que la responsabilité est partagée entre d'une part, les initiateurs et gestionnaires des projets et d'autre part, les gestionnaires du bien commun, donc l'Etat sans oublier les bénéficiaires des interventions. Nous retiendrons deux principaux facteurs liés à la politique du milieu et aux approches des projets.

10.2.1. L'absence d'un plan de développement à long terme de la province empêche une circonscription des interventions dans un cadre précis et harmonieux

Une vision claire et une politique coordonnée des actions de développement dans différents secteurs de la vie à travers ce que l'on pourrait appeler un plan de développement à long terme manque tant au pays qu'à la province. Un tel plan fixerait à court, moyen et long terme les objectifs de développement, les priorités, et même les contraintes, les ressources disponibles et manquantes ainsi que les stratégies et moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Cela implique aussi un suivi régulier et une évaluation à des intervalles convenus pour déterminer à quel niveau on en est, quels sont les écarts et quelles en sont les causes, que faire pour corriger les irrégularités et les écarts? Les différents projets de développement qui viennent dans la province devraient en principe s'inscrire dans ce plan et leur action considérée comme partie intégrante des stratégies et moyens envisagés pour atteindre les objectifs de développement que l'on s'est fixés.

Or ici, l'on navigue à vue malgré l'adoption du DSCRDP dont on n'est pas en mesure de dire à quel niveau d'exécution on se trouve aujourd'hui. Des interventions sont faites au hasard et ne s'inscrivent dans aucun cadre de planification. À cause de cela, l'on observe des chevauchements et des doublures de certaines activités. L'on assiste même à un éternel recommencement ; les nouvelles interventions faisant fi des acquis et des interventions antérieurs, mais avec quel impact ?

La gestion du développement agricole et rural, à l'instar du développement de tous les secteurs, souffre de cette situation. Les documents des politiques peuvent exister, mais celles-ci sont disparates et ne sont même pas mises en œuvre ; pire elles n'ont parfois pas été négociées avec les principaux protagonistes du secteur. Donc, il n'y a pas d'impulsion réelle et de coordination efficace de différentes actions. Il n'y a pas de mesures fortes et volontaristes pour impulser le développement de l'agriculture. D'ailleurs, certaines mesures prises sont contraires à l'épanouissement de l'activité agricole, à l'instar du faible budget alloué au secteur, des tracasseries administratives, fiscales, de l'absence de mesures d'encadrement et d'accompagnement paysan efficace (crédits agricoles, crédits de campagne,

routes de desserte agricoles, infrastructures de stockage, de conservation et de transformation, politique de prix et d'évacuation des produits des campagnes vers les centres de consommation, d'approvisionnements en intrants, en produits manufacturés dans les campagnes, mesures sur l'accès à la terre ; encadrement technique des campagnes et des producteurs ; recherche agricole). D'autres mesures comme le recours exagéré aux importations alimentaires (poisson, viandes, céréales) non seulement découragent les petits producteurs, mais les asphyxient complètement et contribuent à leur écrasement à cause d'une concurrence déloyale (produits largement subventionnés, producteurs largement compétitifs, prix cassés). Or, toutes les agricultures du monde aujourd'hui performantes, qu'elles soient européennes, américaines, ou récemment coréenne et indienne se sont construites pour satisfaire leur marché domestique dans un cadre de protection tarifaire et de soutien des revenus des producteurs, en s'appuyant sur une batterie d'instruments (prix minimum garantis, organisation des marchés et des mécanismes de régulation : gestion de stocks, gel des terres..., dispositifs d'approvisionnement et de financement incluant de nombreuses formes de subventions) (Alain Felix, 2006).

L'application de la décentralisation prévue par la Constitution et l'adoption ainsi que la mise en œuvre du Code agricole qui se traduiront par l'installation des structures décentralisées (Conseil agricole rural de gestion, comité foncier, caisse de développement agricole...) pour la gestion des activités suffiront-elles pour combler ce vide et impulser comme il se doit les activités du secteur ? Nous pensons qu'un plan reste un document ; c'est sa mise en œuvre qui importe plus. Nous restons donc attentifs à ce développement.

10.2.2. La préparation insuffisante des « bénéficiaires » limite leur engagement de façon importante et responsable et constitue une menace à une action durable

Comme nous l'avons relevé antérieurement, tout changement crée un bouleversement et un conflit auprès des personnes concernées. Il importe donc que celles-ci soient suffisamment préparées à l'action qui se présente à elles et qu'elles comprennent les contours de celle-ci, le projet n'étant pas leur émanation. Cette phase de préparation semble absente dans certains projets comme nous l'avons vu chez Caritas. Apparemment, la priorité n'a pas été accordée à la communication et à la sensibilisation, au conflit et à la négociation indispensable pour que les acteurs s'approprient les initiatives, ce qui amoindrit leurs chances de réussite.

En rapport avec cette sensibilisation, on peut noter aussi un accent qui est souvent mis sur une formation théorique et pas suffisamment pratique dans les différents domaines de l'activité et dans la gestion.

Par ailleurs, les associations ont été formées à la hâte, voire recommandées, donc de circonstance et éphémères, sans lien social fort à la base. De telles associations n'ont pas de fondements solides et donc pas de lendemains qui chantent ; d'où elles meurent avec la fin du projet comme le relève ce récit :

« Il y a eu de petites erreurs dans la stratégie du projet Caritas qui font que les choses vont s'arrêter après eux. Les groupes se constituaient sous leur barbe et il fallait beaucoup de temps

d'organisation et de structuration ; il fallait prendre du temps pour asseoir cela mais là, on est allé n'importe où et vers n'importe qui. On voulait que les communautés se prennent en charge à travers les CLDC dont certains sont devenus des instruments de production pour les chefs et un objet de mécontentement pour la communauté. Je ne donne pas la chance à la survie des associations après le projet. Même pendant le projet, il y en a déjà qui ont disparu. Il y a risque que les grands conflits éclatent. C'est Caritas qui gère ces conflits maintenant et après, ce sera difficile¹⁶⁴»

On comprend donc qu'une préparation suffisante des bénéficiaires à l'action leur permettrait d'acquérir la maturité nécessaire pour envisager celle-ci de façon responsable et réfléchie. La démarche d'action selon la séquence « Identifier – Préparer – Appuyer (IPA) » en rapport avec la régulation conjointe que nous avons proposée trouve donc toute sa justification dans ce sens.

Tenant compte de ces facteurs, nous proposons à notre niveau quelques pistes pouvant permettre d'améliorer l'efficacité des interventions sur terrain.

10.3. Propositions et pistes de réflexion pour améliorer l'efficacité des interventions de développement sur terrain

10.3.1. Promouvoir la régulation conjointe pour améliorer l'implication des « bénéficiaires » dans les actions entreprises¹⁶⁵

Au long de cette section, nous nous proposons de débattre de la régulation conjointe qui s'avère être une étape en même temps qu'un outil indispensable pour la réussite des projets et leur viabilité. Comme nous l'avons relevé à plusieurs reprises, le projet de développement agricole met en contact deux acteurs aux profils et parcours sociaux et professionnels bien différents, et aux logiques multiples, parfois divergentes et contradictoires. Le souci majeur pour nous dans le cadre de cette étude est que projets et dynamiques paysannes parviennent à travailler ensemble, à construire des compromis à travers des concessions mutuelles privilégiant l'intérêt commun, et donc à bâtir une capacité de construire ensemble à travers ce que nous avons qualifié de régulation conjointe.

La régulation conjointe, en effet, constitue ce processus de construction d'une action commune à travers la négociation, l'échange et la discussion de manière permanente sur l'action envisagée à toutes ses étapes : de la conception à l'évaluation, avec un accent particulier sur la cadence : Identification, Préparation et Appui. Pour y parvenir, le recours à la participation promue en coopération au développement s'avère indispensable. Toutefois, le

¹⁶⁴ Propos de Beya Ndumba, Président de l'Association Coopérative Agricole de Tshibashi, ACAT, Tshibashi, décembre 2009.

¹⁶⁵ Une partie de ce texte a fait l'objet d'une de nos conférences au Centre Placet et d'une publication sous le thème : « Défis et enjeux de la participation communautaire aux Actions de développement en Afrique subsaharienne », dans Isabel Alvarez (coord.), 2009, *Réflexions sur le développement : Points de vue des acteurs du Sud*, Centre Placet asbl, Louvain-la-Neuve, p. 47-55.

concept de participation fait la pluie et le beau temps de par le contenu et le sens réel qu'on lui attribue. C'est quoi la participation ? Qui participe à quoi ? Qui fait participer qui ? Quelle participation ? Pour quoi et pourquoi participer ? Comment participer ?

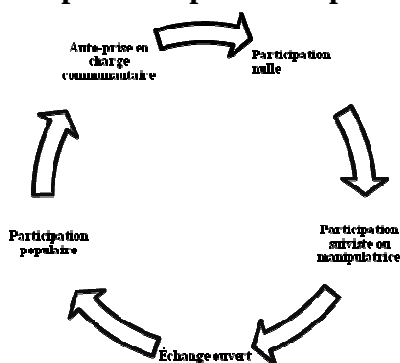
Si la participation des communautés locales est devenue une nouvelle conditionnalité pour le financement des interventions de développement, c'est parce que la communauté des bailleurs s'est rendue compte du pouvoir de résistance et de blocage de ces communautés aux initiatives imaginées et décidées en dehors d'elles, fussent-elles pour leur « bien » (Lapeyre et Yépez, 2005). Toutefois, le sens et le contenu de celle-ci restent flous. A partir de quel moment peut-on parler de participation et quel est le niveau d'implication et d'appropriation des communautés locales dans les actions entreprises ?

Notre constat de terrain relève plusieurs cas de figure de participation à travers les interventions mises en œuvre, allant de nulle à une réelle auto-prise en charge des communautés locales, en passant par des formes manipulatrices ou suivistes, voire des mascarades, des échanges ouverts et une réelle participation populaire.

La régulation conjointe dont nous parlons joue à partir du moment où des échanges ouverts et des discussions franches sont instaurés et des acteurs populaires suffisamment impliqués dans toutes les étapes de l'intervention. Les acteurs se considèrent comme partenaires et se concertent de manière permanente pour le déroulement des actions qu'ils ont ensemble conçues et mises en œuvre.

Nous constatons que la participation s'inscrit dans un processus évolutif commençant comme nulle pour aboutir à des formes plus évoluées et notamment l'auto-prise en charge communautaire qui marque la fin du cycle. L'unique condition de sa véritable évolution reste cependant l'instauration et la promotion de la régulation conjointe, pour produire des résultats durables. Cela peut se schématiser de la manière que voici :

Figure n° 16 : Typologie participation et processus participatif

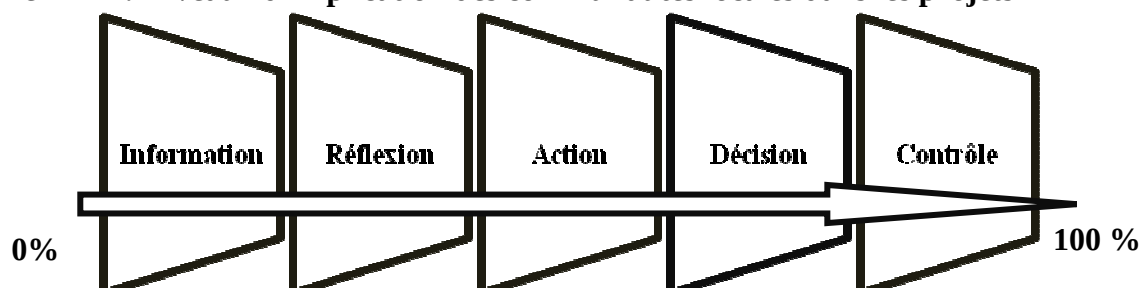


À chaque stade de participation correspond un niveau d'implication des communautés locales dans les interventions. L'implication commence par la simple information pour atteindre le contrôle des décisions et actions en passant par la réflexion, l'action et la décision. Comme pour la participation, cette évolution est conditionnée par la promotion et le maintien de la régulation conjointe.

Ainsi donc, l'implication des communautés locales s'inscrit dans un processus, et, nous pouvons la situer sur une échelle cotée de 0% à 100% pour savoir mieux l'évaluer. La partie

de gauche constitue une faible implication pour laquelle les résultats risquent d'être faibles aussi et la partie de droite de l'échelle représente une forte implication sensée produire des résultats viables et durables.

Figure n° 17 : Niveaux d'implication des communautés locales dans les projets



Par ailleurs, nous estimons que le niveau d'appropriation des initiatives par les communautés locales censé découler de leur participation ainsi que de leur implication dans les projets peut s'apprécier à partir de la maîtrise réelle que les acteurs locaux auront tant sur les initiatives, sur les ressources, sur le champ décisionnel et sur le processus de régulation.

En définitive, il importe dans le cadre de la régulation conjointe que les projets privilégient une discussion ouverte, sans feuille de route au départ sur tous les aspects qui intéressent la vie des villages ; qu'ils travaillent davantage au renforcement des capacités des acteurs locaux pour qu'ils résolvent eux-mêmes avec lucidité et efficacité leurs propres problèmes. L'enjeu reste la liberté de choix qui se trouve au centre de toute la discussion et de toutes les préoccupations des acteurs paysans car, comment comprendre que les gens s'approprient des idées, des initiatives, des actions, etc. conçues ailleurs sans eux, exécutées sous la supervision des autres et évaluées par les autres ?

10.3.2. Rester sensible aux attentes des bénéficiaires et aux activités développées en marge du projet

Pour améliorer l'efficacité d'une intervention de développement, il est particulièrement important que les gestionnaires du dispositif en place restent attentifs aux divers processus qui se déroulent autour du projet, pour comprendre ce qui se passe en réalité et pouvoir y remédier si possible. Certaines situations observées en marge du projet sont intéressantes à comprendre et attirent particulièrement notre attention.

En effet, les projets mettent un certain nombre de ressources à la disposition des dynamiques paysannes en vue de poursuivre des actions de sécurisation alimentaire. Il se fait que lorsque les projets n'ont pas tenu compte au départ des aspirations profondes des « bénéficiaires » et que ces derniers n'ont pas été associés aux différentes étapes cruciales de mise en œuvre des actions comme on l'a vu précédemment, les populations concernées adoptent un certain nombre d'attitudes. Parmi celles-ci figure le détournement des ressources et opportunités qu'offre le projet. Les acteurs font mainmise sur ces ressources libérées et les affectent à leurs propres activités et projets, à côté des activités principales annoncées, selon leurs propres

centres d'intérêt. En d'autres termes, ils mettent en place des projets dans le Projet (Laurent, 1998). C'est le cas des paysans qui vendent tout l'équipement reçu (outillage, semences, petit matériel) pour démarrer une petite activité commerciale, un petit élevage ou d'autres cultures non pratiquées par le projet mais jugées rentables économiquement ou sur le plan de la subsistance ; ou ceux qui consomment les semences fournies, comme nous l'avons observé sur le terrain.

Benedetta Rossi (2006, 28) comme tant d'autres analystes reconnaît cette problématique lorsqu'elle annonce : « *« Consumers » of development manipulate events in order to turn them into opportunities. Their styles of action intervene in a field which regulates them at a first level... but they introduce into it a way of turning it into their advantage that obeys other rules and constitutes something like a second level interwoven into the first* ».

Étant donné que les activités développées parallèlement au projet – à l'instar du petit commerce, du petit élevage, ou d'autres cultures – mais avec ses ressources contribuent à l'amélioration des conditions de vie des acteurs et donc, au changement social recherché, peut-on être tenté de prendre en compte ces activités dans l'évaluation de l'impact socio-économique du projet ? En cas d'affirmative, comment identifier ces activités car dans la plupart des cas, elles restent dans le non-dit, et donc, dans la sphère proprement privée des acteurs dans le cadre de leur marge de manœuvre ? Et même si elles parvenaient à être identifiées, à quel projet les résultats vont-ils être attribués étant donné que leurs objectifs peuvent s'avérer divergents avec ceux du grand projet de départ ?

Il est vrai que les autres activités secondaires et parallèles tirent leur source du grand projet officiel et que s'il n'avait pas existé, elles non plus n'auraient pas vu le jour. En affirmant que le projet officiel aurait largement échoué alors qu'il y aurait des activités parallèles qui fleurissent, cela n'est-il pas en partie faux, car les acteurs résolvent leurs problèmes à partir du projet ?

Nous pouvons donc affirmer qu'un projet peut échouer par rapport aux objectifs qu'il s'est fixés ou qu'on lui a assignés, mais réussir du point de vue des objectifs propres des acteurs. Il devient alors impérieux de considérer toute la dynamique des activités prévues et exécutées dans leurs ramifications, leur arborescence et leur complexification par rapport aux objectifs propres des acteurs. Il est donc important d'éviter de s'embarquer au départ dans des choses que les gens n'aiment pas, même s'il est parfois difficile pour eux de dire non au début, étant donné que le shopping d'aide favorise souvent une auto-présentation misérabiliste des acteurs. Une gestion flexible permettrait de prendre en compte cette complexification et d'opérer des virages, même à 180° dans le cours de l'action. Qu'importe que l'on puisse s'écarter complètement des objectifs initiaux, pourvu que l'on rencontre les attentes et les aspirations profondes des acteurs intéressés. Le projet doit être leur projet et dans ces conditions, son orientation dans le sens qu'ils estiment le mieux à même de répondre à leur situation, qu'il s'agisse de sa reformulation complète et de sa restructuration profonde qui pourrait le faire apparaître comme un nouveau projet mais avec les ressources de l'ancien ; peu importe. Il faut donc que les projets puissent reconnaître leurs erreurs, s'arrêtent un moment et parviennent à capitaliser sur ces erreurs et échecs. C'est la raison pour laquelle nous insistons

sur la régulation conjointe, l'unique instrument à faire émerger des compromis durables à effets positifs durables sur tous les acteurs.

10.3.3. Une articulation local/global indispensable pour mieux saisir les enjeux et l'évolution de la situation agricole et alimentaire

De manière accrue, des réalités locales dans le secteur agricole et alimentaire sont influencées par des processus et des événements se déroulant à l'échelle globale de la société. D'où, l'impérieuse nécessité d'analyser cette articulation dans son processus de structuration à travers des jeux et des logiques d'acteurs ainsi que des rapports de pouvoir à la base et en son sein.

En effet, dans une perspective de longue durée, Fernand Braudel (2008) a dégagé trois niveaux (ou temps) de compréhension et d'évolution de la vie économique et humaine : la construction de la civilisation matérielle et spirituelle, l'économie de marché et le capitalisme. Alors que l'autoconsommation et la quête de la subsistance individuelle, familiale et collective caractérisent le premier niveau, l'on ne peut plus satisfaire soi-même ses propres besoins sans être passé par les circuits de l'échange dans le deuxième niveau, et, dans le troisième et dernier niveau, l'accumulation accrue de capitaux en vue de leur réinvestissement et de se faire des bénéfices devient dominante. Bien qu'en interrelations permanentes, ces trois temps correspondent au départ, à trois niveaux d'actions et échelles d'analyse : le niveau local, des familles, des villages, des communautés pour la civilisation matérielle ; le niveau régional sous-national quant à l'économie de marché et enfin, le niveau national et régional supra-national, voire mondial pour le capitalisme. Les récentes évolutions du système-monde (Braudel, 2008 ; Wallerstein, 2002) avec l'accélération et la confirmation de la globalisation capitaliste dans les faits et sur le plan de la pensée depuis le début des années 1990, matérialisent cette considération que le monde serait devenu un grand village. Celle-ci est amplifiée par les mouvements de délocalisations d'entreprises, les progrès dans les communications, les mouvements de capitaux, de biens et dans une moindre mesure des personnes... Cela incite à considérer ces nouveaux éléments comme formant un quatrième niveau chez Braudel qui serait celui de la globalisation capitaliste.

De plus en plus, nous assistons à une contraction spatio-temporelle du monde, fruit des révolutions dans les moyens, les réseaux et les infrastructures de transport, de communication ainsi que les modes de gestion et de coordination. Il se dégage, comme le mentionne Jacques Delcourt (2001), une vision transversale et verticale à travers des connexions systémiques et des interdépendances entre les individus, les sociétés, les Etats. Ainsi, de plus en plus de liens et de relations se tissent entre les personnes, les groupes, les activités, les secteurs, les réseaux, etc. de même que les rapports spatio-temporels et fonctionnels s'établissant entre les diverses causes et entre les divers effets ; à telle enseigne qu'une décision, une activité menée dans un pays peut avoir des conséquences significatives sur des individus et des communautés dans le monde entier. De même, les activités locales sont fortement influencées par des événements se déroulant à des milliers de kilomètres. Interdépendance ne signifie pas nécessairement cohérence, cohésion, ordre ou solidarité. Il s'agit en effet, de la « solidarité organique » dont a parlé Emile Durkheim, à même d'engendrer résistance et conflit (Jacques

Delcourt, 2001). Dans ce sens, nous assistons aujourd'hui à une globalisation des problèmes, des risques, des conflits, des défis : insécurité alimentaire, changement climatique, terrorisme, VIH/Sida, grippe A, etc. On parle de plus en plus de biens publics mondiaux¹⁶⁶, de biens communs de l'humanité : paix, sécurité, stabilité, santé, éducation, sécurité alimentaire, environnement et biodiversité...

Dans le domaine agricole, cela se traduit par une dépendance accrue de l'agriculture paysanne locale aux phénomènes et processus se déroulant à l'échelle globale. Les dynamiques paysannes sont aujourd'hui plus qu'hier fortement impliquées dans le circuit de la coopération au développement, interagissant avec des acteurs globaux. Au niveau global, on constate cet effort de réflexion et de mobilisation pour trouver des solutions aux problèmes se déroulant à l'échelle locale, au niveau des ménages et des communautés locales. On peut citer cette multitude d'organismes et d'agences de coopération bilatérales et multilatérales (ONU et ses agences spécialisées : PNUD, FAO... BM, BAD, UE...). On voit toute la réflexion faite et des résolutions prises au niveau de différents sommets (Sommet Mondial de l'Alimentation, Assemblée du millénaire, Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide...). Pour mettre en œuvre leurs résolutions, des projets de développement agricole sont conçus par ces structures supra-étatiques (UE, PNUD, FAO, BM, BAD et ONG du Nord) pour résoudre les problèmes de pauvreté et de faim à la base. Leur vision du monde vient ainsi se confronter à celle des dynamiques paysannes sur le terrain.

L'articulation local/global en matière agricole et alimentaire se matérialise à plusieurs niveaux et avec des implications diverses : cours des matières premières, importation des aliments et cours mondiaux des denrées alimentaires, politiques et réformes promues, décalage entre offres et demandes de développement. Comme nous l'avons dit plus haut, les offres de sécurité alimentaire par les acteurs globaux sont parfois en opposition avec les demandes locales au sujet de la place du marché, de l'économie et de l'homme dans les configurations proposées.

Aussi, étant donné que les termes de l'échange sont toujours défavorables aux produits primaires exportés par le Congo, les rentrées en devises sont moindres, ce qui a des répercussions négatives sur la satisfaction des besoins vitaux des populations. Par ailleurs, les importations alimentaires desquelles dépend largement le Congo ces dernières années pour résoudre ses problèmes alimentaires paralysent grandement l'activité paysanne. Celles-ci mettent en concurrence inégale les petits paysans congolais avec les grands exploitants agricoles largement équipés grâce aux subventions et crédits accessibles. Ces importations bafouent le pouvoir local et asphyxient les filières locales entières (riz, poulet, viande...) à cause de leurs prix et de leur présentation. Au nom du libre-échange promu à travers les diverses réformes qu'impulse la communauté internationale du développement (UE à travers les Accords de Partenariat Economique, BM, OMC) et de ses politiques internes, le Congo dépend largement des importations alimentaires qui lui coûtent plus d'un milliard de dollars chaque année, soit 15% de la valeur des importations totales du pays (Philippe Lebailly,

¹⁶⁶ Biens qui relèvent de l'« intérêt général » à l'échelle planétaire, dont la sauvegarde ou l'usage raisonné rend nécessaire une coopération entre pays.

2010). C'est trop et il faudrait travailler davantage pour inverser les tendances. Lorsque les cours mondiaux des produits sont élevés comme lors de récentes crises alimentaires, on observe une tendance à la valorisation des produits locaux. L'aide alimentaire joue aussi une influence négative sur l'agriculture locale par la création de distorsions sur les prix.

En outre, en tant que province minière, l'agriculture paysanne du Kasai occidental est aussi largement influencée par la production artisanale et les cours mondiaux du diamant et de l'or. Lorsque l'activité minière est florissante et son cours élevé sur les marchés mondiaux, on voit des répercussions positives sur la demande locale en denrées alimentaires et même sur les prix. L'argent circule facilement dans la province et les produits sont alors achetés à bon prix. Mais lorsque les cours mondiaux sont en baisse, celle-ci se ressent sur les marchés agricoles. Les produits traînent et les prix restent stables ou baissent, ce qui fut le cas lors de la dernière crise financière et économique mondiale (2008-2010). Les cours mondiaux du diamant et de l'or entraînent par moments une certaine spéculation des prix agricoles. Rappelons que les cités minières constituent une des destinations principales des produits agricoles en province. L'activité minière constitue ainsi un incitant à l'activité agricole en période de cours favorable en même temps qu'une menace à cause de la compétition sur le foncier comme nous l'avions relevé plus haut. Un bon encadrement s'avère indispensable.

Plus que jamais, l'activité paysanne est en connexion permanente avec le monde qui l'entoure. Elle est influencée par des événements et subit des contraintes des niveaux national et global. Il devient absolument indispensable de prendre en compte cette articulation, de même que les jeux et stratégies d'acteurs ainsi que les rapports de pouvoir qui structurent cette configuration si l'on veut mener une action de grande envergure. L'on ne peut plus vivre en vase clos étant donné les évolutions actuelles, mais il n'est pas souhaitable non plus de se faire écraser ou avaler par les autres. D'où, en toute circonstance, la préservation d'une marge de manœuvre et d'une relative autonomie de décision et d'action s'avère indispensable. Le renforcement de ces arrières-gardes peut inspirer respect et confiance aux autres pour pouvoir coopérer en véritables partenaires.

Conclusion du chapitre

Au cours du dixième et dernier chapitre de notre travail, nous avons essayé de dégager les répercussions de diverses interventions menées au nom du développement agricole tant sur les dynamiques paysannes que sur l'ensemble de la communauté. Pour cela, des actions de projets jugées positives dans le sens du renforcement des capacités de réflexion et d'action des communautés paysannes ont été relevées ainsi que celles ayant une influence jugée plutôt négative.

Ainsi pour nous, qui dit développement dit compter d'abord sur soi-même et sur ses propres forces. L'autonomie réelle des acteurs et de leurs groupes doit être préservée ainsi que la cohésion sociale à travers l'enchâssement de l'économie dans les liens sociaux. Les projets devraient privilégier plutôt l'appui et le renforcement des dynamiques organisationnelles existantes au lieu d'en créer de nouvelles instrumentalisées, à travers des actions d'autofinancement ainsi qu'un travail ciblé sur les hommes pour accroître leur pouvoir de négociation et d'action.

Par ailleurs, l'analyse des raisons de la faible durabilité des actions des projets de développement agricole dans la province du Kasai occidental a mis en exergue l'absence de politiques appropriées ainsi que celle d'une préparation suffisante des bénéficiaires à l'action qu'ils doivent mener comme déterminants essentiels. Il importe donc de rectifier le tir en adoptant des politiques agricoles favorisant effectivement les producteurs agricoles et les communautés rurales sur qui repose la charge de nourrir toute la communauté.

Quelques pistes de réflexion ont été avancées pour clore ce chapitre. Celles-ci visent à améliorer l'efficacité des interventions sur terrain, en privilégiant la négociation permanente entre acteurs et parties prenantes au projet à travers la régulation conjointe, la prise en compte des attentes réelles des bénéficiaires ainsi que la priorité accordée à l'agriculture et aux agriculteurs.

De cette manière, on aura répondu à la question essentielle sur les initiatives et moyens à mettre en œuvre pour que la confrontation projets de développement agricole – dynamiques paysannes se déroule de manière à parvenir à la sécurisation alimentaire.

Conclusion partielle III

La troisième et dernière partie de la thèse consacrée à l'analyse de la rencontre entre les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes au départ de deux cas de projets exécutés au Kasai occidental, a permis de relever des facteurs importants et des éléments essentiels pouvant faciliter la coopération entre les opérateurs de développement et les communautés de base, en vue de la réussite des interventions de développement sur terrain.

Bien que financés et exécutés suivant les logiques propres des bailleurs, parfois en opposition avec celles des partenaires locaux, les projets de développement agricole sont appelés à privilégier la concertation franche et sincère avec les communautés locales, pour harmoniser et aligner leurs logiques respectives en vue d'une action commune sur le front d'une sécurité alimentaire véritablement populaire.

Nous retiendrons donc à l'issue de cette partie qu'un projet qui s'inscrit dans une logique d'appui et de soutien aux actions des communautés locales est susceptible de produire des résultats positifs et durables sur les acteurs et leurs capacités à résoudre leurs propres problèmes. Dans ce sens, une période de temps relativement suffisante consacrée à la préparation de l'action en vue, à travers divers appuis, analyses et formations (contexte, besoins, renforcement institutionnel, organisation et gestion, gestion et résolution des conflits...) devient capitale. Elle permet aux acteurs de construire les bases solides de leur action et aux deux parties de pouvoir discuter et harmoniser les termes de références de leur partenariat.

Ensuite, les logiques et stratégies paysannes de sécurisation alimentaire sont basées sur leur expérience de la vie, forgée au cours des années et héritée des anciennes générations. Elle tient compte des contraintes et limites imposées à leur vie et à leur milieu tant par la nature que par les autres couches de populations détentrices d'un certain pouvoir politique et sur les ressources. Construites dans ce contexte, ces stratégies paysannes détiennent un sens qu'il est indispensable de comprendre et de mettre en avant si l'on veut mener une action de grande envergure avec eux. Méconnaître ces logiques et stratégies ainsi que leurs acquis potentiels (savoir, être, ressources) au nom d'une certaine modernisation agricole serait contreproductif et susceptible de pousser les paysannes et paysans ainsi que leurs communautés à développer des logiques opposées à celles de l'action proposée, en manifestant de la résistance.

L'objectif pour nous étant de parvenir à la sécurité alimentaire à travers la confrontation harmonieuse des logiques diverses, même opposées au départ, entre les projets de développement agricole et les dynamiques paysannes, il va de soi que la mobilisation de tous les acteurs et de toutes leurs énergies, leurs savoirs, leurs pratiques devient capitale. D'où, notre plaidoyer pour accorder une attention particulière aux couches et sociétés paysannes, à travers des politiques favorisant l'agriculture paysanne et le monde rural. Nous restons convaincu que la lutte contre la faim et la pauvreté au Kasai passera par la relance de l'agriculture paysanne, pratiquée par la majorité des populations paysannes et rurales. D'autres voies seraient coûteuses, inéquitables et injustes dans la configuration actuelle de la province.